

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME CIV - Année 1977

1^{re} LIVRAISON



PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier



IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Pierre AUBLANT, Noël BECQUART, Léonce BOURIEL, Christian CHEVILLOT, Henri DEFFARGES, Pierre JOUANEL, René MALIGNE, M^{me} Marthe MARSAC, M. Guy PENAUD, M^{me} Denise ROBIN, M. Alain ROUSSOT, M^{me} Alberte SADOUILLET-PERRIN, MM. Marcel SECONDAT, Jean SECRET, Michel SOUBEYRAN.

BUREAU

Président : M. SECRET.

Vice-Présidents : M. SECONDAT, M^{me} SADOUILLET-PERRIN.

Secrétaire général : M. BECQUART.

Secrétaires adjoints : M^{me} MARSAC, M. SOUBEYRAN.

Trésorier : M. AUBLANT.

Trésorier adjoint : M. PENAUD.

Commission de publication

M. LE PRÉSIDENT, M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MM. ROUSSOT et SECONDAT.

Commission des finances

M. LE PRÉSIDENT, MM. BOURIEL et DEFFARGES.

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU JEUDI 6 JANVIER 1977.

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents: 34. — Excusés: 3.

Le *quorum* statutaire n'étant pas atteint, l'assemblée générale fixée à ce jour est reportée au jeudi 3 février.

M. le Président exprime ses souhaits de nouvel an aux membres présents et absents, ainsi qu'à leurs familles. Il remercie pour les vœux qu'ils nous ont adressés M. et M^{me} Pierre Aublant, M. et M^{me} Jacques Gendry, MM. Philippe Bories, Jean-Paul Durieux, Georges Fraigniaud, le Colonel Roland Landry, Jean Lartigaut, Philippe Prévôt-Leygonie, Pascal Rabier-Giraudel, Marcel Secondat, Paul Vergnaud et Claude Vergnes, ainsi que l'Institut français de recherches anthropologiques de Périgueux et la Délégation régionale de l'Association des Jeunes Historiens de France. Lecture est faite des souhaits rédigés en vers par M. Emile-Pierre Lebrette.

NÉCROLOGIE. — M. le Dr Louis Fargeot, M^{me} Henriette Valégeois.

FELICITATIONS. — M. André Chastel, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, auquel sera remise le 7 janvier, au Musée des Gobelins, son épée d'académicien.

ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Jacques Relix, *Port-Sainte-Foy. Témoignages et documents, période 1939-1945* (Port-Sainte-Foy, 1976); envoi de l'auteur.

Madeleine Bonnelle, *La Linde et son histoire*, avec illustrations de Laurent Beauchamps (Périgueux, Fanlac, 1976); offert par l'auteur.

Union aéronautique du Périgord, l'Annuaire des aéro-clubs, année 1976; don de M. Soymler.

La Prévention routière, n° 129 de novembre 1976; offert par M. Deffarges, qui signale dans ce périodique un article de Guy Deluchey, « Périgord; suivez le bison... et l'ole ! », avec une illustration représentant Rocamadour.

N° 1471 de *Aspects de la France* (décembre 1976), où l'on remarque un article de Jean Houssaye, « Les lamas du Périgord »; don de M. Maxime de Lapeyrouse.

Quatre coupures de presse offertes par M. Jean-Paul Durieux: commentaires par Gilles Anquetil, Michel Jobart et Jacques Rancière, sous le titre *La Boétie exhumé*, d'une nouvelle édition par Miguel Abensour du « Discours de la servitude volontaire », chez Payot (« les Nouvelles littéraires » du 19 février 1976); article de Philippe Erlanger, *L'agressivité*, relatif à l'action de Lagrange-Chancel contre le Régent (« Figaro » du 28 avril 1976); textes de Jacques Perret sur *Le Jeu du roi* de Jean Raspail et de Jacques Mahuas sur les châteaux de la Dordogne (« le Monde » des 26 novembre et 11 décembre 1976).

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — Un seul mémoire est à mentionner parmi les périodiques reçus, il s'agit des *Rapports entre les protestants français et l'Amérique du Nord*,

que publie Thierry Du Pasquier dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. CXXII (1976), et où l'auteur indique que le père de Paul Revère, héros présumé périgourdin de l'indépendance américaine, naquit à Riaucaud, près de Sainte-Foy-la-Grande.

GROUPE DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE. — La 8^e réunion a eu lieu le 21 décembre au siège de la Société en présence de dix participants, notre Bureau était représenté par M. Michel Soubeyran. Des diapositives ont été projetées par M. Chevillot sur le tumulus du Bos-du-Four et sur la céramique recueillie au gisement de Solvieu, commune de Saint-Louis-en-l'Isle, par M. J. Gaussen, puis M. Claude Lacombe a commenté les informations archéologiques fournies par le *Dictionnaire topographique* de de Gourgues, ce qui a donné lieu à une intéressante discussion sur la confrontation de ces éléments avec la réalité actuelle.

COMMUNICATIONS. — M. le Président rappelle la sortie aux Editions Pierre Fanlac de la remarquable thèse du Père Pommarède, *La séparation de l'Eglise et de l'Etat en Périgord*, avec une préface de Jacques Chastenet. Cet ouvrage écrit avec humour et objectivité est le fruit de recherches méthodiques, il fourmille de détails savoureux sur les personnages et les événements de 1905 que le lecteur peut aisément situer grâce à un important appareil critique.

Sur les indications de M. François Veber, M. Jean Secret est allé reconnaître entre Sorges et Glane, à mi-chemin d'Ogre et de Leyssartoux (coordonnées Lambert 336-100 — 488-600), une cabane circulaire de 5 m de diamètre, aux murs épais de 65 cm, grossièrement assisés, dont la porte est rectangulaire et la coupole disparue mais encore décelable. Au Sud de cette cabane, dans un épais taillis, il existe également sur environ un hectare une dizaine de cabanes en ruines, réduites à des tas de pierre et reliées par des murs qui semblent avoir délimité des parcs à animaux.

M. Secret fait circuler un lot de photographies réalisées avec les négatifs que conserve notre compagnie. Il montre en particulier la reproduction d'un tableau peint vers 1840 par Alben de... (le nom de l'artiste est illisible) et qui représente Saint-Front pris à la verticale du pont de Saint-Georges, ainsi que des photographies de peintures en trompe-l'œil exécutées sur les dépendances d'une maison de Périgueux sise rue Paul-Louis-Courrier, face à la Préfecture. Ces peintures, qui figuraient des dames aguichantes accoudées à la fenêtre, étaient l'œuvre du propriétaire de la maison, M. Achille Auché, qui avait peuplé son jardin, allées de Tourny, de statuettes et de « mobiles » précurseurs de l'art moderne quoique d'un goût discutable.

A l'abbaye de Chancelade, dit encore M. Secret, le Père Mazeau a fait nettoyer les voûtes du transept et la coupole; celle-ci a révélé, non pas cinq assises comme dans les autres coupôles, mais quinze assises appareillées, le reste étant en blocage avec des traces de faux joints. Il existe deux baies dans la calotte, l'une à l'Est en plein cintre, l'autre à l'Ouest dessinant un trapèze.

Le Secrétaire général rend compte de la réunion annuelle de la Fédération historique du Sud-Ouest, qui s'est tenue à Bordeaux le 20 décembre et à laquelle il représentait notre compagnie. Il met l'accent sur le congrès de 1978 qui pourrait avoir lieu à Périgueux et qui regrouperait les deux Fédérations du Centre et du Sud-Ouest.

M. Jean Lartigaut apporte des précisions sur la famille de Vassal, qui est citée dans notre *Bulletin* de 1976, p. 261, par Jacqueline Gauthier et Claude Lacombe, auteurs d'une « contribution à l'histoire du Bugue au XVIII^e siècle ». Jean de Vassal était seigneur de Nozac (canton de Gourdon) et non de Nogeac, il avait épousé le 26 janvier 1521 Jeanne de Vervajx, d'une famille probablement originaire de Rocamadour et qui possédait le repaire de Moncalou en Périgord. M^{me} Madeleine Bonnelle, reprenant l'excellente étude du Dr Chaume sur le *Trajectus* de la Dordogne publiée dans notre *Bulletin* de 1908, pp. 51 et 131, a mis à profit la sécheresse de l'été dernier pour examiner le lit de la rivière

entre Pontours et Paty. Ses observations ont porté essentiellement sur les rangées de trous qui ont dû servir à la construction d'un appontement joignant le gué à la berge.

M. Louis Le Cam nous a fait parvenir, comme chaque année, son rapport de fouilles sur le site gallo-romain de Nontronneau. Les travaux ont permis le dégagement de différentes salles et d'une galerie couverte, un abondant matériel a été recueilli (verrerie et gobeletterie, bronze et fer, céramique et ossements d'animaux). La campagne 1976, souligne notre collègue, a amélioré notre connaissance du système d'adduction d'eau et confirmé l'implantation probable de la villa à proximité d'importantes forges celtiques.

MM. Christian Chevillot et Jean-Claude Moissat ont rédigé un mémoire que nous publierons sur la découverte à Ecornebœuf de sept nouveaux tessons de céramique à décor graphité. Il ressort de cette étude que ce type de céramique si particulier n'est pas aussi rare qu'on aurait pu le penser.

M. Becquart a étudié la vente des biens nationaux de première origine dans le district de Belvès: déroulement des enchères, catégories socio-professionnelles d'acquéreurs et produit des ventes. Ce mémoire prendra place dans un prochain *Bulletin*.

M^{me} Sadouillet-Perrin a retrouvé dans la collection de Périgord, à la Bibliothèque nationale, la copie d'une lettre missive de Louis XI adressée à l'évêque de Périgueux, Raoul du Fou. Cette pièce non datée pourrait être de 1468, elle est relative à une mission diplomatique dont fut chargé Raoul du Fou après du roi de Danemark, Christian 1^{er}.

M. le D^r Delluc présente des photographies de dessins d'animaux crayonnés sur une nappe de café par l'abbé Breuil quelques jours après la découverte de Lascaux. Ces curieux documents lui ont été communiqués par M. François Laval.

Enfin M. Deffarges, qui est en train de lire le célèbre *Mémorial de Sainte-Hélène* du comte de Las Cases, a relevé une anomalie dans cette chronique, qui indique que Daumesnil a perdu sa jambe pendant la campagne de Russie. On sait qu'en réalité c'est à la bataille de Wagram que se situe cet épisode, il faut en conclure que Las Cases a commis une erreur.

ADMISSIONS. — M. et M^{me} André FETON, impasse de Vézère, Vesuna-II, Périgueux; présentés par MM. Aublant et Deffarges;

M. Jean-Pierre POUXVIEL, 32, rue Bellevue, Périgueux; présenté par MM. Chevillot et Lacaille;

M. Patrice GIBERTIE, la Chapelle-Aubareil; présenté par M. Lacombe et M^{lle} Gauthier;

M. et M^{me} Alain VAUGRENARD, résidence Acropolis, 4, rue du Pot-au-Lait, Périgueux; présentés par MM. Fournioux et Perrier;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JEUDI 3 FEVRIER 1977.

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présent: 54. — Excusés: 3.

NÉCROLOGIE. — M^{me} Pierre Aublant, M. le comte Xavier de Royère.

FÉLICITATIONS. — M. Jacques Sautereau de Chaffe, pour son mariage avec M^{lle} Dominique Thomas.

REMERCIEMENTS. — M. Jacques Castel, M^{me} Géral-Lassère.

VŒUX. — Des remerciements sont adressés, pour les vœux de nouvel an qu'ils ont bien voulu nous faire parvenir, à MM. Pierre de Bannes-Gardonne, Roger Bidanchon, Jacques Castel, Christian Chevillot, Jacques Cléments, Michel Delord, Paul Dieterlen, J. Faurel, Hubert Freyssingeas, Joseph Giraude, Philippe Jost, le Dr Pierre Lambert, Marcel Ménesplier, Henri Mercier, Michel de Ruffray, Jean Terzibachian et Roland Vergnaud, ainsi qu'à M^{me} Fernande Forestier, Emilienne Soudojs de Bord et Pierre Triomphe.

ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — *Entre nous*, n° 28 (janvier-février 1977), bulletin paroissial de Thenon offert par M. l'abbé Jourdes, qui poursuit son étude sur Bernard Grand.

Archéologia, n° 100 de novembre 1976; offert par M. Jean Du Buit, qui signale dans ce périodique un article de Marcel Durlat sur le « maître de Silos », sculpteur roman du XII^e siècle. Cet artiste a réalisé notamment une belle descente de croix conservée au cloître de Silos en Espagne, qui a probablement inspiré une scène analogue du Musée du Périgord provenant de la Peyzie, commune de Lisle. M. Du Buit joint à son envoi un croquis du Christ d'une autre descente de croix qui est au Musée du Louvre et qui s'apparente également au prototype de Silos. M. Soubayran montre une photographie du panneau de la Peyzie et précise que le marquis de Feyolle le datait du XIII^e siècle; ce morceau, pense notre collègue, correspond à la période charnière entre la fin du roman et le début du gothique.

Trois photographies données par M^{me} Battut, qui représentent la couverture et deux pages d'un antiphonaire provenant de la Chartreuse de Vaulaïra. Ce manuscrit daté de 1747 a été racheté par le curé de Javerlhac, la couverture est munie de cinq plaques de protection en cuivre ouvragé.

Docteur Rodolphe Desage, *Eclipse solaire et cataclysme. Le bassin méditerranéen en l'an 1999*; plaquette reprographiée avec hommage de l'auteur, qui évoque d'après les astres une catastrophe mondiale devant intervenir à la fin de ce siècle, suivant les prophéties de Nostradamus.

Christian Chevillot, *Le mobilier du tumulus de Chalagnac au Musée du Périgord et son contexte: le groupe tumulaire de Coursac*; Jean Secret, *Les églises du canton de Saint-Cyprien*; Jacqueline Gauthier et Claude Lacombe, *Contribution à l'histoire du Bugue au XVIII^e siècle*; ces trois tirés à part extraits de notre « Bulletin », t. CIII (1976), et offerts par leurs auteurs.

Pierre Dubourg-Noves, *Aperçus sur l'art roman du XIII^e au XIX^e siècle dans la France du Sud-Ouest* (extr. des Actes du 96^e Congrès national des Sociétés savantes, Toulouse, 1971), hommage de l'auteur.

Deux coupures de presse provenant du journal *Sud-Ouest* et relatives, l'une aux découvertes faites à Bergerac lors de travaux à l'immeuble Jules-Ferry (13 janvier 1977), l'autre aux blocs aurignaciens des Eyzies (17 janvier); don de M. Secret et de M. Guichard.

Sud-Ouest dimanche du 30 janvier 1977, article de Jacques Belin sur le château de Montfort; don de M. Secret.

Trois photographies offertes par M. le Dr Delluc, elles représentent l'une l'homme préhistorique bien connu qui domine les Eyzies (œuvre de Dardé), les deux autres le monument aux morts de Lodève (Hérault), également sculpté par cet artiste.

M. le Président remercie les divers donateurs.

GRUPE DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE. — Le Secrétaire général rend compte de la 9^e réunion qui s'est tenue au siège le 25 janvier et à laquelle 11 participants étaient présents. Des diapositives ont été présentées par M. Chevillot sur une urne à décor graphité provenant de la Lande de Prunoux à Jumilhac-le-Grand, puis ont été évoqués successivement: par MM. Chevillot et Moissat, le site du Puy-de-Pont à Neuviç,

par M. Alain Lacaille, une médaille consulaire en argent du 1^{er} siècle avant J.-C. trouvée non loin de Coustaty à Bézenac, par M. Lacaille également, le camp de la Bessède entre Urval et Belvès. En fin de séance, M. Jean-Claude Moissat a fait une passionnante communication sur le site préhistorique du Gour-de-l'Arche près Périgueux, qui vient d'être totalement détruit par de récentes constructions et qui a révélé fortuitement des vestiges d'acheuléen, de moustérien, d'aurignacien et même de solutréen.

COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER. — M. Becquart donne lecture du compte de gestion établi par notre Trésorier, M. Pierre Aublant, qui n'a pu venir à la séance en raison du deuil cruel qui vient de le frapper. Ce document fait apparaître, comme de coutume, une situation financière parfaitement saine. M. le Président exprime à notre dévoué Trésorier les félicitations et les remerciements de la Société et propose à l'assemblée de lui donner le traditionnel *quitus*, ce qui est aussitôt fait à mains levées.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR. — Sur proposition du Conseil d'administration, il est décidé à l'unanimité de fixer désormais les séances mensuelles au premier mercredi de chaque mois au lieu du jeudi. Cette mesure est destinée à favoriser la participation des membres de l'enseignement, qui pour la plupart sont libres le mercredi; la décision sera soumise à l'approbation préfectorale, conformément aux dispositions de notre règlement intérieur.

COMMUNICATIONS. — M. le Président signale, photographies à l'appui, que l'église de Léguillac-de-Cercles vient de s'effondrer en partie. Il donne lecture d'une note de M. René Deuscher sur la voie romaine conduisant au « tombeau » des Grilhou à Saint-Pompon, laquelle a été récemment démolie au bulldozer (voir le *Bulletin* de 1975, p. 270).

M. Barthe fait le point sur les découvertes de Bergerac rapportées inexactement par *Sud-Ouest* le 13 janvier dernier; cette communication sera publiée dans nos *Varia*.

M. Roland Vergnaud nous a fait parvenir une documentation sur la légitimité de la monarchie araucanienne, avec un portrait des souverains actuels, le prince Philippe et la princesse Dominique.

Le Secrétaire général a pris connaissance d'un curieux livre de F. Boisclair, *Prends ton bâton... et marche* (Léognan, 1976), qui raconte sur le ton du roman la fuite d'un prêtre réfractaire de l'an II, l'abbé Victorien Peyssou, parti de son village de Cérilly dans l'Allier et recueilli par une dame Martin au Bournet, commune de Saint-Martial-Vivayrol, après un long voyage à pied dans une partie du Périgord. Ce personnage disparut en fin de compte par un mystérieux souterrain.

M. Becquart signale encore une brève étude de Jacques Houlet sur le secteur sauvegardé de Périgueux, publiée dans le n° 6 (1976) de la revue *Les Monuments historiques de la France*. Il a d'autre part rédigé pour nos *Varia*, comme chaque année, une liste des principaux accroissements des Archives de la Dordogne en 1976.

M. Secondat présente la traduction d'un bail en latin passé à la Roque-Saint-Christophe en septembre 1343, qui a été publié dans le *Bulletin* de 1891, p. 286, par le marquis d'Abzac de Ladouze. Ce texte est relatif à la construction d'une métairie à Saint-Léon-sur-Vézère.

M. le chanoine Jardel a relevé dans le catalogue d'une vente des collections de Sacha Guitry qui est annoncée pour février à l'hôtel Drouot, deux pièces d'intérêt périgourdin: un profil de Sarah Bernhardt dessiné par Mounet-Sully et un dessin de Sem dédié à un M. Pic.

M. Jacques Lagrange annonce que la ville de Périgueux va commémorer le centenaire de la naissance de l'abbé Breuil. Il entretient d'autre part l'assemblée de ses recherches sur Catoire, sur lequel on est assez mal renseigné et qui fut un des meilleurs architectes de Périgueux au XIX^e siècle.

Enfin M. Guy Penaud présente une très intéressante communication qu'il a rédigée sur un forçat du nom de Mary Cliquet, notaire à Mareuil vers 1880, qui fit carrière sous le nom de Tony Marjo dans la littérature et le théâtre et fut condamné aux travaux

forcés à perpétuité pour crime de faux par la Cour d'assises de la Dordogne. Ce mémoire sera publié dans une de nos prochaines livraisons.

ELECTIONS. — Après distribution des bulletins de vote, il est procédé aux élections statutaires pour le renouvellement annuel du Conseil d'administration. M. le général Beaurpère, assisté de MM. Lalba et Durieux-Reboul, préside au dépouillement et proclame les résultats suivants:

Votants: 54; suffrages exprimés: 54;

MM. Aublant et Secret: chacun 54 suffrages;

M. Bacquart: 53 suffrages;

MM. Penaud et Roussot, ainsi que M^{me} Sadouillet-Perrin: chacun 52 suffrages;

MM. Doffarges, Secondat et Soubeyran, ainsi que M^{me} Marsac: chacun 51 suffrages;

M. Bouriel: 50 suffrages;

M. Jouanel: 47 suffrages;

MM. Fournioux et Maligne: chacun 46 suffrages;

M. Delmas: 44 suffrages;

M. Chevillot: 40 suffrages;

M. Lacombe: 16 suffrages.

Dès l'annonce de cette proclamation, il est constaté qu'en raison d'une erreur matérielle dans la confection des bulletins de vote, le nom d'un conseiller sortant, M^{me} Robin, a été omis sur la liste. Les suffrages n'ayant pu s'exprimer normalement, le Conseil d'administration nouvellement élu est d'avis d'annuler purement et simplement les élections de ce jour et de convoquer les sociétaires en assemblée générale extraordinaire le mercredi 2 mars prochain afin de procéder à un nouveau tour de scrutin.

ADMISSIONS. — M. Alain BOUYSSOU, 29, Impasse Sainte-Claire, Périgueux; présenté par MM. Bourland et Gajillard;

M. Pierre de SAINT-EXUPÉRY, Tiregand, Creysse; présenté par MM. Philippe et Xavier Prévôt-Leygonie;

M. Olivier de SAINT-AULAIRE, la Malartrie, Saint-Cyprien; présenté par les mêmes; sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

ASSEMBLEE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 2 MARS 1977

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents: 47. — Excusés: 2.

REMERCIEMENTS. — M. et M^{me} André Feton.

VŒUX. — Des remerciements sont adressés, pour les vœux de nouvel an qu'ils ont bien voulu nous faire parvenir, à M. André Bugeaud ainsi qu'à M^{me} Clélie Cadret.

ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Article nécrologique sur Humbert Augeard dans le « billet de Cyr », découpé par M. Secret dans le *Courrier français* du 26 février 1977.

Photographie d'un portrait conservé à Saint-Aquilin et signé G.-A. Schoener (1815); don de M. Secret, qui indique que le personnage représenté est inconnu.

15 photographies reproduisant des cartes postales agrandies qui représentent différents châteaux périgourdins; offert par M. Jacques Sautereau de Chaffe.

Trois tirés à part offerts par M. Christian Chevillat, qui est l'auteur ou le co-auteur de ces articles: *Indice protohistorique au « Champ-des-Farges », commune de Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne)* (extr. du « Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin », t. CIII, 1976); *Fosses protohistoriques des « Vigeries », commune de Saint-Jean-Ligoure* (extr. du même « Bulletin », en collaboration avec Henri Sazerat); *Les céramiques à décor graphité des tumulus de Corneloube et Texonnières (Haute-Vienne)* (extr. de la « Revue archéologique du Centre », 1976, en collaboration avec Marie-Jeanne Roulière).

Article de Maurice Denuzière découpé par M. Guy Penaud dans le *Monde* du 5 février 1977 et relatif à un catalogue d'autographes diffusé par la librairie de l'Abbaye à Paris: notre collègue a relevé dans ce commentaire le manuscrit d'une conférence que Léon Bloy devait prononcer en 1895 à Bruxelles et qui n'eut pas lieu car l'écrivain, qui devait parler des « cochons de plume » de l'époque, jugea insuffisante la rémunération qu'on lui avait proposée.

La Collectionneur de Dordogne : philatélie, cartophilie, numismatique, 1977, n° 1; don de M. Penaud, qui signale dans ce nouveau périodique un début d'article de M. Pierre Aublant, « Périgord et philatélie ».

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — Le *Bulletin de la Société des études du Lot*, t. XCVII (1976), 4^e livraison, publie une lettre de l'abbé de Fénelon à l'abbé de Foulhiac, datée du 8 septembre 1690, dans laquelle il tente de le dissuader d'accepter l'emploi de conservateur du musée des médailles de Versailles.

On relève dans *Découverte des civilisations*, n° 9 (1975), un article de J.-C. Carrère sur les souterrains du Périgord, ainsi qu'un mémoire d'Alain Deschamps sur la grotte ornée de la Calévia, commune de Meyrals.

Notre collègue M^{me} Muriel Laharie rappelle dans la *Revue de Pau et du Béarn*, n° 4 (1976), l'histoire de la constitution du fonds Périgord aux Archives des Pyrénées-Atlantiques, elle le décrit sommairement et en souligne le grand intérêt pour l'étude du Moyen Age.

On note dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, C.R.S.M., t. 74 (1977), n° 1, un mémoire de Françoise Audouze et Gilles Gaucher, « Les objets de l'âge du Bronze de la collection R. Daniel », où se trouve mentionnée au n° 15 une hache à ailerons provenant d'Excideuil qui peut être datée du Bronze final III.

Enfin Mounet-Sully fait l'objet de trois articles dans la *Revue de la Société d'histoire du théâtre*, 1976, n° 2: « Mounet-Sully vu par Romain Rolland », par Robert White; « Mounet-Sully semainier », par Sylvie Chevalley; « Mounet-Sully et la Grèce », par Michel Monory.

GROUPE DE RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE. — M. Claude Lacombe rend compte de la 10^e réunion qui s'est tenue au siège de la Société le 22 février avec neuf participants, le Bureau étant représenté par M. Becquart. La séance a été consacrée à la présentation par M. Chevillat du matériel gallo-romain trouvé près de la rue Claude-Bernard à Périgueux, ainsi qu'aux objets provenant de la grotte des Ormes à Javerlhac. M. Lacombe a ensuite commenté, de la part de M^{lle} Gauthier, une intéressante chronique du Bugue entre 1720 et 1764, qui a été rédigée par le curé de l'époque dans les registres paroissiaux; puis il a présenté une série de photographies concernant les ruines de la commanderie de la Veyssière, commune de Salignac-Eyvigues. La prochaine réunion est fixée au 22 mars.

VOEU RELATIF AU TOMBEAU DE MAINE DE BIRAN. — M. le Président fait part à l'assemblée des projets de la municipalité de Saint-Sauveur qui envisagerait d'aménager un parking sur l'emplacement de l'ancien cimetière communal où se trouve la tombe de Maine de Biran. Il propose l'émission d'un vœu tendant au maintien de ce tombeau et soumet un texte en ce sens qui est adopté à l'unanimité. Le Secrétaire général transmettra ce vœu à l'autorité préfectorale.

COMMUNICATIONS. — Notre collègue, M. François Véber, a obtenu de la municipalité de Négrondes que la commune fasse relever une belle croix de carrefour du XVII^e siècle qui s'était effondrée. M. le Président en a remercié M. le Maire de Négrondes et en félicite M. Véber.

M. Secret donne différentes informations sur des églises: découverte à Audrix, dans la fenêtre axiale de l'abside, d'un bas-relief en calcaire blanc du XV^e siècle représentant un évêque; présence d'armoiries abbatiales sur le retable de Mouzens qui provient de Fongauffier; nettoyage de l'église de Chagnac par une équipe de scouts sous la direction du Père Mazeau.

M. le Dr Eybert nous a fait parvenir le croquis d'un écu ornant la clé de voûte de la chapelle latérale Nord de la petite église en ruines au-dessous du château de Bruzac, commune de Saint-Pierre-de-Cole. Il y a déchiffré les armes des Gourdon de Genouillac, « parti au 1 d'azur à trois étoiles de six rais d'or mises en pal, au 2 d'or à trois bandes de gueules ». Notre collègue pense que ce blason appartenait à Jacques I dit Gallot Ricard de Genouillac, co-seigneur de Bruzac par son mariage avec Catherine Flamenc.

M. Secret a retrouvé à l'Evêché de Périgueux un portrait de Mgr George peint *post mortem* en 1861 par Jacques-Emile Lafon; ce travail assez médiocre est accompagné d'une inscription qui en a permis l'identification.

M. le Chanoine Goumet a rédigé une très intéressante communication sur la chapelle Saint-Jean d'Hautefort aujourd'hui disparue. Ce mémoire sera publié dans notre *Bulletin*.

Le Secrétaire général a noté, dans un inventaire de la collection Joursanvault qui vient d'être publié par les Archives du Lotret, plusieurs pièces relatives au « voyage de Périgord » entrepris en juillet 1398 à la suite des plaintes des habitants du pays contre leur comte: cette expédition dirigée par Boucicaut devait aboutir à la prise de possession du Périgord par le duc d'Orléans en janvier 1400.

M. Lionel Balout, professeur au Muséum d'histoire naturelle, nous a adressé une passionnante mise au point sur le traitement de la momie de Ramsès II dont il est le principal responsable.

M. Alain Rousset annonce qu'une émission sur l'abbé Breuil sera diffusée à la radio le 4 mars prochain sur France-Culture. De nombreux savants évoqueront la vie et l'œuvre de l'éminent préhistorien, qui naquit à Mortain en 1877 et travailla longtemps en Périgord.

M. Christian Chevillot projette en les commentant deux séries de diapositives: l'une est relative au tumulus du Bos-du-Four à Coursac, que l'on peut dater du 1^{er} âge du Fer; l'autre à l'oppidum gaulois de la Curade qui appartient à la Tène III. L'assemblée peut admirer tout particulièrement de très belles amphores, retrouvées en grand nombre à la Curade par l'équipe de M. Chevillot.

Enfin, M. Claude Lecombe signale l'existence de deux têtes gravées à l'abri du Fayard, commune de Campagne, qui rappellent celles du Trou Noir à Saint-Cyprien, ainsi qu'un blason à identifier qui se trouve dans la chapelle Sud de l'église de Salignac.

ELECTIONS. — Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à l'issue du scrutin de février, il est procédé à de nouvelles élections. M. le Colonel Ter-

mignon, assisté de MM. Estrade et Lacaille, préside au dépouillement et proclame les résultats suivants :

Votants: 46; suffrages exprimés: 46;

MM. Aublant et Soubeyran: chacun 45 voix;

M. Secret: 44 voix;

M^{me} Robin: 42 voix;

MM. Chevillot et Secondat, ainsi que M^{me} Sadouillet-Perrin: chacun 40 voix;

M. Becquart et M^{me} Marsac: chacun 39 voix;

M. Deffarges: 38 voix;

M. Jouanel: 34 voix;

M. Roussot: 33 voix;

MM. Bouriel et Maligne: chacun 31 voix;

M. Penaud: 25 voix;

MM. Delmas et Lacombe: chacun 24 voix;

M. Fournioux: 23 voix.

ADMISSIONS. — M. Roger MERLHE, les Nouzarèdes, Château-l'Evêque; présenté par M. et M^{me} Baylac;

M. Alec YELIN, 60, rue du Général de Gaulle, B 1310, la Hulpe (Belgique); présenté par MM. Roger Delmas et le vicomte de Jonghe d'Ardoye;

M. Bernard CAILLAT, les Caves, Chenaud; présenté par MM. Chevillot et Lacaille; M. le Dr H. DEPOUTRE, Redon, Grange-d'Ans; présenté par M. l'Amiral de Presle et M^{me} la Baronne de Bastard;

M. Michel CHOPARD, 5, rue Jean-François-Gerbillon, 75006 Paris; présenté par M^{me} Abrial et M. Becquart;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à l'issue de la séance et ont décidé de continuer dans leurs fonctions les membres du Bureau sortant. Deux nouveaux conseillers, MM. Christian Chevillot et Guy Penaud, remplacent au Conseil M^{me} Ponceau, qui ne se représentait pas, et M. André Delmas, non réélu.

COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER

EXERCICE 1976

Les comptes de l'exercice 1976 montrent que la situation de la Société reste bonne, malgré la dégradation de l'économie française au cours de l'année et le maintien de la cotisation à l'ancien taux de 25 F. Celui-ci sera provisoirement reconduit en 1977, sans garantie pour son maintien en 1978.

L'amortissement des dépenses engagées pour l'édition de l'album du centenaire, « Le Périgord vu par Léo Drouyn » s'est poursuivi de façon satisfaisante.

Aux douze séances mensuelles prévues par le règlement intérieur et qui ont réuni une moyenne de 33 membres, se sont ajoutées plusieurs séances, tenues en principe le dernier mardi du mois à 20 heures 30, par le Groupe de recherche archéologique constitué au mois de février 1976 au sein de notre Société.

On continue à noter une légère progression du nombre de nos membres (20 en 1976), bien que 28 d'entre eux n'aient pas encore donné suite à nos rappels.

Le **Bulletin** a été tiré cette année encore à 1.000 exemplaires, chiffre qui devra peut-être être augmenté prochainement.

Nos remerciements vont à ceux de nos membres qui ont eu l'amabilité de majorer bénévolement leur cotisation et nous donnent ou nous écrivent des témoignages d'encouragement et de satisfaction.

RECETTES

783 membres titulaires ont cotisé pour	19.686	
90 abonnements ont produit	2.875,03	
soit, pour 873 membres, un total encaissé de		22.561,03
Encaissement de 14 cotisations et abonnements arriérés		370
Droits de diplôme : 50 nouveaux membres		500
Dons et subventions :		1.867
— Majorations bénévoles de cotisations	1.367	
— Subvention du Conseil général de la Dordogne	500	
Ventes de bulletins et d'ouvrages :		4.255,06
dont F. 2.458,86 pour l'album du centenaire, « Le Périgord vu par Léon Drouyn »		

Intérêts et arrérages :		7.961,77
— Intérêts sur livret n° 53091 Caisse d'Epargne de Périgueux	5.860,20	
— Intérêts sur bons du Trésor 5 ans	1.446,57	
— Arrérages du portefeuille fonds d'Etat (legs Testut)	655	
Loyers des immeubles		14.733,76
Excursions		3.730
— 23 mai, 67 participants	3.060	
— 19 septembre, 63 participants	670	
Divers :		441
— Encart Laffitte Reprints	250	
— Autres	191	
Total des recettes		56.420,62

DEPENSES

Bulletin, tome CIII :		22.916,40
— Impression	18.572	
— Illustration	2.687,10	
— Distribution	1.657,30	
Cotisations et abonnements de la Société		331
Frais de poste et envois postaux		517
Frais de rappels pour cotisations et abonnements en retard		269,50
Frais et fournitures de bureau		1.621,09
Frais afférents aux immeubles :		7.861,85
— Impôts et taxes 1976	6.271,80	
— Assurances	434	
— Chauffage et éclairage	595,64	
— Eau	560,41	
Achats de mobilier (4 chaises)		200
Excursions :		3.290
— 23 mai	2.720	
— 19 septembre	570	
Divers :		750,92
— Achats pour la bibliothèque et reliure	408,60	
— Participation épée d'académicien du Professeur Chastel	100	
— Autres	242,32	
Total des dépenses		37.757,76

RECAPITULATION :

Total des recettes de l'exercice 1976	56.420,62
Total des dépenses de l'exercice 1976	37.757,76
Excédent de recettes de l'exercice 1976	18.662,86

ACTIF NET DE LA SOCIÉTÉ
au 31 décembre 1976

DISPONIBLE :

Espèces en caisse		0,93
Solde du compte courant postal Limoges 281.70		1.354,32
Solde du compte de dépôts de fonds n° 21.954 à la B.N.P. Périgueux		684,34
Solde du livret n° 53.091 à la Caisse d'Epargne de Péri- gueux		97.718,32
Ensemble		99.757,91

A déduire :

Encaissement de recettes à reporter sur l'exercice 1977	1.385	
Solde des dépenses de 1976 réglées en 1977	8.023,66	9.408,66

Actif disponible net	90.349,25
----------------------------	-----------

REALISABLE :

Bons du Trésor à 5 ans (domiciliés à la Trésorerie Générale de la Dordogne)		15.000
Echéance du 14-04-1977. Série BSD 2 1971. N° 40.739.900	1.000	
— du 30-06-1977. Série BSD 2 1972. N° 41.034.068	1.000	
— du 10-05-1978. Série BSD 2 1972. N° 41.692.273 à 276	4.000	
— du 10-02-1980. Série 1274. N° 203.307.981 à 983	3.000	
— du 16-02-1981. Série 7276. N° 800.605.202 à 204	3.000	
— 10-05-1981. Série 7276. N° 802.191.803 à 805	3.000	

IMMOBILISÉ :	4.456,04
---------------------	----------

Immeubles de la Société (pour leur valeur d'achat)	
18, rue du Plantier	2.200
16, rue du Plantier	2.256,04

Total de l'actif net	109.805,29
-----------------------------------	-------------------

POUR ORDRE :

Portefeuille de fonds d'Etat (Inaliénable suivant disposi- tions testamentaires du Professeur Testut, donateur). Pour sa valeur nominale	16.700
— 265 F de rente 5 % perpétuelle en 2 certificats nominatifs	5.300
— 294 F de rente 3 % 1945-54 amortissable en 3 certificats nominatifs	9.800
— 4 obligations de 400 F. Emprunt National d'Equi- pement 6 % 1967, à ordre. Série D. N° 1881 à 1884	1.600

Le Trésorier :
Pierre AUBLANT.

La céramique sigillée du Musée du Périgord :

Catalogue des marques de potiers

La céramique sigillée du Musée du Périgord comprend trois catégories de vases : la céramique lisse, sans estampilles de potiers, la céramique lisse portant des estampilles, les vases moulés (soit entièrement, soit avec applique), lesquels peuvent également porter des marques de potiers.

Seules les estampilles ont été partiellement publiées, essentiellement au *Corpus inscriptionum latinarum* (vol. XIII). Cependant toutes n'y figurent pas, certaines ont été mal lues, elles sont notées sans *fac simile* et sans indication de forme des vases; en outre des erreurs ont pu être faites sur l'attribution de marques à des potiers, en raison d'homonymie par exemple. C'est pourquoi il n'est pas inutile de reprendre l'étude des vases du Musée ¹.

En effet depuis la rédaction du *Corpus*, nos connaissances des ateliers de sigillée se sont améliorées — même si elles restent encore bien imparfaites — et on peut espérer arriver à une attribution de la plupart des estampilles à un atelier précis, ce qui permet de tracer une meilleure esquisse des courants de commercialisation de la céramique dans le Bassin aquitain qui constitue un ensemble original dans ce domaine ².

Cette étude comprend donc les estampilles sur vases lisses comme sur vases moulés (les décors de ces derniers seront étudiés ultérieurement). Les marques sont présentées dans l'ordre

1. Outre la C.I.L., d'autres ouvrages ont signalé des marques entrées ensuite au Musée; ce sont : P. BARRIERE, *La poterie ornée et sigillée de Vézère*, dans *Revue des études anciennes*, XXXIV-1932, p. 132-8; — P. VERNIERE, *Rapport sur la campagne de fouilles 1943 (Vézère)*, dans *B.S.H.A.P.*, 70-1943, pp. 15-19 et 107-114; — P. BARRIERE, *Découvertes récentes à Périgueux*, dans *Gallia*, II-1944, pp. 145-251 avec liste des estampilles du précédent; — P. GRIMAL, *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, V-1947, pp. 465-469. Tous ces ouvrages font référence à divers numéros du *B.S.H.A.P.* signalant des marques de potiers, et qu'il n'est donc pas utile d'énumérer ici.

2. Dans le texte qui va suivre, le mot Aquitaine sera toujours pris au sens de Bassin aquitain, et non de province romaine d'Aquitaine. Un renouveau des études de céramique trouvée sur les sites aquitains est dû surtout aux travaux de M. Michel Labrousse (indiqués en bibliographie).

alphabétique des noms de potiers ³. Le Musée du Périgord comprend 231 marques que nous avons recensées. Sur ce total, 16 illisibles ont été éliminées, 187 sont attribuables à un potier ou à un atelier, 22 sont fragmentaires ou difficilement lisibles, en tout cas attribuables à un potier ou à une officine, 6 sont anéigraphes (rosettes).

La lecture de chaque marque est précédée d'un numéro qui renvoie aux planches portant le *fac simile* de chacune (pl. I à III) et, lorsque le vase était suffisamment conservé, à des planches de formes (pl. IV à XVII). Ensuite sont indiquées les particularités éventuelles (lettres rétrogrades, cartouche à queue d'aronde, etc...) et la forme du vase. Pour chaque potier sont mentionnés brièvement le lieu et la période d'activité ainsi que la diffusion des estampilles ⁴.

Les conclusions que l'on peut tirer de ce catalogue sont abordées à la suite. Elles ne peuvent être que provisoires puisque la céramique du Musée du Périgord ne représente qu'une partie de celle qui a été trouvée à Périgueux. Mais ce côté précaire ne doit pas cacher l'intérêt scientifique qu'il y a à posséder un catalogue d'ensemble de la céramique sigillée du Musée, qui puisse servir de référence aux céramologues et archéologues.

Cette tâche n'aurait pu être menée à bien sans le concours de M. Soubeyran, conservateur du Musée du Périgord, et de M^{me} Soubeyran, qui m'ont réservé le meilleur accueil, fourni tous les renseignements souhaitables et beaucoup aidé en reclassant les réserves de céramique du Musée. Qu'ils en soient remerciés ici.

ABREVIATIONS UTILISEES

B.S.H.A.P. : Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.

C.I.L. : Corpus inscriptionum latinarum.

R.A.C. : Revue archéologique du Centre.

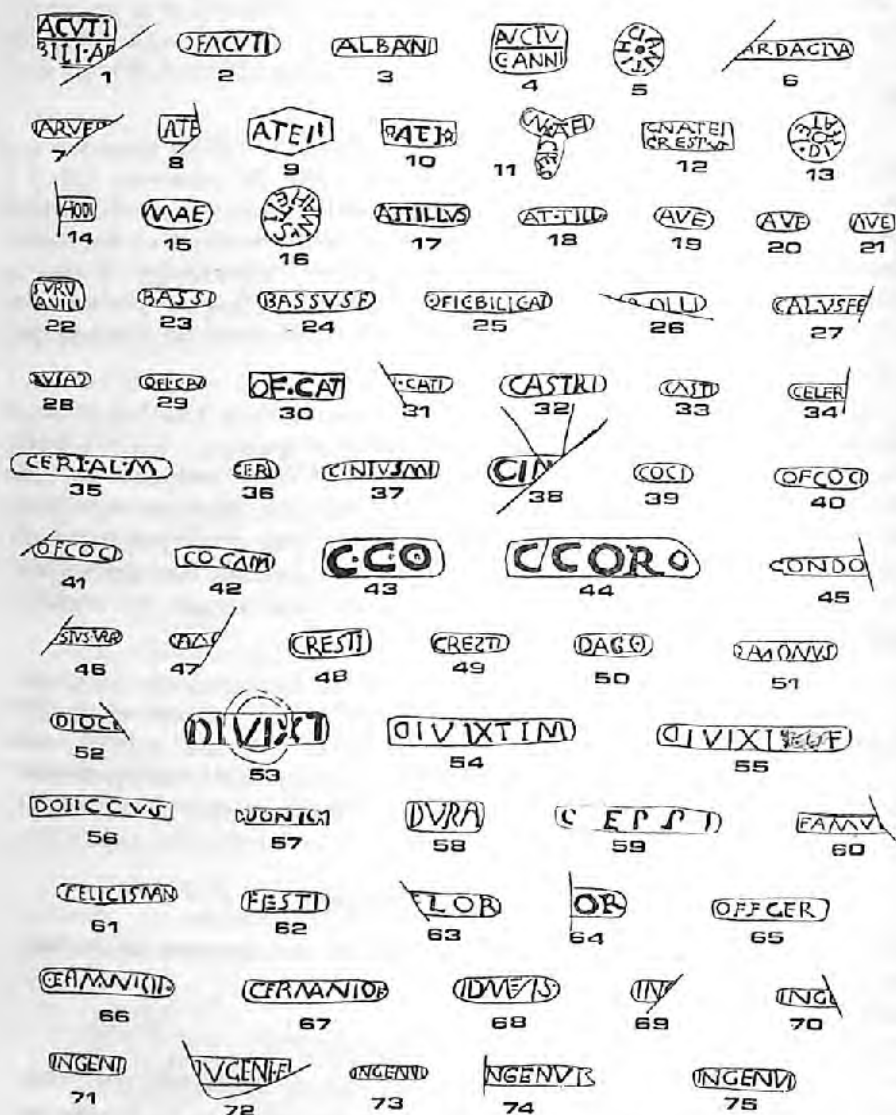
R.C.R.F.A. : Rei Cretariae Romanae fautorum acta.

Drag. : H. DRAGENDORF, *Terra sigillata*, dans *Bonner Jahrbucher*, XCVI, 1895.

Durand-Lefebvre : M. DURAND-LEFEBVRE, *Etude sur les vases de Montans du Musée Saint-Raymond de Toulouse*, dans *Gallia*, IV-1946, pp. 137-194.

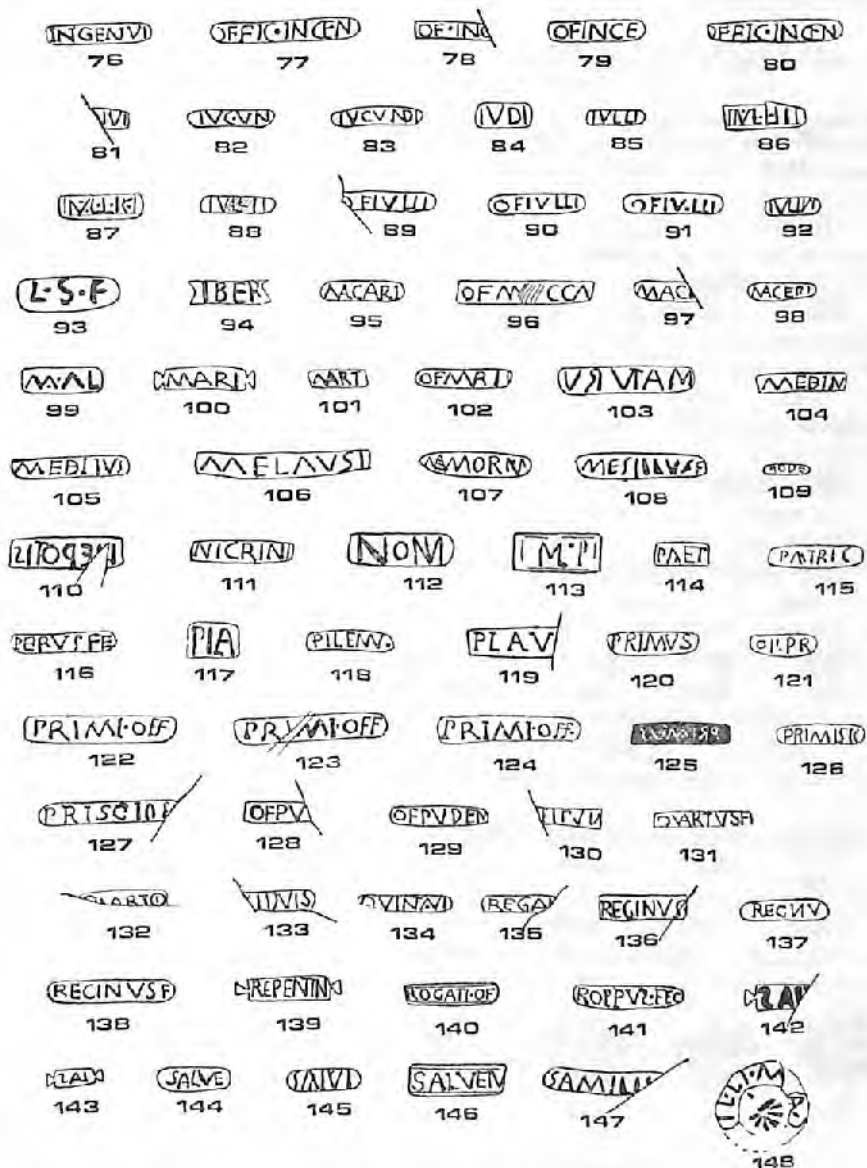
3. Les raisons qui ont poussé à adopter cette méthode sont essentiellement les risques d'erreur dans l'attribution de certaines marques à un atelier particulier (Montans ou la Graufesenque); nous suivons en cela M. Labrousse, 1975, p. 208-207.

4. Les ouvrages de référence sont indiqués dans les notes.



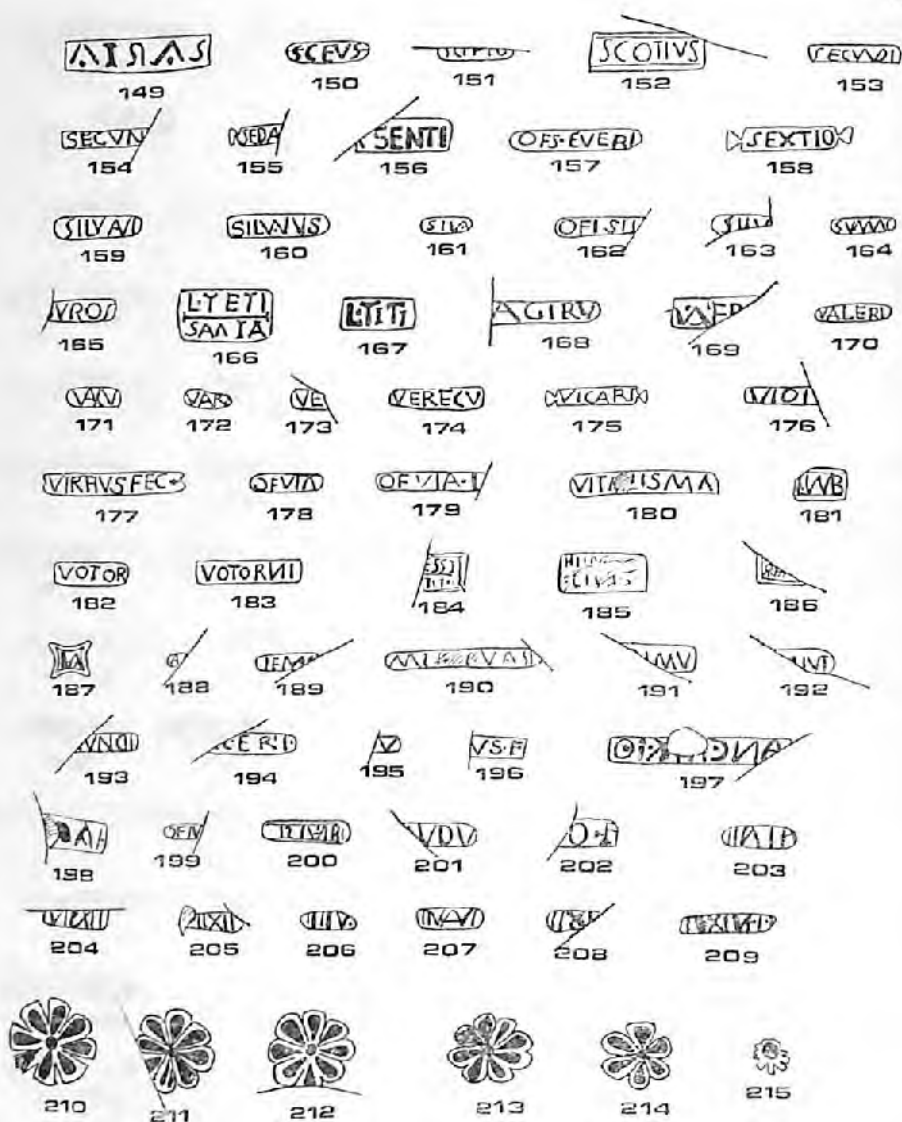
ESTAMPILLES DU MUSÉE DE PÉRIGUEUX

(Les reliefs sont figurés en noir).



ESTAMPILLES DU MUSÉE DE PÉRIGUEUX

(Les reliefs sont figurés en noir).



ESTAMPILLES DU MUSÉE DE PÉRIGUEUX

(Les reliefs sont figurés en noir).

- Fiches : J.-L. FICHES, La diffusion des sigillées italiques en Languedoc méditerranéen à travers les timbres de potiers, dans *R.A.C.*, 1972, p. 253-281.
- Goudineau : C. GOUDINEAU, La céramique arétine lisse : Fouilles de l'Ecole française de Rome à Bolsena, IV, 1968.
- Hermet : F. HERMET, La Graufesenque, Paris, 1938, I, XXXIX, 379 pp. ; II, 20 pp., 146 pl.
- Labrousse, St-Genès : M. LABROUSSE, Marques de potiers gallo-romains trouvées à Saint-Genès, commune de Castelferrus (Tarn-et-Garonne), dans *Actes du XIX^e Congrès d'études régionales de la Fédération des sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne tenu à Moissac les 5 et 6 mai 1963*, Albi, 1964, pp. 11-24, 5 fig.
- Labrousse, Galane : M. LABROUSSE, Notes complémentaires sur les monnaies et les marques de potiers trouvées à Galane, dans *Gallia*, XXIV-1966, pp. 179-187, 2 fig.
- Labrousse, Auch : M. LABROUSSE, Marques de potiers sur céramique sigillée trouvées à Auch au quartier du Matalin, dans *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, LXXIII-1972, pp. 341-384, 14 fig.
- Labrousse, Toulouse : M. LABROUSSE, Marques de potiers sur céramique sigillée trouvées à Toulouse de 1966 à 1973, rue des Tétus, place du Capitole et rue Saint-Jérôme, dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, VIII-1975, pp. 199-256, 12 fig.
- Martin, Eléments : Th. MARTIN, Eléments apportés à l'étude des potiers de Montans, dans *Fédération tarnaise de spéléo-archéologie ; travaux et recherches*, IV-1965-1966, pp. 121-136, 4 pl.
- Martin, Valery : Th. MARTIN, L'ensemble gallo-romain de Valery, commune de Busque, dans *Fédération tarnaise de spéléologie-archéologie ; travaux et recherches*, IX-1972, pp. 102-120, 12 pl.
- Martin, Recherches : Th. MARTIN, Deux années de recherches archéologiques à Montans, dans *R.A.C.*, XIII-1974, pp. 123-143, 9 fig.
- O.C. : A. OXÉ et H. COMFORT, *Corpus vasorum Arretinorum*, Bonn, 1968, 616 pp., XII pl.
- Oswald : F. OSWALD, *Index of potters' stamp on Terra sigillata (samian ware), Margidunum*, 1931 (réimpr. 1964).
- Oxé : A. OXÉ, Die ältesten Terra-sigillata Fabriken in Montans am Tarn, dans *Archeologischer Anzeiger*, XXIX-1914, pp. 63-75.
- Ritt. : E. RITTERLING, Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus, dans *Annalen des Vereins für nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung*, 40, 1912.
- Walters : H.B. WALTERS, *Catalogue of the roman pottery in the Department of antiquities in the British Museum*, 1908.

CATALOGUE

L'attention du lecteur est appelée sur le fait qu'il n'a pas été possible, pour des motifs d'ordre typographique, de reproduire les estampilles dans ce texte avec une exactitude absolue. On se reportera donc aux planches pour en avoir une image plus fidèle.

Acutus.

1 — ACVTI/BILIAR, sur fragment d'assiette.

2 — OF ACVTI, sur fragment de coupelle.

Acutus est connu comme potier de Montans et de la Graufesenque⁵, il a travaillé du règne de Tibère à celui de Néron. Sa production (ou leur production), très importante, comprenant les vases des deux officines, s'est vendue dans le Bassin aquitain, la Gaule, la vallée du Rhin, la Bretagne et l'Espagne.

La première de nos estampilles compte parmi les plus anciennes de la Graufesenque (tibérienne), où elle est attestée⁶, avec la même usure du cachet aux coins inférieurs. Elle limite les estampilles arétines en reprenant leur disposition bilinéaire, visant peut-être à tromper la clientèle sur la marchandise si les deux lettres AR sont à développer en *Aretinum* comme le propose O.C.⁷ *Acutus* serait alors associé à un autre potier, *Bilicalus*. La seconde estampille est nettement plus tardive. L'aspect du vase ne permet pas de se prononcer entre Montans et la Graufesenque.

Albanus.

3 — ALBANI, sur fond de Drag. 29.

Albanus a travaillé à la Graufesenque et à Montans⁸. C'est de ce dernier atelier que paraît provenir l'estampille, en raison de l'aspect du vase : vernis rouge sombre mat, pâte jaunâtre. Ses productions, bien représentées dans le Bassin aquitain, se sont répandues en Gaule, Rhénanie, Bretagne.

C. Annus.

4 — AVCTVS/C.ANNI, sur fond de tasse Goudineau 27 (?).

5. C.I.L. XII, 5686, 7-8; XIII, 10 009, 5 et 10 010, 33 et 37; DURAND-LEFEBVRE, n° 144, n° 1, pl. I; OSWALD, pp. 3-4, 423; OXÉ, 1914, p. 69, fig. 3 et p. 71; fig. 4; LABROUSSE, *Galene*, p. 180, n°s 6-11; 1975, pp. 208-9, n° 1.
6. L. BALSAN, *Observations sur quelques estampilles de potiers de la Graufesenque*, dans R.A.C., 1970-IX, p. 101, pl. I, 8. Autre estampille semblable signalée à proximité de la Graufesenque, à Ceilhes (Hérault); FICHES, 1972, p. 269.
7. O.C., 21.
8. C.I.L., XIII, 10 010, 77; OSWALD, p. 9, 423; DURAND-LEFEBVRE, p. 145 n° 4; LABROUSSE, Toulouse, pp. 209-210, n° 2.

L'importante firme arétine de C. Annius a exporté ses productions dans le bassin occidental de la Méditerranée et en Rhénanie ⁹. Le S de la première ligne est à peine apparent. Cet ouvrier de C. Annius a peu produit : O.C. signale 10 estampilles de lui, dont 2 à Arezzo.

Antihci (pour **Antiochi**).

5 — ANTIHICI dans un cercle, sur fond de tasse Goudineau 27.

Cet *Antiochus*, de Rome ou d'Italie centrale ¹⁰, a peu d'estampilles connues hors de Rome (Florence, Narbonne).

Ardacus.

6 — ARDACIVA = ARDACIMA, sur Drag. 15/17.

Ardacus, de la Graufesenque, a eu une abondante production écoulee dans les provinces d'occident, peu représentée dans le Bassin aquitain. Ses estampilles datent de la période Tibère-Claude ¹¹.

Arvernus ?

7 — ARVER[...], sur fragment de Drag. 15/17.

Plutôt qu'à *Arvernus*, potier de Rheinzabern, il faut rattacher cette estampille à la production d'*Arvernus*, potier signalé par Oswald sans indication d'origine ni de datation ¹². Les seules estampilles de l'*Index* se trouvent en Rhénanie. Il pourrait s'agir d'un potier de Gaule méridionale.

Cn. Ateius.

8 — ATE[...], sur fond de forme Goudineau 27.

9 — ATEI suivi d'une barre verticale : palmette ?, sur fond de forme Goudineau 27.

10 — couronne ATEI couronne, sur fond de forme Goudineau 27.

11 — CN.ATEI CRES, sur fragment de fond, forme indéterminable.

12 — CN ATEI/CRESTVS, sur fond d'assiette.

13 — ATEI.DI couronne, dans un cercle, sur fond interne de Drag. 11.

14 — (c)VHODI, sur fond de forme Goudineau 32 ?

15 — MAE, sur fond de forme Goudineau 27.

16 — MAIETIS en cercle, sur fragment de fond (Goudineau 27 ?).

9. O.C., 82' et 83 a-mm; pour AVCTVS: 83 f; marque de Périgueux: 83 f 5.

10. O.C., 99; pour la marque de Périgueux: 99 e = XIII, 10 009, 31.

11. C.I.L., XII, 5685, 73; XIII, 10 010, 167; OSWALD, p. 22, 351; HERMET, pl. 110, 12, 13.

12. OSWALD, p. 352.

Cn. Ateius a eu des ateliers en Italie à Arezzo et à Pise, et des succursales en Gaule (Lyon). La firme a produit massivement à la fin du règne d'Auguste, et ses productions sont les plus abondantes des italiques que l'on rencontre en Gaule¹³, en particulier dans le Bassin aquitain¹⁴. Les estampilles de Périgueux nous offrent un éventail des nombreux timbres de la firme : *Ateius* seul (n° 8-10)¹⁵, *Cn Ateius Crestus* (11-12)¹⁶, *Ateius Dionysus* (13)¹⁷, *Euhodus* (14)¹⁸, *Mahes* (15-16)¹⁹. Il peut être intéressant de souligner que les estampilles les moins courantes (n° 11 à 13) sont signalées sur les côtes de Méditerranée occidentale et dans le couloir Rhin-Rhône à l'exclusion du reste de la Gaule.

L.A. Attilius.

17 — ATTILLVS, sur Drag. 27.

18 — AT.TILLVS ?, sur Drag. 27. La dernière lettre du n° 18 n'est pas certaine.

Attilius est un potier de Montans, où il a travaillé au 1^{er} siècle (Claude-Vespasien)²⁰. Sa production, modeste, est surtout diffusée en Aquitaine. Il existe un homonyme à Lezoux, mais nous pensons pouvoir écarter cette origine qui ne correspond pas à l'aspect des vases.

Ave.

19 — AVE, sur Ritt. 5.

20 — AVE, sur Ritt. 5.

21 — AVE, sur Drag. 24.

Oswald avait rattaché ces estampilles à un potier *Avus* de la Graefesenque²¹. En fait, il ne s'agit peut-être pas d'un nom

13. O.C., 144 à 186. Parmi la littérature très nombreuse consacrée aux *ateians*, on trouvera une situation de la question dans les articles suivants: E. ETLINGER, *Vorbemerkungen zu einer Diskussion des Ateius Problems*, dans *R.C.R.F.A.*, IV-1962, pp. 27-44; B. HOFMANN, *Notes de céramologie antique*, IV, dans *Ogam*, XX-1968, pp. 163-174; FICHES, 1972, p. 259 et sq; M. PICON, E. MEILLE, M. VICHY, J. GARNIER, *Recherches sur les céramiques d'Ateius trouvées en Gaule*, dans *R.C.R.F.A.*, XIV-XV, 1972-3, pp. 128-135.
14. Pour les dernières découvertes régionales, LABROUSSE, Toulouse, pp. 212-213, n° 6; Auch, pp. 344-345.
15. O.C. 144; n° 8 n'est pas connu par O.C.; n° 9 = 144, 256 = C.I.L. XIII, 10 009, 43 d1, mais la palme n'est pas visible nettement; n° 10 = 144, 257 = C.I.L., XIII, 10 009, 43 d2, mal lue. ATEI.; la même estampille que le n° 10 à Poitiers: O.C. 144, 262.
16. O.C. 155; n° 11 = 155-15, mais lue avec TI ? à la fin au lieu de S; n° 12 inconnue de O.C., mais même marque signalée à Saintes: 155-11.
17. O.C. 158; n° 13 = 158. g mais lue CN ATEI.DI ou ///ATEI.DI; publiée avec le vase par H. VERTET, *Fragments d'un cratère arétin à Périgueux*, dans *Gallia*, 17-1959, 2, pp. 213-216, 3 fig., lue ATEI D ?
18. O.C. 161, 26: la marque n'est pas reproduite.
19. O.C. 169; n° 15 = 169-49; n° 16 = 169-50.
20. C.I.L., XIII, 10 010, 204; DURAND-LEFEBVRE, p. 148, n° 21-2; OSWALD, p. 28, 353.
21. OSWALD, p. 36-7, 356.

de potier ²² : des marques *ave* existent à Banassac, la Graufesenque et Montans ²³. Les n^{os} 19 et 20 semblent de Montans (pâte jaunâtre). Les 3 vases que nous avons se situent plutôt vers le milieu du 1^{er} siècle (entre 40 et 60).

Avillius.

22 — SVRV/AVIL, sur fragment.

Les estampilles *Surus Avilli* sont peu nombreuses ²⁴. Les *Avilli* sont attestés à Arezzo, mais pas leurs ouvriers.

Bassus.

23 — BASSI, sur fond de Drag. 27.

24 — BASSVS, sur fond de Drag. 29.

Bassus a travaillé à la Graufesenque de Tibère à Vespasien ²⁵. Son abondante production est diffusée en Gaule et en Bretagne, dans la vallée du Rhin, mais peu dans le Bassin aquitain.

Bilicatus.

25 — OFIC.BILIC.AT, sur fond de Drag. 29.

Bilicatus est un potier précoce de la Graufesenque (Tibère-Claude) ²⁶. Sa production assez modeste fut surtout commercialisée en Rhénanie et en Bretagne.

Bollus.

26 — BOLLI, sur fond de Ritt. 5.

Potier de la Graufesenque, de Claude à Vespasien ²⁷, *Bollus* a écoulé une production assez modeste en Gaule et Rhénanie. Ses estampilles sont cependant bien représentées en Aquitaine.

Calus.

27 — CALVS FE[...], sur fond de coupelle.

28 — CALVS rétrograde, sur Drag. 24.

La production de *Calus*, potier de la Graufesenque sous Néron et Vespasien, est diffusée en Gaule, et représentée en Aquitaine ²⁸. Le n^o 28 pourrait aussi être de *Caius* ²⁹.

Cantus.

29 — OFI.CAN, sur Drag. 25.

22. LABROUSSE, Toulouse, p. 213, n^o 9.

23. *Id.*, *ibid.*, notes 4 et 5, p. 214.

24. O.C. 248. A Chiuri, Ampurias, Orange; 248 d (Périgueux) = C.I.L., XIII, 10 009, 70.

25. C.I.L., XIII, 10 010, 277; OSWALD, p. 38639, 358; HERMET, pl. 110, 16.

26. OSWALD, pp. 42-43.

27. C.I.L., XIII, 10 010, 337; OSWALD, p. 46, 360; LABROUSSE, Auch, p. 360.

28. C.I.L., XIII, 10 010, 410-11; OSWALD, p. 54, 364; LABROUSSE, Toulouse, pp. 214-215, n^o 11.

29. OSWALD, p. 53.

30 — OF. CANT, sur fond de Drag. 15.

31 —]I.CANTI, sur Drag. 25.

Cantus a œuvré à la Graufesenque sous Tibère et Claude ³⁰. Ses marques, nombreuses, furent diffusées en Gaule et Rhénanie, mais peu dans le Bassin aquitain.

Castrus.

32 — CASTRI, sur fragment.

Castrus n'est attesté ni à la Graufesenque, ni à Montans, ni dans un autre atelier. La seule estampille signalée par Oswald est de Tarragone ³¹, ce qui a dû inciter Oswald à l'attribuer à un atelier de Gaule méridionale; la marque de Périgueux et l'estampille d'Auch confirment cette localisation.

Castus.

33 — CASTI, sur fond de coupelle (Drag. 24 ?).

Castus, de la Graufesenque ³², a écoulé son importante production en Occident (période Claude-Néron), mais très peu en Aquitaine.

Celer.

34 — CELER[...], sur Drag. 29 (fond interne).

Celer est signalé par Oswald comme potier de Montans, sous Claude et Néron ³³. Il a certainement travaillé aussi à la Graufesenque (ou un homonyme) où il est attesté ³⁴. Les estampilles sont assez peu nombreuses, diffusées en Gaule et Bretagne, mais peu répandues en Aquitaine.

Cerialis.

35 — CERI.ALM, forme Ludowici Tq ³⁵.

Cerialis est un potier de Lezoux, d'époque Trajan-Hadrien d'après Oswald ³⁶, plus tardif d'après B. Hofmann ³⁷. Sa production fut vendue en Gaule, Rhénanie, Bretagne. Un homonyme existe dans l'Est.

Cernus ?

36 — CERI, sur fond de coupelle.

La lecture CERI n'est attestée que pour *Cerialis* ³⁸, mais la

30. C.I.L., XIII, 10 010, 438; OSWALD, p. 58, 365, 425; LABROUSSE, Auch, p. 361.

31. OSWALD, p. 368. Autre marque OFCASTRI à Auch, LABROUSSE, Auch, p. 369.

32. OSWALD, p. 65, 368.

33. OSWALD, p. 70, 370.

34. HERMET, pl. 110, 31.

35. OSWALD, *Introduction*, pl. XLVI, 6 et sq.

36. OSWALD, p. 74, 372.

37. B. HOFMANN, *Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée*, Notice technique du G.A.A. du T.C.F., 21, pl. XI, 47, 1, pl. XV, 47, 2-5.

38. OSWALD, p. 74, 372.

forme du vase peut difficilement correspondre à une production de Lezoux. Une lecture CERN ou CERNI peut être envisagée. L'estampille serait alors de Cernus de Gaule méridionale ³⁹. On peut enfin envisager une lecture CERI se rapportant à un potier *Cerus* encore inconnu.

Cintusmus.

37 — CINTVSMI, sur Drag. 33.

Potier de Lezoux, où il a travaillé dans la seconde moitié du II^e siècle ⁴⁰, sa production a été écoulée en Gaule et Bretagne, elle est très rare dans le Bassin aquitain.

Cinus ?

38 — CIN, sur Drag. 25.

En raison de la forme du vase, il ne peut s'agir de *Cinnamus* de Lezoux; c'est plutôt une estampille de *Cinus* de la Graufesenque où il a travaillé au I^{er} siècle ⁴¹. Notons qu'il existe aussi un *Cina* de Lezoux, d'époque flavienne, à moins qu'il ne s'agisse de *C. Cino Senoviri* ⁴².

Cocus.

39 — COCI, sur fragment.

40 — OF COCI, sur fond de Ritt. 8 ?

41 — OFCOCI, sur fragment de fond d'assiette.

42 — COCAM, sur fond d'assiette (Drag. 15/17 ?).

Cocus a travaillé à la Graufesenque et aussi à Banassac de Tibère à Néron ⁴³. Ses productions assez peu nombreuses sont bien représentées en Aquitaine. Le n° 42 a été regroupé avec les productions de *Cocus* sans que l'attribution soit certaine. Oswald signale un COCAXI ⁴⁴ attribué à *Cocacus* de la Graufesenque.

C. Corius.

43 — C.C.O ou CCO, sur Drag. 46.

44 — CCORO, sur fond de Drag. 46 ?

C. Corius de Montans a produit sous Tibère et Claude ⁴⁵.

39. OSWALD, p. 75, 372. 4 marques connues à Amlens, Londres, Orange, Tarragone.

40. OSWALD, p. 78, 79, 373, voit en lui un potier de Saint-Bonnet, sous Trajan et les Antonins; B. HOFMANN, *op. cit.*, pl. XI, 58, le situe à Lezoux, de 150 à 190.

41. OSWALD, p. 79. Sa production est très faible.

42. OSWALD, p. 77, 373; voir en dernier lieu B. BEDET, J.L. FICHES, E. MAISTRE, *Quatre bols Dr. 37 inédits du décorateur C. Cin () Senoviri*, dans *Gallia*, 33-1973, 2 pp. 213-223; après trois articles de C. BEMONT, *Gallia*, 26, 27, 29; mais il est signalé seulement comme décorateur de moule.

43. OSWALD, p. 83, 374, 426; HERMET, p. 202, pl. 110-37; LABROUSSE, Auch, p. 361, signale que de nombreuses marques (172) ont été trouvées à la Graufesenque récemment.

44. OSWALD, p. 82.

45. C.I.L., XII, 10 010, 643; OSWALD, p. 88, 376.

Mais cette datation semble haute, compte tenu de la présence de ses estampilles sur Drag. 46; il aurait produit également dans la seconde moitié du 1^{er} siècle. Ses estampilles sont peu connues en dehors d'Aquitaine (quelques-unes en Gaule, Rhénanie, Bretagne).

Condollus.

45 — CONDO[...], sur fond de coupelle.

Condollus de Lezoux a une production réduite, diffusée en Gaule et en Bretagne, très rare en Aquitaine (le Mas-d'Agenais, Poitiers) ⁴⁶. Sa période de production serait tardive ⁴⁷.

Cosius et Vrappus.

46 —]OSIVS.VRAP, sur fond de coupelle.

Cosius et *Vrappus* ont travaillé en association à la Graufesenque sous Néron et Vespasien ⁴⁸. Leur production commune est assez modeste, mais diffusée en Gaule, Rhénanie, Bretagne, mais très rare en Aquitaine.

Crassus ?

47 — CRAC[ou CRAS[, sur Drag. 24.

L'estampille est difficilement lisible. Plutôt qu'à *Cracuna* de Lezoux, elle pourrait se rapporter à *Crassus* de la Graufesenque ⁴⁹, dont la production très réduite date du 1^{er} siècle.

Crestus.

48 — CRESTI, sur Ritt. 5.

49 — CRESTI S rétrograde, sur Ritt. 5.

Crestus, de la Graufesenque, a une production massive, écoulée en Gaule, Rhénanie, Bretagne, Espagne, de Claude à Vespasien ⁵⁰. Ses estampilles sont peu nombreuses en Aquitaine.

Dagomarus.

50 — DAGO (O pointé), sur fond de Drag. 33.

Dagomarus des Martres de Veyre, a travaillé de Domitien à Hadrien ⁵¹. Ses estampilles sont nombreuses en Bretagne, Gaule, Rhénanie, mais absentes d'Aquitaine, sauf une à Montans.

46. OSWALD, p. 87, 375, sous les Flaviens, mais sans certitude.

47. B. HOFMANN, *op. cit.*, p. 28, n° 63, le fixe de 130 à 160.

48. OSWALD, p. 90, 377; HERMET, pl. 110, 41.

49. OSWALD, p. 94.

50. C.I.L., XIII, 10 010, 697; OSWALD, p. 95-96, 378; HERMET, pl. 110, 43; LABROUSSE, Toulouse, p. 216, n° 14.

51. OSWALD, p. 102, 380; J.R. TERRISSE, *Céramiques sigillées gallo-romaines des Martres de Veyre*, 19^e supplément à *Gallia*, p. 83, 96; B. HOFMANN, *op. cit.*, pl. III, 22.

Damonus.

51 — DAMONVS, sur fond de Drag. 27.

Damonus, de la Graufesenque, a eu une production importante sous Claude et Néron, diffusée en Gaule, Bretagne, Espagne et Italie ⁵². Ses estampilles sont bien représentées en Aquitaine.

Diogenes.

52 — DIOCE[...], sur fragment.

Diogenes est un potier dont le centre de production reste indéterminé en Gaule méridionale. Il aurait travaillé sous Claude et Néron ⁵³. Ses estampilles sont peu nombreuses, dispersées en Gaule, deux seulement sont signalées à proximité de Périgueux, à Bordeaux et Poitiers. Un homonyme existe à Lezoux, auquel Oswald avait d'abord attribué la plupart des estampilles ⁵⁴.

Divixtus.

53 — DIVIXT, sur Drag. 46.

54 — DIVIXTIM D rétrograde, sur fond de tasse (Drag. 33 ?).

55 — DIVIX...F D rétrograde, sur fond de coupelle.

Divixtus a travaillé à Lezoux à partir d'Antonin le Pieux ⁵⁵. Ses estampilles, absentes d'Aquitaine, se sont répandues en Gaule et Bretagne. Le n° 55 a les deux lettres précédant le F difficilement lisibles : peut-être DIVIXTVS F qu'Oswald signale à Périgueux.

Doeccus.

56 — DOIICCVS, sur fond de coupelle Ludowici Tq.

Doeccus a travaillé à Lezoux et Lubié, d'après Oswald, sous Hadrien et les Antonins ⁵⁶. Sa production, très importante, fut vendue en Gaule, Bretagne, Rhénanie.

Donicatus.

57 — DONIC dans cartouche à queue d'aronde, fond de Drag. 27.

Donicatus est l'un des potiers de Montans les plus présents

52. C.I.L., XII, 5686, 299; XIII, 10 010, 743; OSWALD, p. 202-203, 380, 426; HERMET, pl. 111, 47; LABROUSSE, Toulouse, p. 218, n° 19.

53. OSWALD, p. 105, 381.

54. OSWALD, p. 106, 381.

55. OSWALD, p. 107, 382; la datation (Trajan-Antonins) est descendue par B. HOFMANN, *op. cit.*, 21, pl. XII, 70.

56. OSWALD, p. 108, 382, 436; STANFIELD et SIMPSON, *Central Gaulish Potters*, fixent la période de production des vases moulés de 160 à 190 (pl. 170: tableau chronologique).

sur les sites aquitains. Sa production s'est peu vendue en dehors (en Gaule, Rhénanie, Bretagne). Il a travaillé sous Claude et Néron ⁵⁷.

Duratus ?

58 — DVRA, sur fond de coupelle.

Oswald signale 3 estampilles attribuées à un *Duratus*, à Lezoux, Angers et Périgueux ⁵⁸. Récemment, une marque d'époque tibérienne, bilinéaire, a été signalée à Lezoux : DVRA/F.ARE ⁵⁹.

L. Eppius.

59 — L.EPPI, sur Drag. 46.

L.Eppius de Montans, a produit sous Claude et Néron d'après Oswald ⁶⁰. La mauvaise qualité du vase et de l'estampille pourrait être l'indice d'une production plus tardive.

Famulus ?

60 — FAMVL[...], sur fond d'assiette.

La pâte est très nettement jaunâtre, cela incite à attribuer le tesson à Montans. Un doute subsiste quant à la fin de l'estampille; plutôt que d'y voir une graphie erronée pour *Famius*, potier de Montans bien connu, il semble préférable de la rattacher à un *Famulus* qui est attesté à Saintes ⁶¹.

Felix.

61 — FELICIS MAN, sur fond de tasse (Drag. 27 ?).

Felix est un potier de Montans et de la Graufesenque (période Claude-Vespasien). Son énorme production est répandue dans les provinces d'Occident, mais c'est assez rare en Aquitaine ⁶². Le n° 61, par l'aspect de la pâte et par la graphie bien attestée à la Graufesenque, serait plutôt de ce dernier centre.

Festus.

62 — FESTI, sur fond de coupelle (Drag. 27 ?).

Festus est connu par peu de marques. Notre n° 62 semble

57. C.I.L., XIII, 10 010, 810; OSWALD, p. 110, 383; DURAND-LEFEBVRE, p. 155, pl. III, n° 57-59; MARTIN, *Eléments*, p. 123; LABROUSSE, Toulouse, pp. 219-220, n° 20.

58. OSWALD, p. 112.

59. H. VERTET, *Céramique sigillée tibérienne à Lezoux*, dans *Revue archéologique*, 1967, p. 257, fig. 1, n° 8, p. 260.

60. C.I.L., XIII, 10 010, 852-5; OSWALD, p. 115; LABROUSSE, *Gallia*, 1968, p. 555; Saint-Genès, p. 16, n° 27; Auch, p. 352.

61. Une marque FAMVL... que l'on peut rattacher à *Famulus* a été trouvée récemment: L. MAURIN, *Fouilles gallo-romaines à Saintes: les estampilles de potiers, deuxième partie*, 1975, p. 139, n° 28. Deux marques au Musée: FAMVL FEC et (f)AMVLV. L'examen en laboratoire du vase portant la seconde concluait à une production de la Graufesenque, (article à paraître).

62. C.I.L., XIII, 10 010, 889; OSWALD, p. 120, 121, 385; HERMET, pl. 111, 51 (même graphie: 51 c); LABROUSSE, Toulouse, p. 221, n° 24.

s'appliquer au *Festus* de Gaule méridionale (période Domitien-Trajan) plutôt qu'à son homonyme de Lezoux⁶³. Hors de Rhénanie, on ne l'a signalé en Gaule qu'à Vienne, Orléans et Périgueux.

Florus.

63 — FLOR, sur fond de coupe.

64 —]OR, sur fond interne de Drag. 37.

Florus a travaillé à la fin du 1^{er} siècle à Montans. Sa production assez faible est surtout connue dans le Bassin aquitain⁶⁴. Le n° 64, plutôt qu'à *C. Corius*, est attribuable à *Florus* en raison de la taille des lettres.

Flavius et Germanus.

65 — OFFLGER, sur fond de tasse ou coupelle.

Flavius et *Germanus* ont produit en association à la Graufesenque et Banassac sous Néron et Vespasien. Leurs estampilles, assez peu nombreuses, sont diffusées dans les provinces d'Occident, mais sont rares en Aquitaine⁶⁵.

Germanus.

66 — Cermani OF, sur Drag. 29 (fond interne).

67 — GERMANI OF, sur Drag. 29 (fond interne).

Germanus de la Graufesenque a travaillé de Néron à Domitien. Ses très nombreux vases se sont répandus dans tout l'Occident mais assez peu en Aquitaine⁶⁶.

Idmevis.

68 — IDMEVIS, sur fond de Drag. 29.

Idmevis est un potier de Gaule méridionale ayant travaillé dans la première moitié du 1^{er} siècle (Claude)⁶⁷. Oswald ne signale que 3 estampilles à Trèves, Genève et Périgueux. L'aspect du vase (vernis rouge brique brillant, pâte rose rouge) indiquerait plutôt une production de la Graufesenque.

Ingenuus.

69 — ING [...], sur fond de coupe ?

70 — INGE [...], sur fond d'assiette.

71 — INGENI, sur fond de Ritt. 8 ?

72 —]INGENI.F, sur Drag. 24.

63. OSWALD, pp. 121-122, 386; *Festus* de Lezoux utiliserait le E sous la forme II.

64. C.I.L., XIII, 10 009, 128; 10 010, 1100; OSWALD, p. 126, 387; DURAND-LEFEBVRE, p. 156, pl. III, n°s 68-71; LABROUSSE, Auch, p. 353.

65. OSWALD, p. 124, 386; HERMET, pl. 111, 64.

66. OSWALD, p. 135-6, 389; HERMET, pl. 111, n° 63.

67. OSWALD, p. 143, 392.

- 73 — INGENVI, sur fragment.
- 74 —]NGENVI, sur fond d'assiette (Drag. 15/17 ?).
- 75 — INGENVI, sur Drag. 15/17.
- 76 — INGENVI, sur fond de coupe.
- 77 — OF.INC[...], sur fond de Drag. 18.
- 78 — OF INCE, sur fond de tasse (Drag. 27 ?).
- 79 — OFFIC.INCEN, sur fond de Drag. 29.
- 80 — OFFIC.INCEN, sur fond de Drag. 29 ?
- 81 —]NVI, sur fond de Drag. 27 ?

Ingenius est un potier de la Graufesenque, d'époque Tibère-Néron. Son importante production fut commercialisée dans l'Occident (Gaule, Bretagne, Rhénanie, Espagne, Italie), et est assez bien représentée en Aquitaine ⁶⁸. Le nombre de ses estampilles à Périgueux est impressionnant, comparé aux autres potiers.

Iucundus.

- 82 — IVC.VN, sur fond de tasse.
- 83 — IVCVNDI, sur fond de Drag. 29.

Iucundus a travaillé à la Graufesenque ⁶⁹, mais aussi à Montans ⁷⁰, de Claude aux Flavians. Sa production, très importante, est diffusée dans tout l'Occident et bien représentée en Aquitaine (ce qui est certainement dû à l'*Iucundus* de Montans). Nos deux estampilles sont difficiles à attribuer à l'un des deux centres de production plutôt qu'à l'autre.

Iudi... ?

- 84 — IVDI, sur fond de tasse (Drag. 27 ?).

Cette estampille est, à notre connaissance, unique, et ne correspond à aucun nom de potier connu. Il est impossible de la lire MDI, ce qui se rapporterait à *Amandus*.

Iullus.

- 85 — IVLLI, sur Drag. 27.
- 86 — IVL.L.II, sur Drag. 27.
- 87 — IV.L:L.II, sur fond de tasse (Drag. 27 ?).
- 88 — IV..I rétrograde, sur fragment.
- 89 — OF IVLLI, sur Drag. 15/17.
- 90 — OF IVLLI, sur Drag. 15/17.
- 91 — OF IV.LLI, sur Drag. 16.

68. C.I.L., XIII, 10 010, 1032 (pour Périgueux C 1-5); OSWALD, p. 145-146, 392, 427; HERMET, p. 203, pl. 111, 67; LABROUSSE, Auch, p. 361-362; Toulouse, p. 223, n° 28.

69. C.I.L., XII, 5686, 246; XIII, 10 010, 1061; OSWALD, p. 148-149, 393; DURAND-LEFEBVRE, p. 158, n° 82-83; HERMET, pl. 111, 68.

70. MARTIN, Recherches, p. 132; LABROUSSE, Auch, p. 362; Toulouse, p. 224-225, n° 29.

92 — IVLLVS rétrograde, sur Drag. 27.

Iullus, de Montans, fut actif de Néron à Trajan ⁷¹. Ses estampilles sont très courantes en Aquitaine où il est l'un des potiers les plus fréquemment rencontrés. Hors d'Aquitaine quelques marques sont signalées en Gaule, Rhénanie, Bretagne.

L.S.F.

93 — L.S.F., sur Drag. 46.

Initiales correspondant aux *tria nomina* d'un seul potier, ou initiales de trois potiers associés; cette estampille est à notre connaissance unique, et faute de référence nous ne pouvons l'attribuer à aucun atelier précis.

Liberius ?

94 — LIBER, sur fragment.

La lecture n'est pas certaine; les première et dernière lettres restent douteuses. Il pourrait s'agir de *Liberius* ou de *Liber-tus* de la Graufesenque, ou de *Libertus* de Lezoux ⁷².

Maccarus.

95 — MACARI, sur fond de Drag. 29.

96 — OF MACCA, sur fond de Drag. 29.

La production de *Maccarus*, de la Graufesenque, considérable, est répandue en Gaule, Rhénanie, Bretagne, mais rare en Aquitaine (période Tibère-Néron) ⁷³.

Macer.

97 — MACE[...], sur fragment de forme plate.

98 — MACERI, sur fond de tasse (Drag. 27).

Macer, de la Graufesenque, a produit sous Néron et Vespasien une quantité moyenne de vases écoulés en Gaule, Rhénanie, Bretagne, peu fréquents en Aquitaine ⁷⁴.

Malcio.

99 — M.AL, sur Drag. 37 (fond interne).

Malcio est un potier de Montans du dernier quart du 1^{er} siècle. Sa production, assez modeste, est bien concentrée en Aquitaine (quelques vases en Bretagne) ⁷⁵.

71. C.I.L., XII, 5686, 463; 10 010, 998; OSWALD, p. 153, 394; DURAND-LEFEBVRE, p. 158, n^{os} 84-87; LABROUSSE, Auch, p. 33; Toulouse, p. 225-226, n^o 30.

72. OSWALD, p. 162-163, 396.

73. OSWALD, p. 173-174, 398-9, 428; HERMET, pl. 111, n^o 86.

74. C.I.L., XII, 5686, 516; XIII, 10 010, 1206; OSWALD, p. 175, 399; DURAND-LEFEBVRE, p. 162, n^o 108.

75. C.I.L., XIII, 10 010, 1245; OSWALD, p. 180, 400; DURAND-LEFEBVRE, p. 162, n^{os} 109-110; LABROUSSE, Toulouse, p. 228, n^o 34.

Marius.

- 100 — MARI dans cartouche à queue d'aronde, sur fond de tasse.

Marius est un potier de Gaule méridionale ⁷⁶. Mais notre estampille portant les queues d'aronde inciterait à le rattacher à Montans dont c'est une caractéristique ⁷⁷. La diffusion de ses vases touche la Rhénanie, la Bretagne, la Gaule et le Nord-Est de l'Espagne.

Martialis ou Martius.

- 101 — MART, sur Drag. 27.
102 — OFMARTI, sur Drag. 18.

Il semble s'agir d'estampilles de *Martialis* de la Graufesenque (période flavienne) dont la production fut écoulee en Gaule, Rhénanie et Bretagne ⁷⁸. Toutefois un *Martius* du Centre et de l'Est est indiqué par Oswald ⁷⁹ et nos estampilles pourraient être de lui.

Maturus.

- 103 — MATVRV rétrograde, sur Walters 79.

Maturus, de Lezoux, où il a travaillé à partir du règne d'Antonin, est connu par une production réduite, en Gaule et Bretagne; il était absent d'Aquitaine ⁸⁰.

Meddilus.

- 104 — MEDIIIV, sur fond de coupelle.
105 — MEDILVS, sur fond de Drag. 29 ?

Meddilus est un potier de la Graufesenque, d'époque Néron-Vespasien. Sa production, plutôt moyenne, est répandue en Gaule, Rhénanie, Bretagne, mais absente du Bassin aquitain ⁸¹.

Melausus.

- 106 — MELAVSI, sur fond d'assiette.

Melausus était connu comme potier de l'Est (Heiligenberg et Rheinzabern, Trajan-Antonins), mais il a un homonyme à Terre-Franche ⁸², d'où provient certainement notre marque. Sa

76. OSWALD, p. 188, 402.

77. LABROUSSE, 1975, p. 208.

78. MARTI est attribué par HERMET (pl. 111, 97) à *Martialis*, et B. HOFMANN (*op. cit.*, 21, pl. VIII, 100.4) signale MARTI pour *Martialis*; OSWALD, p. 189, 402, ne mentionne pas la forme MARTI ou MART.

79. OSWALD, p. 190, 403. Époque flavienne, II^e siècle.

80. OSWALD, p. 197, propose comme datation Trajan-Antonin, rectifiée en 140-190 par B. HOFMANN, *op. cit.*, 21, pl. XII, 124.

81. OSWALD, p. 199, 405; HERMET, pl. 111, 100.

82. OSWALD, p. 200; B. HOFMANN, *op. cit.*, 22, n° 178 (150-190); M. et P. Vauthey, *Inventaire de Terre-Franche*, dans R.A.C., XIV-1975, p. 137, n° 41; pl. II (MEELAVSI).

production est très peu importante, puisque, hors des centres de production, il n'est connu qu'à Paris.

Memor.

107 — MEMORM, sur Drag. 27.

Memor est un potier de la Graufesenque, dont la période d'activité va de Claude à Vespasien. Sa production abondante a été vendue en Gaule, Bretagne et Rhénanie ⁸³.

Mesillus.

108 — MESILLVS F, sur fond de Drag. 33.

Mesillus, dont trois estampilles seulement sont signalées par Oswald (les deux autres sont à Clermont et Soissons), est attribué à Lezoux sans indication de période d'activité ⁸⁴.

Modestus.

109 — MODE, sur fond de petite coupelle.

Modestus, potier de la Graufesenque, a produit sous Claude et Néron ⁸⁵ une grande quantité de vases, écoulés en Gaule, Bretagne, Rhénanie, peu en Aquitaine. *Modestus* (ou un homonyme) a travaillé aussi dans un atelier satellite de Montans ⁸⁶, et il est difficile d'attribuer notre estampille à l'un des deux centres de préférence à l'autre.

Nepos.

110 — NEPOTIS rétrograde, sur fond de tasse (Drag. 46 ?).

Nepos de Montans a une production modeste, d'époque Néron-Vespasien, presque exclusivement vendue en Aquitaine ⁸⁷.

Nigrinus.

111 — NICRINI, sur fond de coupelle (Ritt. 8 ?).

Nigrinus est un potier de Gaule méridionale (époque de Vespasien) dont quelques estampilles sont signalées en Gaule, Rhénanie, Bretagne, celle de Périgueux étant la seule en Aquitaine ⁸⁸.

Nomus.

112 — NOMI, sur fond de coupe.

Nomus de Montans a travaillé sous Néron et Vespasien. Sa

83. OSWALD, p. 201, 405-406.

84. OSWALD, p. 203.

85. C.I.L., XIII, 10 010, 1369; OSWALD, p. 207-208, p. 406-407; HERMET, p. 204, pl. 112, 105; LABROUSSE, Auch, p. 364, 1975, p. 229, n° 35.

86. MARTIN, Valéry, p. 105-107.

87. C.I.L., XIII, 10 010, 1416; OSWALD, p. 217, 409; DURAND-LEFEBVRE, p. 163, n° 118.

88. OSWALD, p. 220, 410.

production, écoulée partiellement en Rhénanie, Bretagne, Espagne, est surtout concentrée en Aquitaine ⁸⁹.

M.P. ?

113 — M.P. dans un rectangle, sur fond de forme Goudineau 27 ?

Cette estampille est signalée à Arezzo et Périgueux ⁹⁰ sans qu'on puisse la rattacher à un potier arétin déterminé. D'ailleurs l'estampille arétine M.P. est *in planta pedis*, c'est-à-dire plus tardive que la nôtre. Une lecture M.L.P. pourrait d'ailleurs être envisagée, mais ne correspond à aucun potier arétin.

Paetus ?

114 — PAET, sur Ritt. 8.

Cette estampille ne correspond à aucun nom de potier connu. Le seul dont le nom soit proche est *Aetus* de la Graufesenque, mais *P. Aetus* n'est pas attesté ⁹¹. La marque se lit parfaitement PAET (on notera la graphie du A) et il faudrait envisager l'existence d'un *Paetus* (?), vraisemblablement de Gaule méridionale.

Patricius.

115 — PATRIC, sur Drag. 29.

Patricius est un potier de la Graufesenque dont l'activité se situe de Néron à Domitien ⁹². Son importante production fut écoulée en Gaule, Bretagne, Rhénanie, et accessoirement en Espagne et Italie, mais est pratiquement absente d'Aquitaine.

Perus.

116 — PERVS FE, sur Drag. 27.

Perus est un nom de potier que l'on rencontre à la Graufesenque et à Banassac (Claude-Domitien), et à Lezoux (Tibère) ⁹³. Il s'agit ici plutôt du *Perus* d'époque tardive dont les estampilles sont diffusées en Gaule, Rhénanie, Bretagne, mais absentes d'Aquitaine.

Pila.

117 — PILA marque radiale, sur fragment d'assiette.

89. C.I.L., XIII, 10 010, 1439; OSWALD, p. 221; DURAND-LEFEBVRE, p. 163-165, n° 119; LABROUSSE, Toulouse, p. 230, n° 38.

90. O.C., 1197; l'estampille de Périgueux: 1197 b = CIL, XIII, 10 009, 180.

91. OSWALD, p. 6, 7.

92. OSWALD, p. 232-233, 412; HERMET, pl. 112, 119.

93. Oswald ne mentionne que *Perus* de Banassac, auquel il attribue la marque de Périgueux (p. 239, 413); *Perus* ou *Perrus* est aussi localisé à la Graufesenque: HERMET, pl. 112, 123; B. HOFMANN, *op. cit.*, 21, pl. III et VIII, 128; pour Lezoux: H. VERTET, *op. cit.*, p. 258, fig. 1, 12.

(A. Sestius) *Pila* est un potier arétin, attesté à Arezzo. L'estampille de Périgueux, radiale, doit compter parmi les premières arrivées chez les Pétrocores (antérieures à 15/10 avant J.-C.) ⁹⁴. Les marques PILA sont exceptionnelles en Gaule; O.C. les signale en Italie, à Carthage, Ampurias, Narbonne, Titelberg, à quoi il faut ajouter Ensérune ⁹⁵.

Pilemus.

118 — PILEMV, sur fond d'assiette 15/17 ?

Oswald fait de *Pilemus* un potier de Gaule méridionale qu'il situe sous Claude ⁹⁶. Il semble avoir travaillé à la Graufesenque ⁹⁷. Les marques connues sont rares (à Mayence, Orléans, Bonn, Trèves) et toutes du même libellé.

Plautinus.

119 — PLAV[...], sur lèvres de coupe.

Plautinus a travaillé sous Hadrien à Lezoux. Ses estampilles sont peu nombreuses ⁹⁸; hors de Lezoux il n'est connu que dans quelques villes de Gaule, et en Aquitaine seulement à Périgueux.

Primus.

120 — PRIMVS, sur Drag. 18.

121 — OF.PR, sur fond de tasse (Drag. 27 ?).

122 — PRIM.OFF, sur fond de Drag. 29.

123 — PRIM.OFF, sur fond de Drag. 29.

124 — PRIM.OFF, sur fond de Drag. 29.

125 — PRIMVS rétrograde (lettres en creux), dans la zone décorée d'un Drag. 29.

Primus est un potier de Montans et de la Graufesenque (période Claude-Vespasien) dont la production très abondante est diffusée dans tout l'Occident; mais on ne peut guère faire la part de ce qui revient à chacun des deux centres ⁹⁹. Les nombreuses marques d'Aquitaine sont vraisemblablement à mettre au compte du *Primus* de Montans. En ce qui concerne les nôtres, l'aspect extérieur des vases (vernis et pâte) ne permet d'attribuer à Montans que le n° 125, le doute subsiste pour les autres.

94. GOUDINEAU, *La céramique arétine lisse*, 1968, p. 353.

95. O.C., 1798; la marque de Périgueux; 1798 o; à Ensérune, une marque PILA radiale, FICHES, p. 279, n° 197, 198; fig. 7, p. 277.

96. OSWALD, p. 240.

97. D. ROUQUETTE, *Chronique céramique II*, dans *Bulletin de la société d'études scientifiques de Sète et sa région*, III-1971, p. 101.

98. OSWALD, p. 241, 413.

99. C.I.L., XII, 5686, 714; XIII, 10 010, 1569; OSWALD, p. 248-250, 414; HERMET, pl. 112, 132; DURAND-LEFEBVRE, p. 166, n° 134; LABROUSSE, Toulouse, p. 233, n° 44.

Primus et Scottius.

126 — PRIMISCO, sur fond de coupe.

Ces deux potiers ont travaillé en association à la Graufesenque sous Claude et Néron ¹⁰⁰. Leur production est diffusée en Gaule, Bretagne, Rhénanie et accessoirement en Espagne, mais absente d'Aquitaine.

Priscus.

127 — PRISCIOF, sur Drag. 33.

Priscus est un potier de Lezoux (Hadrien-Antonins) ¹⁰¹. Sa production assez faible est présente en Gaule et Bretagne, absente d'Aquitaine. La graphie PRISCI OF n'est pas attestée dans Oswald.

Pudens.

128 — OFPV[...], sur Drag. 15/17.

129 — OFPVDEN, sur fond d'assiette.

130 — OFIPVD, sur Drag. 24.

Pudens est un potier de la Graufesenque d'époque Claude-Néron. Son importante production est diffusée en Gaule, Rhénanie, Bretagne, mais pratiquement absente d'Aquitaine ¹⁰². Il est vraisemblable mais non certain que le n° 128 soit de *Pudens*; le n° 130 est très difficilement lisible, et lui est attribué sans certitude absolue.

Quartus.

131 — QVARTVS F, sur fond de tasse (Drag. 27).

132 — QVARTIO (I dans le O), sur fragment d'assiette ?

Quartus de la Graufesenque a travaillé sous Claude et Néron. Sa production, moyenne, fut commercialisée en Gaule, Rhénanie, Bretagne et un peu en Espagne, mais est rare en Aquitaine ¹⁰³.

Quidvis ?

133 — JVIDVIS, sur fond de coupelle.

Le début de la marque est incertain mais ne semble pouvoir être restitué que par la lettre Q. Ce qui donnerait QVIDVIS à mettre peut-être en relation avec *Quidmevis* ¹⁰⁴. Une marque QVIDVIS est signalée à Saintes ¹⁰⁵.

100. OSWALD, p. 251, 414; HERMET, pl. 112, 133.

101. OSWALD, p. 251, 415.

102. OSWALD, p. 253-254, 414; HERMET, pl. 112, 135.

103. C.I.L., XIII, 10 010, 1598; OSWALD, p. 255-256, 415; LABROUSSE, 1975, p. 134, n° 6.

104. ROUQUETTE, *op. cit.*, p. 101, attribué à la Graufesenque.

105. J.P. BÉGUE, J.L. TILHARD, M. ROUVREAU, *La céramique gallo-romaine recueillie à la Clinique Richelieu, à Saintes, dans Revue de Saintonge et d'Aunis*, XLVIII, 7^e fasc., 1972, fig. 2, 22, p. 165; fig. 1, 10, p. 163.

Quintanus.

134 — QVINTANI, sur Drag. 27.

Quintanus est un potier de la Graufesenque, sous Claude et Néron. Sa production, peu importante, s'est vendue en Gaule et Rhénanie, et n'est pas signalée en Aquitaine, sauf à Périgueux ¹⁰⁶.

Regalis.

135 — REGAL[...], sur fond de tasse (Drag. 27 ?).

Regalis était considéré comme un potier de Lezoux (homonyme à Rheinzabern) ¹⁰⁷, mais il est certain qu'un *Regalis* a également travaillé à Valery près de Montans ¹⁰⁸. C'est à ce dernier qu'il convient de rattacher notre estampille.

Reginus.

136 — REGINVS, sur Drag. 27.

137 — RECNV (N rétrograde), sur fond de coupe (peut-être Drag. 29).

138 — RECINVSF, sur fond de coupe (peut-être Drag. 29).

Reginus est un potier localisé par Oswald à Lezoux; Lubié ? et Mandeure ¹⁰⁹, un homonyme ayant produit dans les ateliers de l'Est ¹¹⁰. Un *Reginus* a aussi travaillé aux Martres de Veyre ¹¹¹ mais aucune de nos estampilles ne correspond à celle des Martres de Veyre. Il faudrait donc les rattacher à *Reginus* de Lezoux, d'époque Domitien-Antonin, bien qu'une attribution à la Gaule méridionale d'un *Reginus* soit envisageable.

Repentinus.

139 — REPENTINI, sur fond d'assiette.

Repentinus a dû commencer à travailler sous Claude, à Montans. Sa période d'activité se prolonge sous les Flaviens. Ses estampilles sont limitées à l'Aquitaine ¹¹².

Rogatus.

140 — ROGATIOF, sur fond de tasse (Drag. 27 ?).

Rogatus est un potier précoce de la Graufesenque (sous Tibère et Claude) dont la production assez modeste s'est vendue en Gaule et Rhénanie, et très peu en Aquitaine ¹¹³.

106. OSWALD, p. 256.

107. OSWALD, p. 259-260, 415.

108. MARTIN, Valery, p. 108, pl. 8, 1.

109. OSWALD, p. 260-261, 415.

110. OSWALD, p. 261, 416.

111. TERRISSE, *op. cit.*, p. 103, pl. LIV.

112. C.I.L., XIII, 10 010, 1613, 1627; OSWALD, p. 263, 416; DURAND-LEFEBVRE, p. 167, n° 139; LABROUSSE, 1975, p. 234, n° 47.

113. C.I.L., XIII, 10 010, 1645; OSWALD, p. 266; HERMET, pl. 112, 138.

Roppus.

- 141 — ROPVVS.FEC le S à l'envers, sur fond de Drag. 15/17.

Roppus non localisé précisément par Oswald, est attesté à la Graufesenque sous Néron et Vespasien ¹¹⁴. Sa production très faible est dispersée en Occident (6 estampilles signalées par Oswald entre Londres, Trèves et Tarragone). Certaines de ces marques ont pu être confondues avec celles de son homonyme de Lezoux.

Salvetus.

- 142 — SALV[...] le S initial à l'envers, dans cartouche à queue d'aronde, sur Drag. 15/17.
 143 — SAL ou SALVE le S initial à l'envers, dans cartouche à queue d'aronde, sur fond de tasse (Drag. 27 ?).
 144 — SALVE, sur fragment.
 145 — SALVII, sur Ritt. 8.
 146 — SALVETV, sur fond de coupe.

Salvetus est considéré comme un potier de Montans contemporain de Claude et Néron, mais il a (ou son homonyme) aussi travaillé à la Graufesenque ¹¹⁵. Les estampilles, nombreuses, se trouvent en Gaule, Rhénanie, Bretagne, et particulièrement en Aquitaine. Les n^{os} 142, 143 sont certainement de Montans puisque dans des cartouches à queue d'aronde et sur des vases à pâte jaunâtre, les autres sont difficilement attribuables à l'un des deux centres. Le n^o 143 est de lecture difficile et son classement parmi les estampilles de *Salvetus* n'est pas sûr, puisqu'Oswald indique aussi un *Salvius* à Montans ¹¹⁶.

Samillus.

- 147 — SAMILLI, sur Walters 79.
 148 — (sa)MIL.LIMA[...], en cercle autour d'une rosette, sur Drag. 46.

Samillus de Lezoux, où sa période d'activité se situe sous Antonin le Pieux et ses successeurs, est connu par peu d'estampilles, en Gaule et en Bretagne, mais pas dans le Sud de l'Aquitaine ¹¹⁷.

114. OSWALD, p. 267; HERMET, pl. 112, 140.

115. C.J.L., XIII, 10 010, 1707; OSWALD, p. 278, 427; LABROUSSE, Toulouse, p. 236, n^o 50, qui fait état des découvertes de la Graufesenque (voir aussi *Gallia*, XXVI, 1968, p. 521).

116. OSWALD, p. 279.

117. OSWALD, p. 279, 418, fait commencer sa période d'activité sous Hadrien; B. HOFMANN, *op. cit.*, 21, p. 30, n^o 170, la fixe entre 140 et 190.

Sarrus, Sarra ?

149 — SARIA rétrograde, sur fond de coupe.

Le vernis rouge orangé mat ne subsiste qu'à l'état de traces sur le fond interne, la pâte est nettement jaunâtre. Il est dès lors difficile d'attribuer ce vase à *Sarra* ou *Sarrus* de la Graufesenque pour lequel la graphie O SARIA est attestée ¹¹⁸. On notera par ailleurs les A dont la barre est remplacée par un point, et la forme particulière du R.

Sceus.

150 — SCEVS, sur Drag. 27.

Les marques de ce potier sont rarissimes. Oswald en donne quatre de libellé identique à Fontenay, Nallier, Poitiers, Saintes ¹¹⁹. Il en existe une cinquième au Musée de Rochefort ¹²⁰. La diffusion des marques de *Sceus* se trouve donc limitée à nos régions de l'Ouest. L'aspect extérieur du vase de Périgueux n'est pas typique d'un atelier particulier, mais c'est certainement une production de Gaule méridionale du 1^{er} siècle, peut-être de Montans.

Scipius.

151 — SCIPIO ou V, sur fond de tasse (Drag. 27 ?).

Scipius est un potier de Montans connu par quelques estampilles (à Montans, Agen et Lectoure). Sa période d'activité reste imprécise (Néron-Vespasien ?) ¹²¹.

Scotius.

152 — SCOTIVS, sur fond de Drag. 29.

Scotius est un potier de la Graufesenque dont la période d'activité va de Tibère à Néron. Sa production très abondante s'est vendue en Gaule, Rhénanie, Bretagne, assez peu en Aquitaine ¹²².

Secundus.

153 — SECVNDI, sur fond de coupe.

Secundus a travaillé à la Graufesenque et Montans de Claude à Vespasien. Sa production très importante s'est répandue dans tout l'Occident (Gaule, Rhénanie, Bretagne, mais aussi en

118. OSWALD, p. 281.

119. C.I.L., XIII, 10 010, 1739; OSWALD, p. 284; la marque de Poitiers est reproduite par Lombard, 1972, p. 158-159, n° 25, qui indique: « l'examen de la terre lui assigne Montans comme lieu de fabrication » (il y a deux estampilles dont une sur Drag. 27). Une marque SCEVS analogue est attribuée par Hofmann à Montans, *op. cit.*, 21, pl. II, 57.

120. Je remercie M. C. Gabet de l'avoir si aimablement ouvert.

121. OSWALD, p. 284.

122. C.I.L., XIII, 10 010, 1748; OSWALD, p. 285, 418; HERMET, pl. 112, 154.

Italie, Espagne, Afrique) y compris l'Aquitaine ¹²³. Le n° 153 ne peut être attribué avec certitude à l'un des deux centres de fabrication.

Secundus ou Secundinus.

154 — SECVN[... sur fragment d'assiette.

L'estampille est cassée à peu près en son milieu. Il faut donc ajouter encore cinq lettres pour l'avoir en entier; or aucune marque de *Secundus* de la Graufesenque n'a cette longueur. On peut l'attribuer à *Secundinus* de la Graufesenque, à un homonyme de Lezoux, ou à *Secundus* de Lezoux (pour lequel SECVNDI FECL, SECVNDVS FE etc... sont attestés) ¹²⁴. La pâte légèrement micacée de notre vase indiquerait plutôt une production lédosienne.

Sedatus.

155 — SEDA[... dans carlouche à queue d'aronde, sur fragment d'assiette.

Sedatus est un potier de Montans de la fin du 1^{er} siècle; il a ensuite (ou un homonyme) travaillé à Lezoux. Sa production est bien représentée en Aquitaine ¹²⁵. Le cartouche à queue d'aronde indique une estampille de Montans.

C. Sentius.

156 — C SENTI, sur fragment d'assiette.

C. Sentius est un potier arétin dont l'importante production s'est vendue sur les côtes méditerranéennes (Italie, Afrique, Espagne, Grèce, Asie mineure, Egypte, Narbonnaise), dans les régions rhodanienne et rhénane, en quelques endroits de Gaule, dans l'Ouest à Poitiers, Saintes ¹²⁶ (période d'activité à la fin du 1^{er} siècle avant J.-C.).

Severus.

157 — OF S.EVERI, sur fond d'assiette.

Severus est un potier de la Graufesenque d'époque Néron-Vespasien, mais a eu des homonymes à Lezoux et dans l'Est. Sa production, considérable, s'est écoulée en Gaule, Rhénanie,

123. C.I.L., XIII, 10 010, 1764; OSWALD, p. 287-289, 418; HERMET, pl. 112, 155; LABROUSSE, Auch, p. 365-366; Toulouse, p. 237, n° 51.

124. Pour ces divers potiers, voir OSWALD, p. 286 et sq. D'autres homonymes existent dans les ateliers de l'Est.

125. C.I.L., XIII, 10 010, 1769; OSWALD, p. 290; DURAND-LEFEBVRE, p. 170, n° 151 et 153; LABROUSSE, Auch, p. 355.

126. O.C. 1732: 2 marques sont signalées à Périgueux; n° 156 = 1732, 70 = C.I.L., XIII, 10 009, 231 b; B. HOFMANN, *Notes de céramologie antique III*, dans *Ogam*, XIX-1967, fasc. 3-4, pp. 220-224, donne une carte de diffusion: fig. 1, p. 224.

Bretagne, accessoirement en Espagne et Afrique, peu en Aquitaine (Lectoure, Montans) ¹²⁷.

Sextus.

- 158 — SEXTIO dans cartouche à queue d'aronde, sur fond de coupelle.

Sextus est un potier attesté à la Graufesenque de Claude à Vespasien, et à Lezoux ¹²⁸. Le cartouche à queue d'aronde, la couleur jaunâtre de la pâte du vase laisseraient penser que cette estampille vient de Montans. Quelques marques sont signalées en Aquitaine.

Silvanus.

- 159 — SILVANI, sur fond de coupe.

- 160 — SILVANVS, sur fond de coupelle.

- 161 — SILVA, sur fond de coupelle.

Silvanus est un potier de la Graufesenque. Sa production, datée de Claude à Vespasien, s'est vendue en Gaule, Rhénanie, Bretagne, mais peu en Aquitaine ¹²⁹.

Silvanus, Silvinus, Silvius ?

- 162 — OFISIL[...], sur fragment d'assiette.

- 163 — SILV[...], sur fragment.

Ces deux marques incomplètes peuvent être attribuées à plusieurs potiers : *Silvanus* de la Graufesenque, *Silvinus* de la Graufesenque, mais dont un homonyme existe à Lezoux, *Silvius* de la Graufesenque avec un homonyme à Lezoux ¹³⁰.

Sumacus (Summacos).

- 164 — SVMAC, sur fond de tasse (Ritt, 8 ?).

La lecture n'est pas absolument certaine. On ne peut attribuer cette marque qu'à *Sumacus* (ou *Summacos*) de la Graufesenque dont seulement deux marques sont connues à Amiens et Mayence ¹³¹.

Surus ?

- 165 — SVROS, sur fragment.

Il n'y a pas de lettre avant *Suros*, si l'on en juge d'après la place de l'estampille. Il pourrait s'agir d'une marque de *Surus*

127. OSWALD, p. 296-297, 419; HERMET, pl. 112, 160; B. HOFMANN, *Notes de céramologie antique IV*, dans *Ogam*, XIX-1967, fasc. 56, pp. 160-164, fig. 1, p. 459, n° 21-64.

128. OSWALD, p. 299.

129. OSWALD, p. 301, 420; HERMET, p. 206, pl. 112, n° 162; LABROUSSE, Auch, p. 356, fait état de nombreuses marques trouvées récemment à la Graufesenque.

130. OSWALD, p. 302-303, 420.

131. OSWALD, p. 308.

de Montans (Néron-Vespasien) ¹³², bien que SVROS ne soit pas attesté pour lui. La pâte de nuance jaunâtre du tesson trahit par ailleurs une production de Montans.

L. Tettius Samia.

166 — L.TETI/SAMIA marque radiale, sur fond de grand plat à gros pied (Goudineau 26 ou 28).

L. Tettius Samia est un potier d'Arezzo, des deux dernières décennies du 1^{er} siècle avant J.-C. (cette marque radiale serait antérieure à 15-10 avant J.-C.). Sa production considérable s'est écoulée dans les régions méditerranéennes : Italie, Espagne, Languedoc, région Rhône-Rhin, accessoirement en Afrique et Orient, mais elle est bien représentée en Aquitaine, jusqu'à Poitiers ¹³³.

L. Titius.

167 — L.TITI, sur fond d'assiette (Goudineau 24 ?).

L. Titius d'Arezzo a une production importante vendue en Italie, Afrique, Orient (peu), Espagne, Rhénanie, et un peu en Gaule ¹³⁴.

Vagirus.

168 —]AGIRV, sur Walters 79.

Vagirus est un potier de Lezoux dont la période d'activité débute sous Antonin le Pieux. Ses vases assez peu nombreux se sont surtout vendus en Gaule et Bretagne ¹³⁵. Si l'estampille n° 168 n'est pas décentrée, une lettre devrait précéder le V.

Valerius.

169 — VALER[...], sur fragment d'assiette.

Les marques de *Valerius* d'Arezzo sont confondues avec celles de *Valerius* de Montans ¹³⁶. Cette estampille est certainement arétine en raison des ligatures.

170 — VALERI, sur Drag. 27.

Il s'agit incontestablement d'une marque de *Valerius* de Montans, d'après la couleur jaunâtre de la pâte du vase. *Valerius* a produit de Tibère à Néron des vases qui se sont vendus essen-

132. OSWALD, p. 309-310.

133. O.C., 1968; la marque de Périgueux = 1968, 107 = C.I.L., XIII, 10 009, 254 c; LABROUSSE, Auch, p. 345; une carte de diffusion est donnée par E. ETLINGER, *op. cit.*, p. 32, carte p. 44.

134. O.C., 2052; la marque de Périgueux, 2052, 55 = C.I.L., XIII, 10 009, 264 a.

135. OSWALD, p. 323, donne comme datation Hadrien-Antonin; B. HOFMANN, *Notice...*, 21, p. 32, n° 270, propose 140-190.

136. O.C., 2222, ne signale pas la marque de Périgueux.

tiellement en Aquitaine ¹³⁷, et accessoirement en Gaule, Germanie, Bretagne, Espagne.

Valuco.

171 — VALV, sur fond de coupelle ou tasse.

Valuco, dont quelques marques seulement sont connues (en Gaule et Germanie), aurait travaillé à la Graufesenque sous les Flaviens ¹³⁸.

Vapuso ?

172 — VAPV, sur fond de tasse.

Vapuso est un potier de la Graufesenque. Sa production, datée de Tibère à Néron, s'est vendue principalement en Gaule et Rhénanie, mais pas en Aquitaine ¹³⁹. La lecture VAPV est ambiguë, mais une estampille de la Graufesenque porte la même ligature (VAPVSO.FF) ¹⁴⁰; on pourrait aussi proposer VARV, un *Varius* ou *Varus* de Gaule méridionale ayant d'après Oswald utilisé le libellé VARV ¹⁴¹.

Verecundus.

173 — VE[...], sur fond de plat.

174 — VERECV, sur Drag. 27.

Verecundus a travaillé à la Graufesenque et à Montans, mais il est difficile de faire la part qui revient à chacun des deux centres ¹⁴². *Verecundus* de la Graufesenque est daté de Claude à Vespasien; des marques bilinéaires d'un *Verecundus* indiquent une période de production peut-être antérieure ¹⁴³. Ce n'est qu'à titre d'hypothèse, invérifiable, que le n° 173 a été attribué à *Verecundus*; le n° 174 est certainement de Montans: la pâte du vase est de couleur rose-jaunâtre, et VERECV est attesté à Montans ¹⁴⁴.

Vicarus.

175 — VICARI dans cartouche à queue d'aronde, sur fond de coupe.

Vicarus est un potier de Montans (période Néron-Vespa-

137. C.I.L., XIII, 10 010, 284; OSWALD, p. 323-324, 428; DURAND-LEFEBVRE, p. 173-177, n° 168-207; LABROUSSE, Toulouse, p. 240-241, n° 58.

138. OSWALD, p. 324; D. ROUQUETTE, *op. cit.*, p. 103, l'attribue à la Graufesenque, alors qu'Oswald le situait seulement en Gaule méridionale.

139. OSWALD, p. 324-325.

140. HERMET, pl. 113, 172.

141. OSWALD, p. 325. VARV à Ampurias.

142. C.I.L., XIII, 10 010, 2010; OSWALD, p. 333; DURAND-LEFEBVRE, p. 178, n° 121.

143. O.C., 2262 (Poitiers et Bordeaux), auquel il faut ajouter un VERE/CVNDI à Jarnac; J.L. TILHARD, *Estampilles sur céramique sigillée du Musée de la Société archéologique et historique de la Charente*, dans *Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1972, p. 243, fig. 1, n° 34.

144. MARTIN, Valéry, p. 107; pl. VI, 6.

sien); sa production très faible s'est peu vendue hors d'Aquitaine (Rhénanie, Bretagne) ¹⁴⁵.

Viducus, Violus ?

176 — VIDI[...] ou VIOI[...], sur fond de Drag. 33.

La lecture n'est pas certaine : VIDI ou VIDV pourrait être de *Viducus* de Lubié ¹⁴⁶; VIOI ou VIOL serait attribuable à un *Violus* dont deux marques seulement sont connues ¹⁴⁷.

Virthus.

177 — VIRTHVS FEC+, sur grande assiette Drag. 18 (cercle de guillochage sur le fond interne de 11 mm de large et 82 mm de diamètre).

Virthus est un potier de la Graufesenque, où il a travaillé de Claude à Vespasien. Sa production assez modeste s'est vendue en Gaule, Rhénanie, Bretagne, très rarement en Aquitaine ¹⁴⁸.

Vitalis.

178 — OFVITA, sur Drag. 27.

179 — OFVITA.L[...] ou VITAL.I, sur assiette.

Ces marques sont attestées pour *Vitalis* de la Graufesenque ¹⁴⁹ dont la production très abondante s'est répandue en Gaule, Rhénanie, Bretagne, accessoirement en Italie, Afrique, Espagne, et s'est bien vendue en Aquitaine ¹⁵⁰.

180 — VITALISMA, sur Ludowici Sa.

Il s'agit de *Vitalis* des Martres de Veyre ¹⁵¹, dont la production a été écoulée en Gaule, Bretagne, Rhénanie.

L. Umbricius.

181 — L.VMB, sur fond de tasse ou coupelle.

L. Umbricius est un potier arétin bien connu, dont les nombreuses marques sont diffusées en Italie, Espagne, Rhénanie, Grèce, Orient, mais pas en Aquitaine ¹⁵².

Votornus.

182 — VOTOR, sur fragment.

183 — VOTORNI, sur fond de coupe.

145. C.I.L., XIII, 10 010, 2033; OSWALD, p. 333; DURAND-LEFEBVRE, p. 170, n° 121; LABROUSSE, Toulouse, p. 242, n° 61.

146. OSWALD, p. 335.

147. OSWALD, p. 337, à Reims et Rheinzabern.

148. OSWALD, p. 339, 422; HERMET, pl. 113, 180; LABROUSSE, Auch, p. 367.

149. HERMET, pl. 113, 179 c; HOFMANN, *op. cit.*, 21, pl. X, 183, 18 à 40.

150. C.I.L., XIII, 10 010, 2062; OSWALD, p. 340-342, 422; LABROUSSE, Auch, p. 367.

151. Attribué par OSWALD à Lezoux, p. 842; TERRISSE, *Les Martres de Veyre*, pl. LIV.

152. O.C., 2395; l'estampille de Périgueux: 2395, 55. Un *Staphilus L. Umbrici* existe à Saintes (O.C. 2456 = STAPHILI/L VMBR).

Votornus a travaillé à la Graufesenque au 1^{er} siècle. Sa production, très réduite, se retrouve en Rhénanie, Gaule (et à Ampurias); en Aquitaine elle est rare ¹⁵³.

Les marques qui suivent ne sont pas attribuables à un potier déterminé parce qu'elles sont incomplètes ou très difficilement lisibles, ou anépigraphes.

184 — ...ESSI/... ..., sur fond d'assiette.

185 — HILA ? .../... marque radiale, sur fond de plat.

On trouve dans O.C. beaucoup d'*Hilarus* dans diverses firmes arétines, et il n'est pas possible de se prononcer.

186 — ...? palme et couronne, sur fragment.

187 — marque anépigraphes ?, sur fragment.

Ces quatre marques sont italiques ou de tradition italique.

Le n° 185 est antérieur à 15-10 avant J.-C.

188 — A..., sur fond de coupelle.

189 — IFMI, sur Drag. 27.

La lecture n'est pas certaine. La première lettre peut être un O, et on pourrait proposer OFMA suivi peut-être d'un S.

190 — M... V., sur fond de Drag. 18/31.

On ne peut proposer aucun nom de potier correspondant à ces lettres très difficilement lisibles.

191 — .IMV, sur fond de Drag. 29.

La première lettre dont la partie supérieure apparaît peut être B,D,P,R, ce qui ne correspond à aucun potier connu. Si la marque est légèrement décentrée, il peut manquer une lettre supplémentaire, il pourrait alors s'agir de PRIMV.

192 — ...M, sur Drag. 25.

La dernière lettre peut être lue M ou INT (pour *Quintus* ?).

193 — ...VNDI, sur fond de Drag. 29.

Vraisemblablement IVCUNDI ou SECVNDI avec le D inversé.

194 — ...CERI ou F, sur fond de coupelle.

Cette marque peut correspondre à *Macer*, *Sacer*, *Sacerus*, *Niger*, etc...

195 — ...V, sur fond d'assiette.

La couleur ocre-jaunâtre de la pâte du tessons semble de Montans.

196 — ...VS.F, sur fond d'assiette.

La pâte — jaunâtre — semble de Montans.

153. C.I.L., XIII, 10 010, 2089, les deux marques de Périgueux: 2089, a 1-2; OSWALD, p. 345, 422; HERMET, pl. 113, 187; LABROUSSE, Toulouse, p. 243, n° 64.

197 — OL.A ?, sur fond de tasse.
On peut envisager OF..., ou une lecture rétrograde, mais la
marque reste énigmatique.

198 — ...AI, sur fond d'assiette.

199 — OF IV, sur Drag. 27.

200 — IALB ?, sur Drag. 27.

Une lecture rétrograde n'est pas plus satisfaisante.

201 — NDV ?, sur fond d'assiette.

202 — ...O.F, sur fond de Drag. 29.

Sont regroupées ici les marques du type « nébuleuse irréductible » ¹⁵⁴ :

203 — sur Drag. 27.

204 — sur Drag. 24.

205 — sur fond de coupelle ou tasse (Drag. 27 ?).

206 — sur fond de Drag. 27 ?

207 — une lecture VANI peut être envisageable; il s'agirait
alors de *Vanus* de Gaule méridionale ¹⁵⁵.

208 — sur fragment.

209 — sur Drag. 27.

Rosettes

210 — sur fragment.

211 — sur Drag. 46.

212 — sur fond de coupe ?

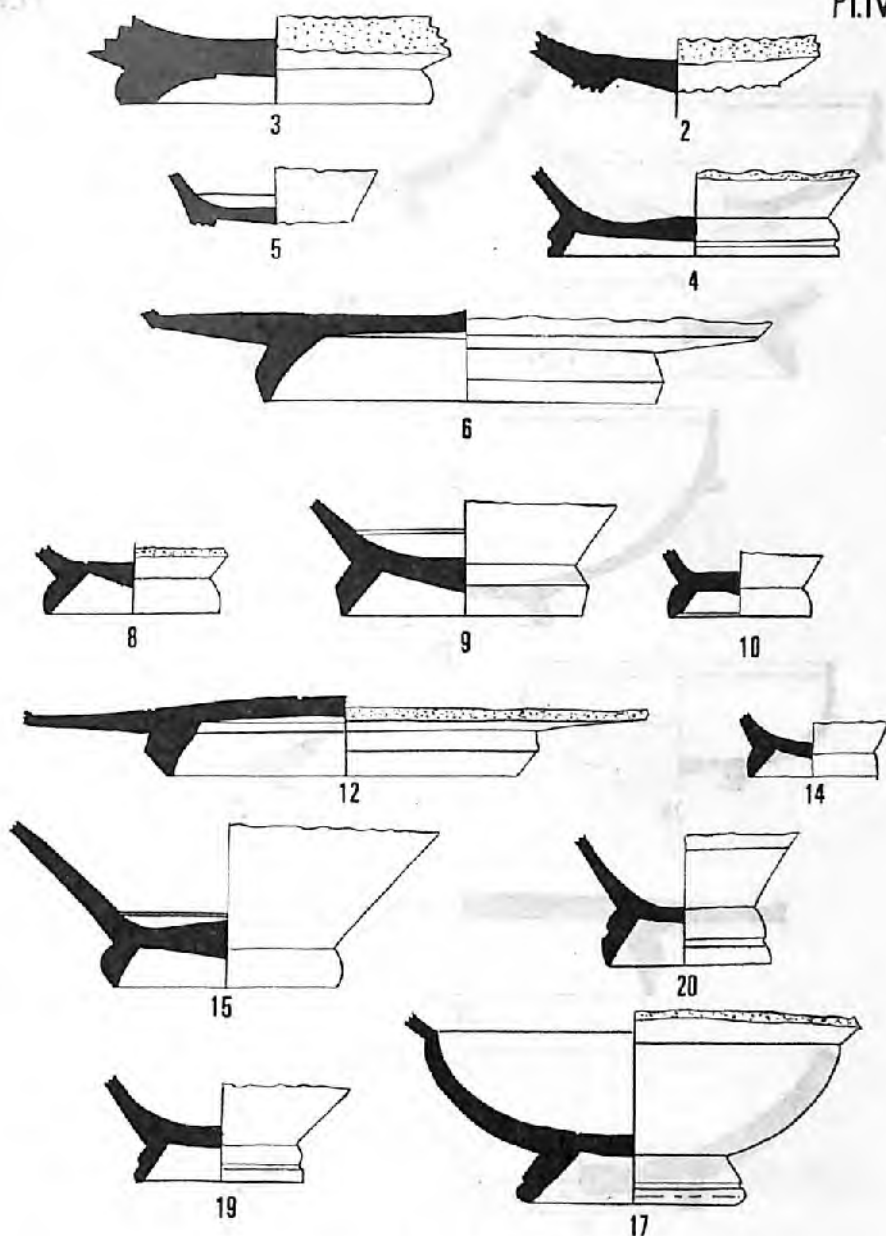
213 — sur fond d'assiette.

214 — sur fond de tasse (Ritt. 5 ?).

215 — sur Drag. 27. La pâte, jaunâtre, semble de Montans.

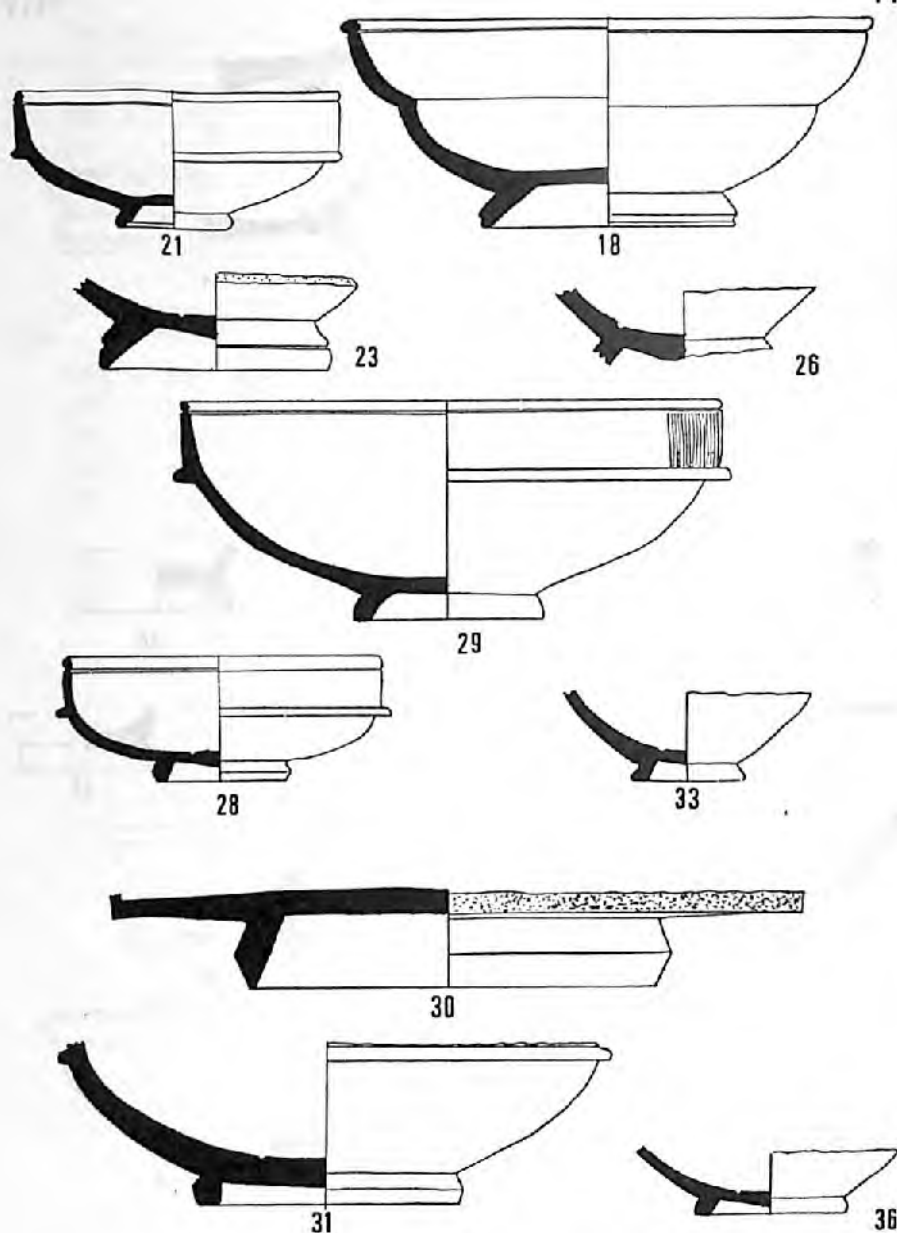
¹⁵⁴. HERMET, pl. 113.

¹⁵⁵. OSWALD, p. 324.



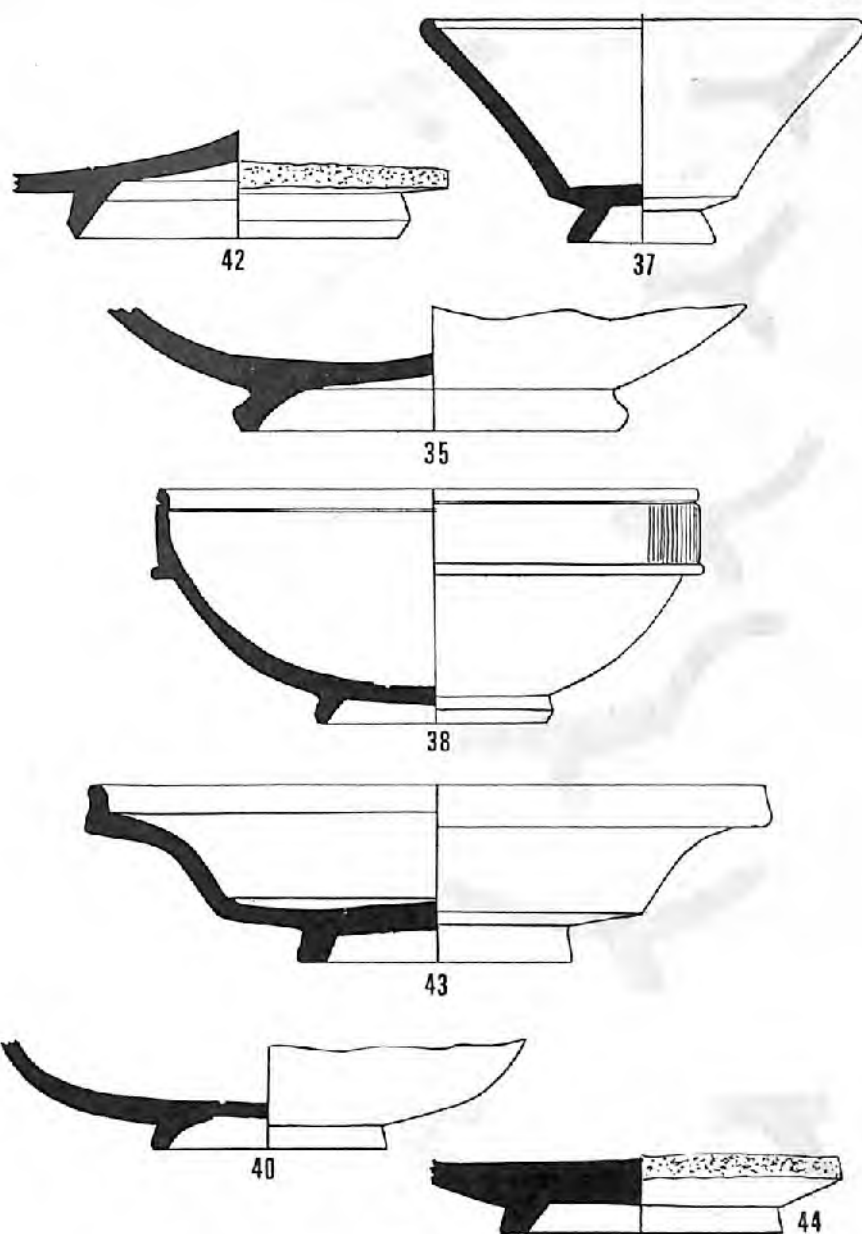
FORMES LISSES

(Les numéros correspondant aux estampilles des planches I à III).



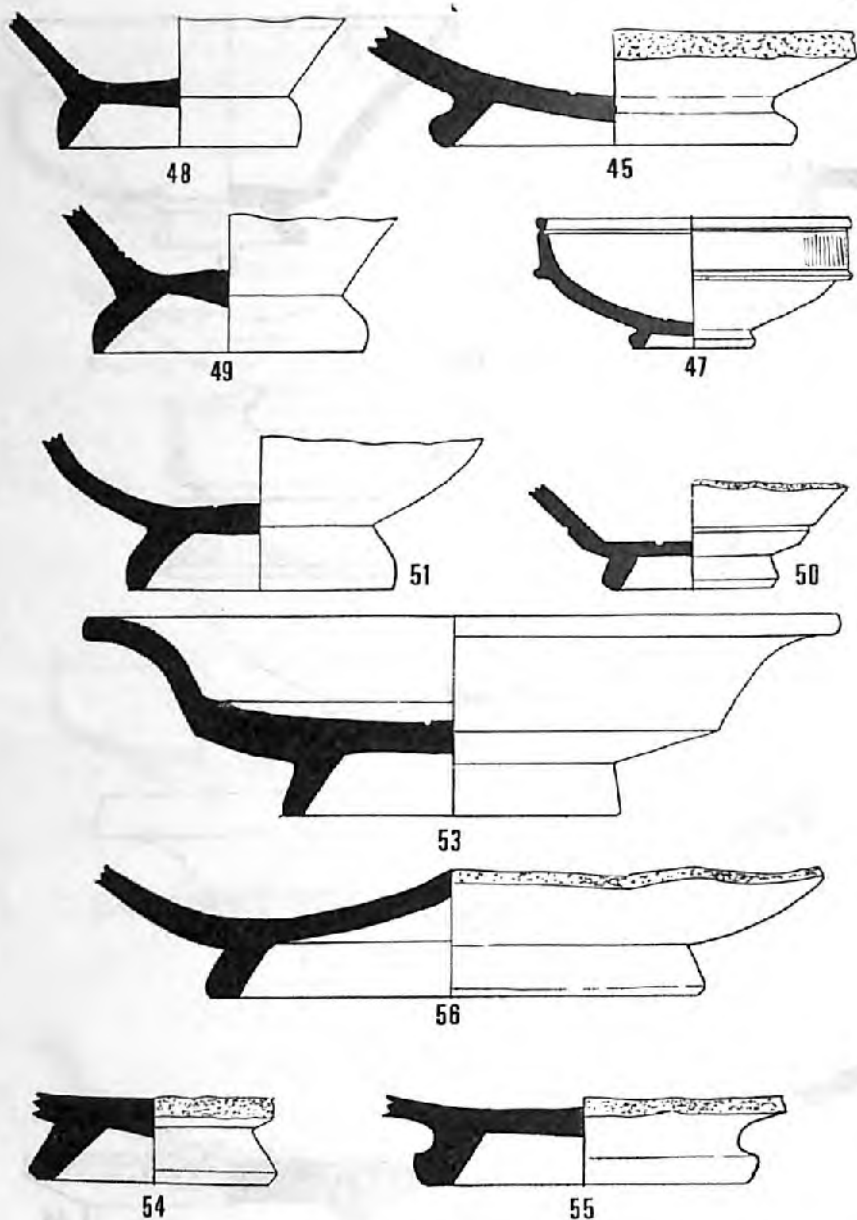
FORMES LISSES

(Les numéros correspondant aux estampilles des planches I à III).



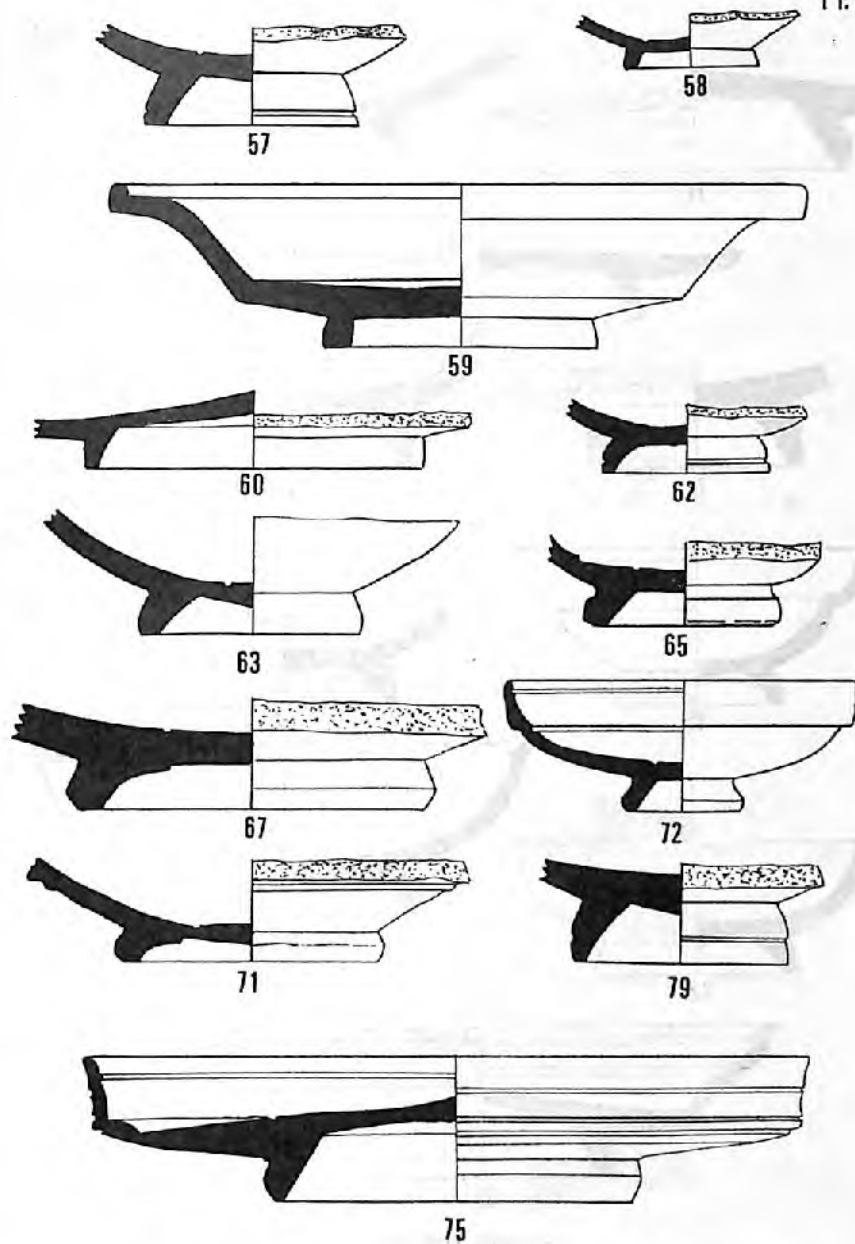
FORMES LISSES

(Les numéros correspondant aux estampilles des planches I à III).



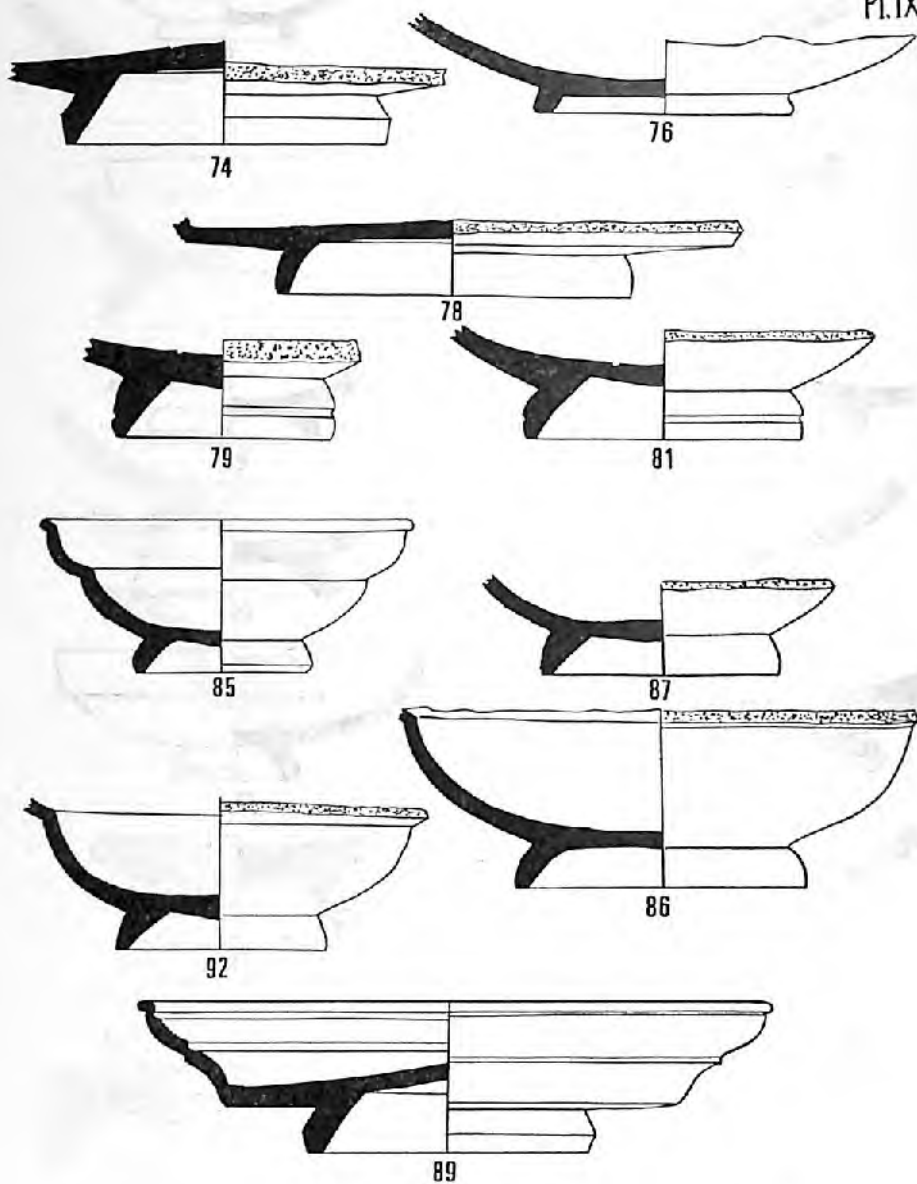
FORMES LISSES

(Les numéros correspondant aux estampilles des planches I à III).



FORMES LISSES

(Les numéros correspondant aux estampilles des planches I à III).



FORMES LISSES

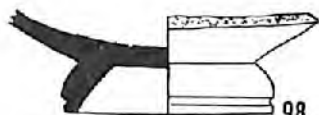
(Les numéros correspondant aux estampilles des planches I à III).



90



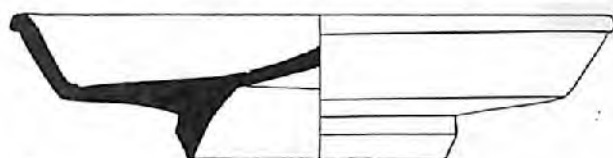
91



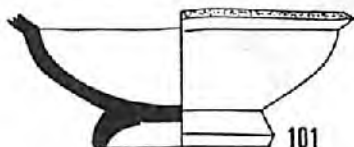
98



93



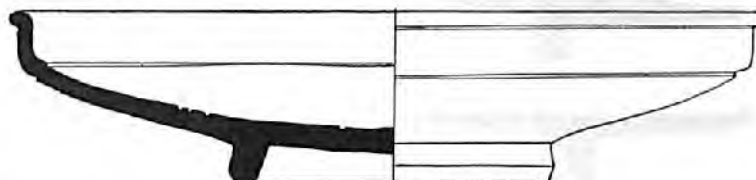
102



101



100



103



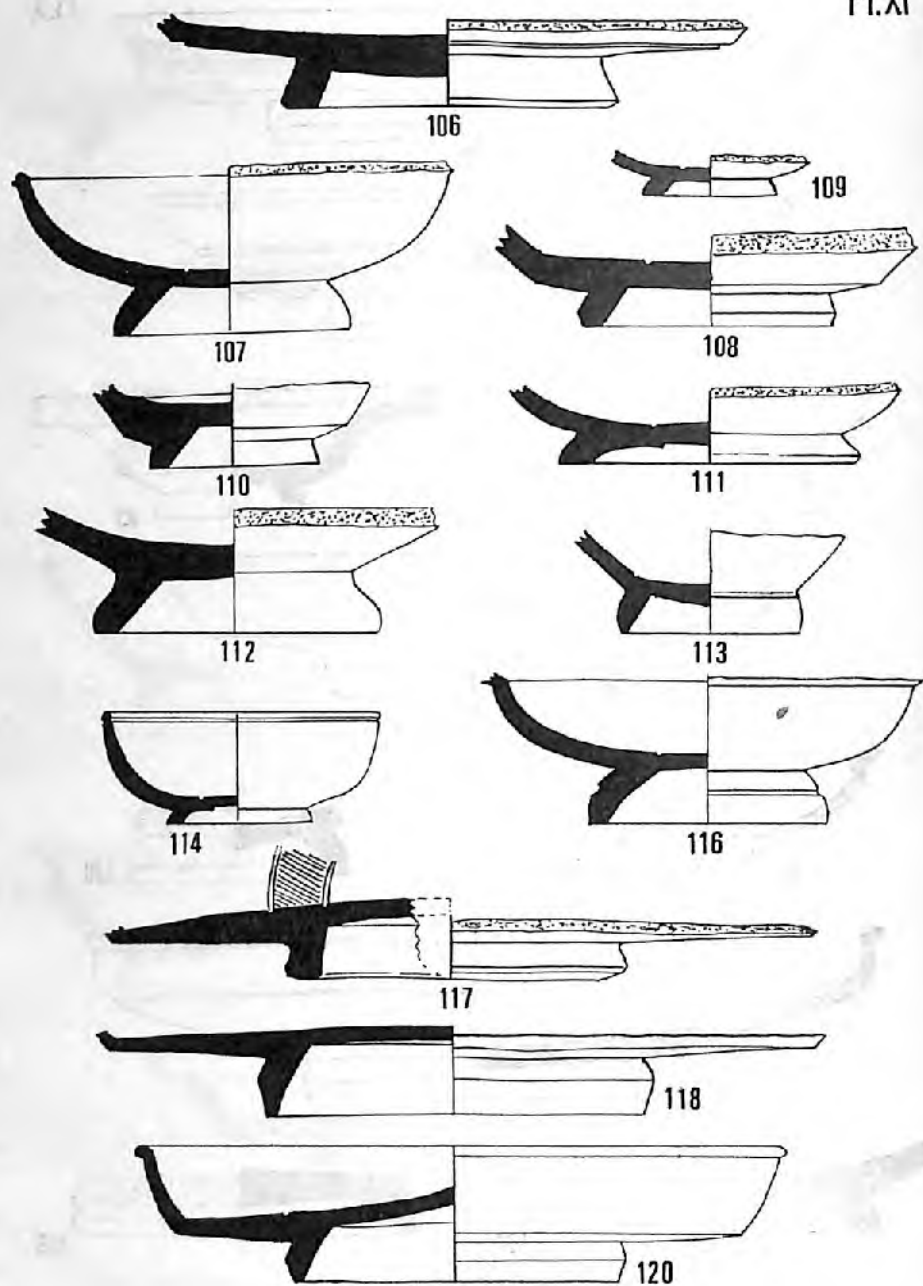
104



105

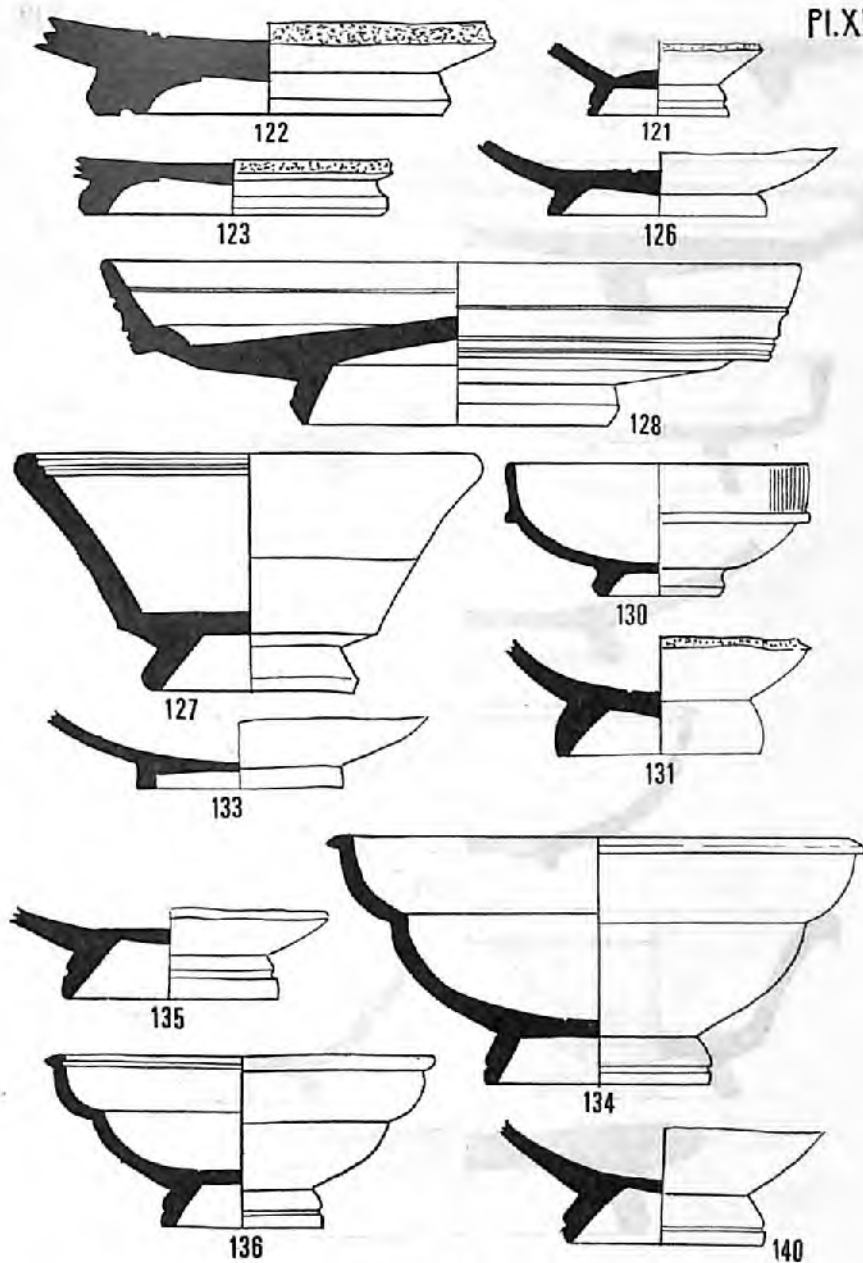
FORMES LISSES

(Les numéros correspondant aux estampilles des planches I à III).



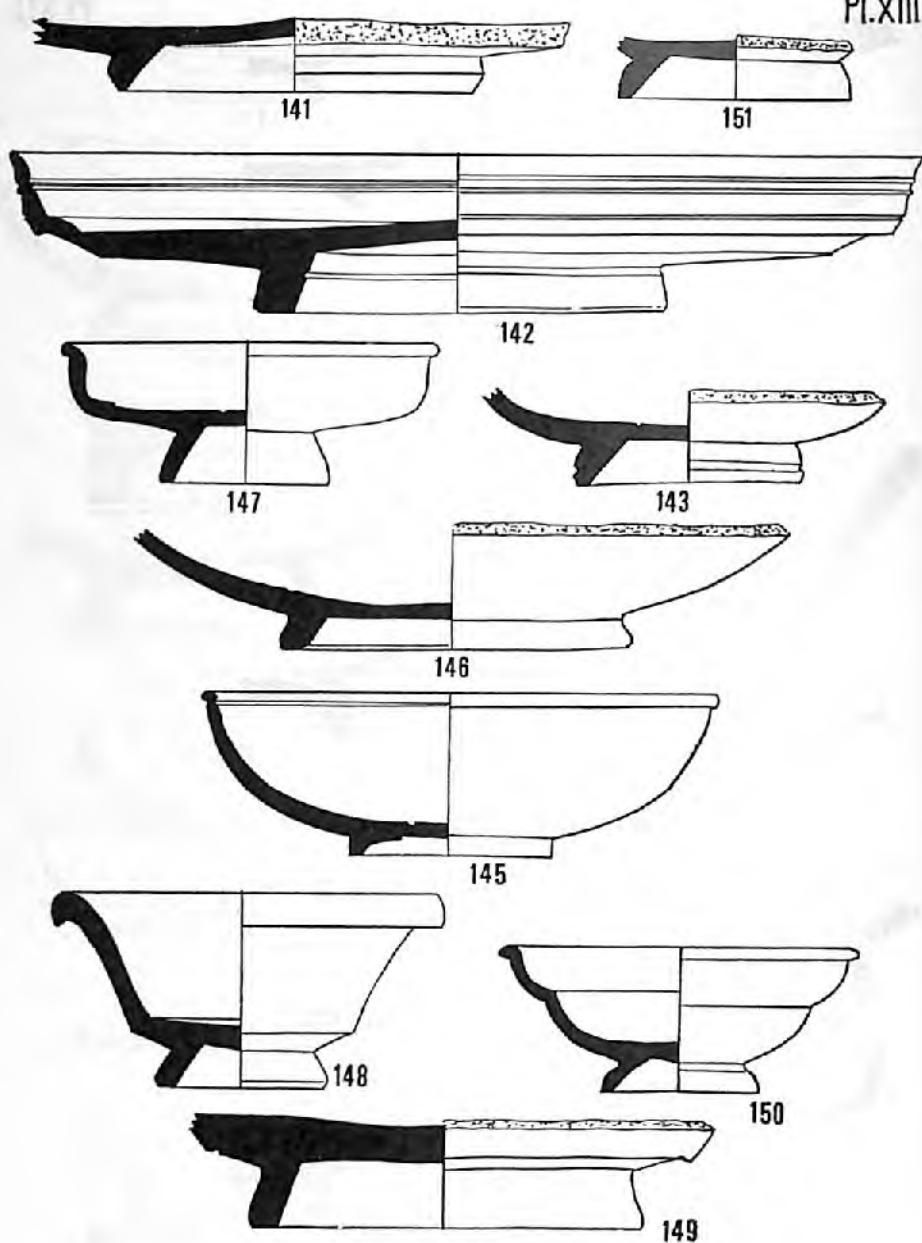
FORMES LISSES

(Les numéros correspondant aux estampilles des planches I à III).



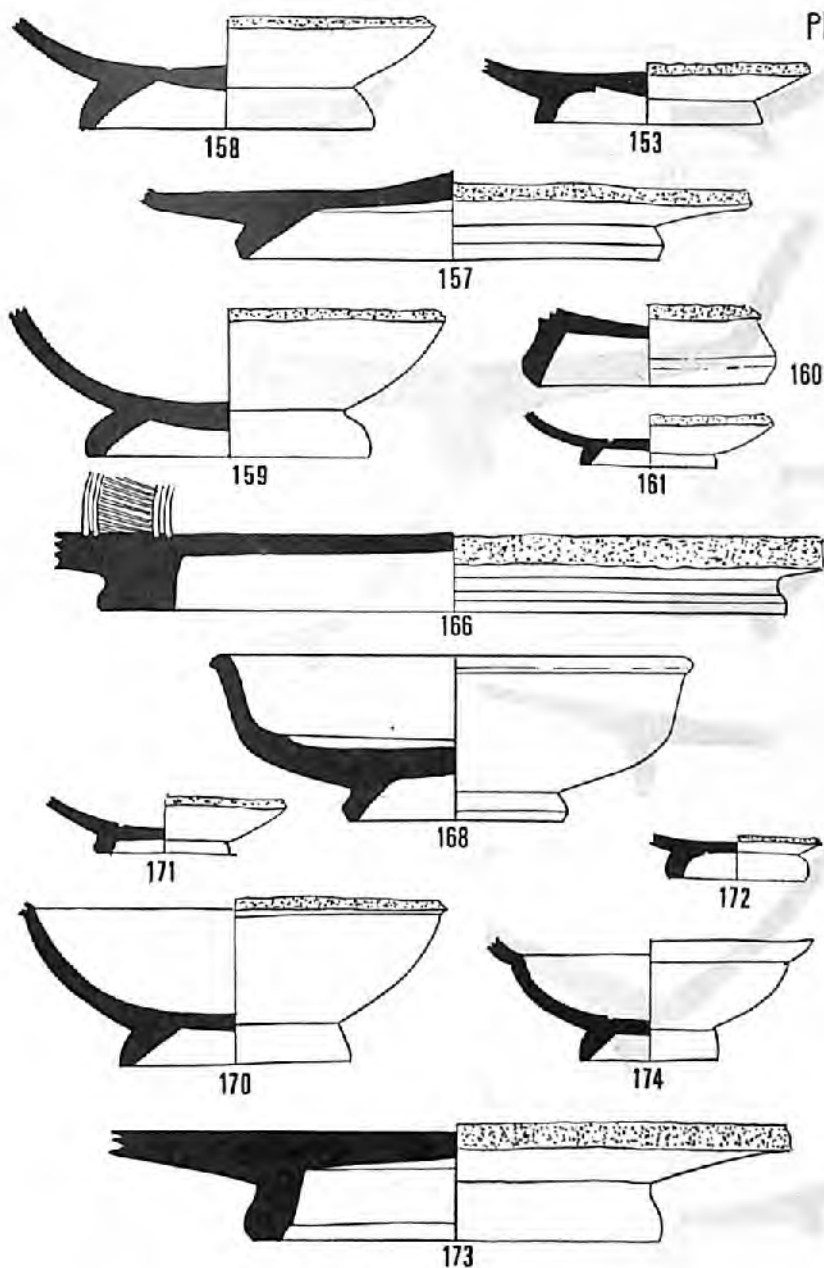
FORMES LISSES

(Les numéros correspondant aux estampilles des planches I à III).



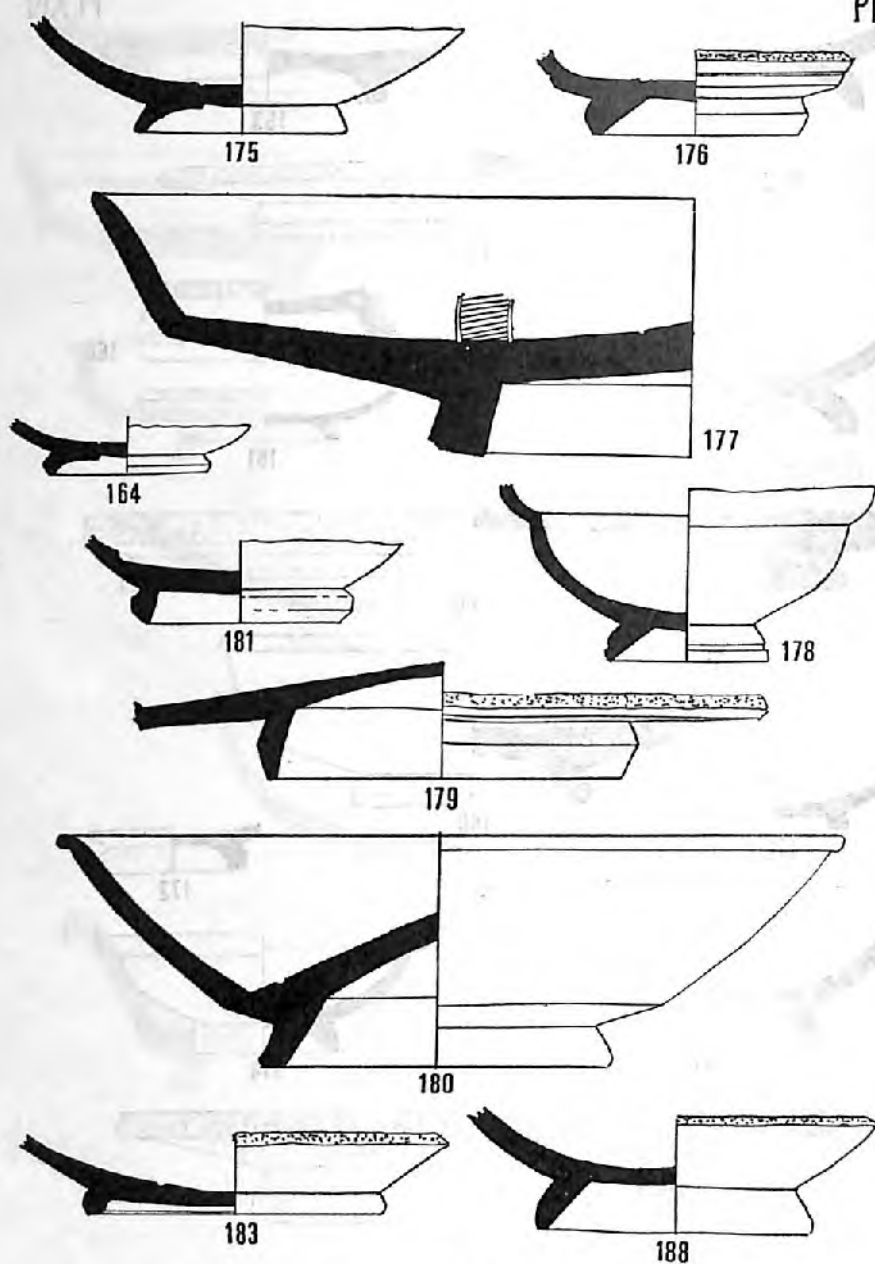
FORMES LISSES

(Les numéros correspondant aux estampilles des planches I à III).



FORMES LISSES

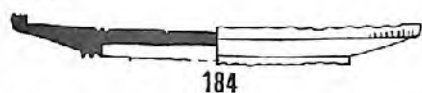
(Les numéros correspondant aux estampilles des planches I à III).



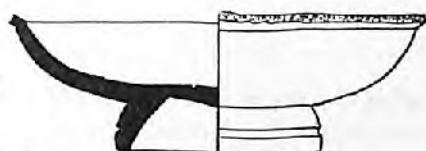
FORMES LISSES

(Les numéros correspondant aux estampilles des planches I à III).

Pl. XVI



184



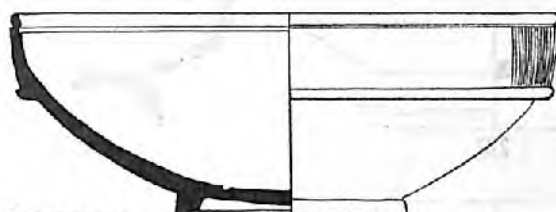
189



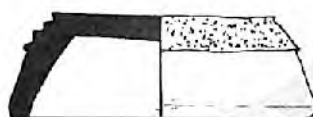
185



190



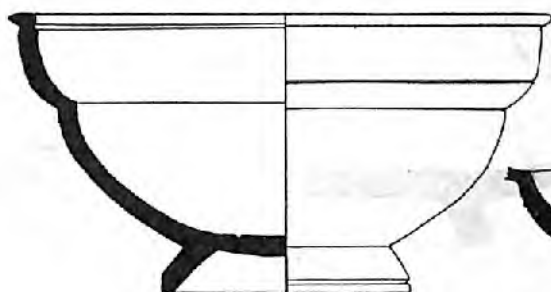
192



197



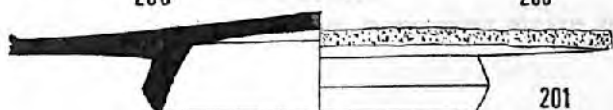
198



200



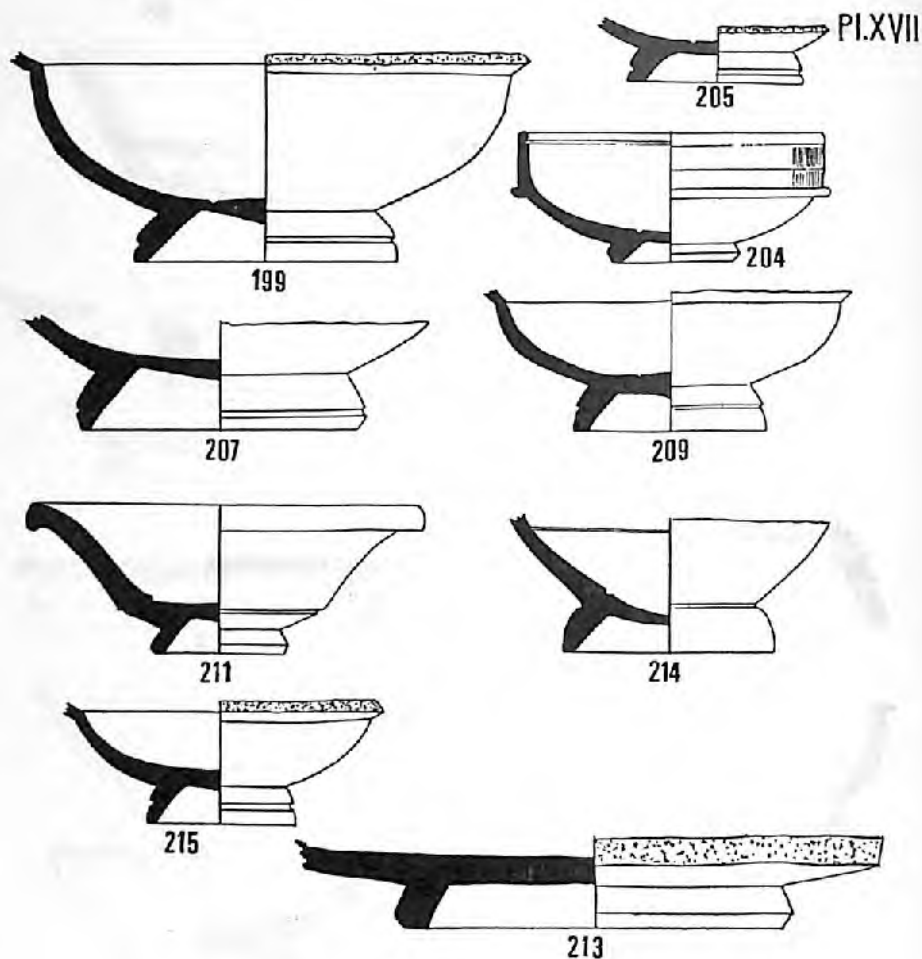
203



201

FORMES LISSES

(Les numéros correspondant aux estampilles des planches I à III).



FORMES LISSES

(Les numéros correspondant aux estampilles des planches I à III).

CONCLUSIONS

Le nombre des estampilles du Musée de Périgueux justifie un essai d'étude quantitative permettant d'aborder la commercialisation de la sigillée à *Vesonna*. Sur les 215 estampilles recensées, 187 seulement sont attribuables à un potier ou à un centre de production.

Nous obtenons les résultats suivants :

- 23 estampilles italiques ou de tradition italique, soit environ 12,3 %;
- 71 estampilles de la Graufesenque, soit 38 %;
- 11 estampilles de potiers ayant travaillé à la Graufesenque et à Montans, que l'on ne peut attribuer à aucune de ces deux officines de préférence à l'autre, soit 5,9 %;
- 6 estampilles de potiers ayant travaillé à la Graufesenque et à Banassac, soit 3,2 %;
- 35 estampilles de Montans, soit 18,7 %;
- 13 estampilles de potiers de Gaule méridionale, dont le lieu exact de production n'est pas connu, soit 7 %;
- 6 estampilles de potiers dont le lieu d'activité reste indéterminé, soit 3,2 %;
- 22 estampilles de potiers du Centre, soit 11,7 %.

Il est bien évident qu'il ne faut attacher à ces chiffres qu'une valeur indicative, car la sigillée du Musée est loin de représenter la totalité de celle trouvée à Périgueux; d'ailleurs le sol de Périgueux est loin d'avoir été complètement fouillé, et ces chiffres sont donc susceptibles d'être modifiés par les fouilles à venir.

En outre, des erreurs dans l'attribution de certaines estampilles sont possibles, surtout dans le cas d'homonymie. Elles ne peuvent toutefois porter que sur une quantité relativement réduite d'estampilles, ne modifiant guère les résultats obtenus.

Enfin, en ce qui concerne la datation de l'activité des potiers les risques d'erreur ne sont pas négligeables, parce que faute de références récentes à des sites fouillés méthodiquement (ateliers céramiques ou autres sites), il faut trop souvent s'en remettre à des ouvrages de valeur, certes, mais anciens — l'*Index* d'Oswald a quarante-cinq ans.

Force nous est, cependant, malgré toutes ces imperfections, d'utiliser ce matériel pour essayer d'en tirer des conclusions, même si elles ne sont que provisoires.

Les premières céramiques arrivées à Vésone sont, évidemment, les Italiques. Elles représentent une part notable du total (12,3 %), surtout si l'on se rend compte qu'elles sont arrivées dans un espace d'une trentaine d'années correspondant aux deux dernières décennies avant notre ère et à la fin du règne d'Auguste. Les plus anciennes sont les trois marques radiales, antérieures donc à 15 /10 avant J.-C. Celle de *L. Tettius Samia* n'est pas surprenante puisque les produits de cette firme sont nombreux dans le Sud-Ouest, il est même étonnant de n'en rencontrer qu'une. Il est remarquable que les estampilles italiques soient dispersées entre 11 firmes déterminées. Seule la firme de *Cn. Ateius* est représentée par plusieurs estampilles — certaines peut-être fabriquées en Gaule — qui ont pu arriver à Périgueux à la fin du règne d'Auguste. Sur 23, les *ateiana* se taillent la part du lion, comme sur beaucoup de sites gaulois augustéens.

À la fin du règne d'Auguste ces productions italiques sont concurrencées par les céramiques de Montans et de la Graufesenque, qui dominent le marché jusqu'à la fin du siècle. Les vases de la Graufesenque l'emportent nettement (environ 38 % pour la Graufesenque, et 18,7 % pour Montans). En ne considérant que les estampilles gallo-romaines, on peut admettre que les estampilles de la Graufesenque en représentent plus de 50 % (car il est vraisemblable que des marques de Gaule méridionale, ou communes à la Graufesenque et Montans, ont été produites à la Graufesenque). Quoiqu'il en soit, et sans extrapoler, les estampilles attribuées à la Graufesenque sont certainement prépondérantes, ce qui est assez surprenant, puisqu'à Saintes, Bordeaux, Toulouse, et généralement dans les régions aquitaines, ce sont les estampilles de Montans qui semblent l'emporter ¹⁵⁶.

156. A Saintes: Italiques: 16,6 %, Montans: 62,5 %, la Graufesenque: 11,8 %, Gaule méridionale: 2,3 %, Centre: 2,3 %, Indéterminés: 4,2 % (article à paraître); — à Bordeaux, d'après R. ETIENNE, *Bordeaux antique*, pp. 312-314, pour les seules productions gallo-romaines: Montans: 60 %, la Graufesenque: 23,5 %, Sud Gaule: 7,5 %, Centre: 9,2 %, Banassac: 0,2 %, Rheinzabern: 0,6 %; — synthèse de divers sites aquitains dans LABROUSSE, Auch, p. 383: sur quatre sites aquitains, deux ont une prépondérance de Montans, les deux autres de la Graufesenque, mais pour les quatre les productions de Gaule sont très nettement majoritaires; — en dernier lieu LABROUSSE, Toulouse, pp. 253-254: à Toulouse, Montans et la Graufesenque ont 80,9 % et 12,4 %. — On peut comparer avec la situation à Poitiers, chiffres dans R. LOMBARD, R.A.C., XI-1972, pp. 161-162: Italiques: environ 21 %, Montans: 13,3 %, la Graufesenque: 18,8 %, Banassac: 2,01 %, Gaule méridionale: 3,7 %, Centre: 22,4 %, Est: 2,01 %, chiffres très différents de ceux établis par M. RAIMBAULT, *La céramique sigillée dans la cité des Pictaves* (Poitiers, 1967, mémoire de D.E.S.): les pourcentages suivants ne considèrent que les estampilles gauloises: Sud Gaule: 6,25 %, Montans: 9,55 %, la Graufesenque: 34,5 %, Centre: 38,7 %, Banassac: 0,7 %, Est: 1,9 %, Indéterminés: 8,4 %; la différence est notable pour Montans-la Graufesenque.

Cette dominance des estampilles de la Graufesenque à Périgueux, à l'intérieur de la zone de vente des produits de Montans, est donc remarquable ¹⁵⁷. Il est prématuré de hasarder une explication de ce phénomène. De toutes façons Montans, légèrement plus proche de Périgueux (par voie terrestre ou fluviale), n'était pas désavantagé par rapport à la Graufesenque. Parmi ces marques des deux ateliers méridionaux, celles de quelques potiers sont particulièrement nombreuses, pour Montans celle d'*Iullus*, pour la Graufesenque celles d'*Ingenuus*, *Primus* ? (il a aussi travaillé à Montans), *Cocus*, les autres potiers étant seulement représentés par une ou deux estampilles.

La majorité des estampilles de ces ateliers de Gaule méridionale a été produite sous les règnes de Claude, Néron et Vespasien; ensuite la quantité des vases baisse, et les sigillées de Montans et de la Graufesenque ne sont plus commercialisées après le début du règne de Trajan — mais les datations des périodes de production de certains potiers méridionaux sont peut-être à revoir. Ce sont les productions du Centre, très rares sous les Flaviens, qui pénètrent alors chez les Pétrocores, mais sans atteindre jamais l'importance des vases méridionaux ¹⁵⁸, puisque pour une période de durée similaire, elles ne représentent que 11,7 % de l'ensemble des estampilles, ce qui est peu, mais assez remarquable pour un site aquitain, et sans doute dû au moindre éloignement de Périgueux. Toutefois Périgueux semble se trouver à l'écart des grands courants commerciaux à partir du début du II^e siècle.

Jean-Louis TILHARD.

157. Mais pas unique. Cf. LABROUSSE, Auch, p. 383. Même cas à Galane et Metalin [Auch], mais Montans y est mieux représenté qu'à Périgueux. Sur le secteur de vente de Montans correspondant en gros au Bassin aquitain: B. HOFMANN, *Les secteurs de vente de la céramique sigillée du 1^{er} siècle de notre ère*, dans *Forum*, 4-1974, pp. 9-11, carte n° 3, p. 11.

158. Il est vrai que nous ne pouvons juger que d'après les estampilles, or il faudrait être sûr que la proportion de vases estampillés par rapport à l'ensemble de la production soit la même dans les divers centres.

LA CHAPELLE SAINT-ROCH DE PERIGUEUX

On ne connaissait pas grand' chose de la chapelle Saint-Roch élevée au XVII^e siècle sur la porte de l'Auberge. On savait simplement par notre Président ¹ « qu'après la démolition (de la première chapelle Saint-Roch qui jouxtait l'hôtel de Sallegourde) — soit vers la fin du XVI^e siècle — on éleva une chapelle Saint-Roch sur la porte de l'Auberge (actuellement place Hoche), chapelle que fit disparaître la Révolution ».

Quelques renseignements recueillis à l'occasion de nos recherches sur les remparts du Puy-Saint-Front nous permettent de retracer, avec des précisions supplémentaires, l'histoire de cette chapelle.

! * *

Nous savons, par le toisé de Chalimon (1752) que la tour de l'Auberge mesurait 7 m 79 de largeur et qu'elle avait 12 m 84 de hauteur. La porte proprement dite avait une largeur de 2 m 96. Si l'on tient compte du plan de Belleforest (« Le vray pourtraict de la ville de Périgueux »), qui montre un premier étage plus petit que la base de la tour, il faut bien dire que la chapelle Saint-Roch qui se trouvait au-dessus de la porte n'était vraiment pas grande.

Il est probable que l'ancienne chapelle Saint-Roch fut démolie en 1575 lors de la prise de la ville par les Huguenots même si, selon Pierre de Bessot, « ses autels (furent) abattus (avant 1630), soit par l'indevotion des chrestiens, soit par la longueur du temps » ².

Ce n'est qu'en 1631, alors que l'épidémie de peste fait périr de mai à novembre plus de 2.000 personnes à Périgueux, que les habitants de cette ville décident de reconstruire une chapelle dédiée à saint Roch, qui, pensaient-ils, les avait délivrés du terrible fléau. Pierre de Bessot, toujours lui, nous apprend en

1. Chapelle répertoriée sous le n° 68 dans « Les églises et chapelles de Périgueux existantes ou disparues », par Jean SECRET, B.S.H.A.P., t. C, (1973), p. 257.

2. « Livre-journal de Pierre de Bessot », B.S.H.A.P., t. XX (1893), p. 78.

effet dans son livre-journal, qu'en 1630 (il se trompe, il s'agit en fait de 1631 comme nous venons de le voir) « Périgueux fust attaqué de contagion et y fut asses eschauffée dans le commencement; mais le peuple ayant intercedé envers nostre Seigneur et saint Roch et érigé de nouveau ou plustost relevé ses autels abbatus (...) en rue neufve, le mal s'appaisa et cessa la *mesme* année » ³.

La confirmation de ce qu'avance Pierre de Bessot nous est donnée par le Livre vert de Périgueux ⁴. En 1634, « cette dévotion, précise-t-il, fust suyvie d'un désir très fort qu'eurent plusieurs habitantz de tous sexes de recognoistre les assistances receues par l'intercession de saint Roch l'année précédente affligée d'une violente contagion, dans l'establissement d'un autel dédié à Dieu soubz le nom de ce sien grand serviteur, ce qui fust permis. Que si cette dévotieuse résolution ne fust exécutée, les malheurs suivantz en retardèrent l'exécution, non l'espérance du parachèvement, qui reheussira dans une meilleure saison et plus heureuse année ».

Un doute subsiste donc quant à la date de la réédification de la chapelle. 1631 doit toutefois être retenue pour celle de la décision de réédifier la chapelle comme cela nous est confirmé, une nouvelle fois, par le Livre vert ⁵. En effet, en 1677, lorsqu'il fut question de l'ouverture de la porte de l'Aubergerie (emmurée depuis 1396 ⁶, on apprend que « la dévotion au grand saint Roch est établie au susdict lieu à l'endroit du dedans de ladicte porte par un vœu publicq renouvelé en l'année 1631 par les habitans de ladicte ville estans affligez de la peste... ». Ce n'est certainement que vers 1634 que le projet fut mis en exécution.

Par la même source, on apprend encore qu'il « fust arrêté que la dévotion envers saint Roch, duquel le publicq avoit senti les assistances dans le temps des maladies contagieuses comme il a fait depuis, seroit entretenue audict lieu de la porte appelée de Saint-Roch, où est encore une image du saint en relief fort ancienne... ». On sait, en outre, que la dévotion au « grand saint » «...s'exécute chasque année le jour de la feste du saint, le chapitre y allant en procession suivi des compa-

3. « Livre-journal », *op.cit.*

4. « Le Livre vert de Périgueux », par J. ROUX et J. MAUBOURGUET, 1942, t. I, p. 132.

5. « Le Livre vert... », *op. cit.*, p. 409 à 411.

6. Arch. com. Périgueux, CC 68, Arch. dép. Dord., J 55 (notes Villepalet).

gnies et du peuple en action de grâces du soulagement reçu par l'intercession de saint Roch... » ⁷.

En fait, il semble bien qu'il y avait à la porte de l'Auberge un « autel » qui se trouvait au-dedans de la porte et une « chapelle » qui se trouvait au-dessus de la porte. Cela semble fort probable si on tient compte des textes qui viennent d'être mentionnés et quand on sait que la porte de l'Auberge fut murée de 1396 à 1682.

Toujours est-il que lorsque le conseil de ville autorise les habitants du quartier de l'Auberge à faire ouvrir leur porte (1680), il est précisé que l'on devra veiller soigneusement à ce qu'il ne soit fait « aucun dommage à l'autel et chapelle Saint-Roch qui est au dessus lad. porte » ⁸. La porte de l'Auberge ne fut ouverte que le 6 mai 1682 ⁹.

Les seuls autres faits qui soient parvenus à notre connaissance concernent la démolition de cette chapelle. En effet, lorsque les remparts du Puy-Saint-Front furent démantelés, la chapelle Saint-Roch et la porte de l'Auberge qu'on appelait alors la porte Saint-Roch furent démolies. On sait que la chapelle Saint-Roch fut vendue aux enchères publiques le 13 septembre 1793 (avec les matériaux de la porte) au citoyen Raymond Boulière pour 400 l. ¹⁰. Elle était déjà démolie en 1798; en effet, par la délibération de l'administration municipale du 29 pluviôse an VI, on apprend « que par suite de la démolition de la porte Saint-Roch il s'est fait une brèche au mur adjacent à la ci-devant église de la maison où est établie la Bibliothèque ».

Comme on le voit, il ne nous a pas été possible de savoir ce qu'était devenue « l'image en relief fort ancienne » de Saint-Roch, qui ornait la porte de l'Auberge.

Guy PENAUD.

7. « Le Livre vert... », *op. cit.*, et Arch. com. Périgueux, BB 15.

8. Arch. com. Périgueux, DD 21, fol. 3.

9. « Le Livre vert... », *op. cit.*, et Arch. dép. Dord., J 55.

10. Arch. dép. Dord. E, dépôt Périgueux, D 4 et D 5.

CLEFS ANCIENNES

appartenant à la Société historique et archéologique du Périgord

Dans ses collections conservées rue du Plantier, la Société historique et archéologique du Périgord possède huit clefs anciennes en fer forgé. L'origine de l'une d'elles (n° 5), donnée par Y. Bardy, est connue. Trois autres (n° 6 à 8) étaient accompagnées d'une petite étiquette mentionnant « don du D^r Lafon, 1958 », mais nous n'avons pas retrouvé indication de ce don dans les Bulletins de l'époque. Donc, à l'exception de la clef n° 5 qui provient de la vallée de la Beune entre Laussel et Comarque, ces clefs restent de provenance inconnue; tout au plus peut-on supposer, mais non affirmer, qu'elles sont d'origine régionale. Quoi qu'il en soit, il nous semble intéressant de les faire connaître, en espérant que d'autres notes sur les documents que possède notre compagnie constitueront peu à peu l'inventaire de nos collections ¹.

CLEFS N° 1 à 4. Ces quatre clefs, très semblables les unes aux autres, de même époque, forment probablement une série de même origine. Leur degré de corrosion est identique et elles portent toutes les mêmes traces blanchâtres dues sans doute à un concrétionnement calcaire.

Toutes sont des clefs bénardes à anneau simple, sans bossette. Le n° 1 semble avoir un anneau hexagonal, mais peut-être est-ce l'effet de la corrosion qui a pu « épanneler » le métal. Les autres possèdent un anneau bien rond, de section circulaire. Les tiges des n° 1, 2 et 4 semblent avoir une section quadrangulaire alors que celle du n° 3 est circulaire. Pour les n° 1, 2 et 4, la tige se prolonge un peu au-delà du panneton, ce qui n'est pas le cas du n° 3.

1. M^{me} J. Du Pasquier, conservateur du Musée des Arts décoratifs de Bordeaux, a mis à notre disposition tous documents utiles pour cette étude; nous l'en remercions bien vivement.

Les pannetons, très corrodés, sont à larges découpages compliqués : n° 1, une bouterolle, deux pertuis fermés, trois barbes; n° 2, une bouterolle, six rouets simples, trois barbes; n° 3, une bouterolle, un pertuis fermé, deux rouets simples, quatre rateaux; n° 4, une bouterolle encochée en dehors, un rouet simple, trois barbes.

Ces quatre exemplaires à petit anneau de forme géométrique simple, tige bénarde, panneton assez important de section

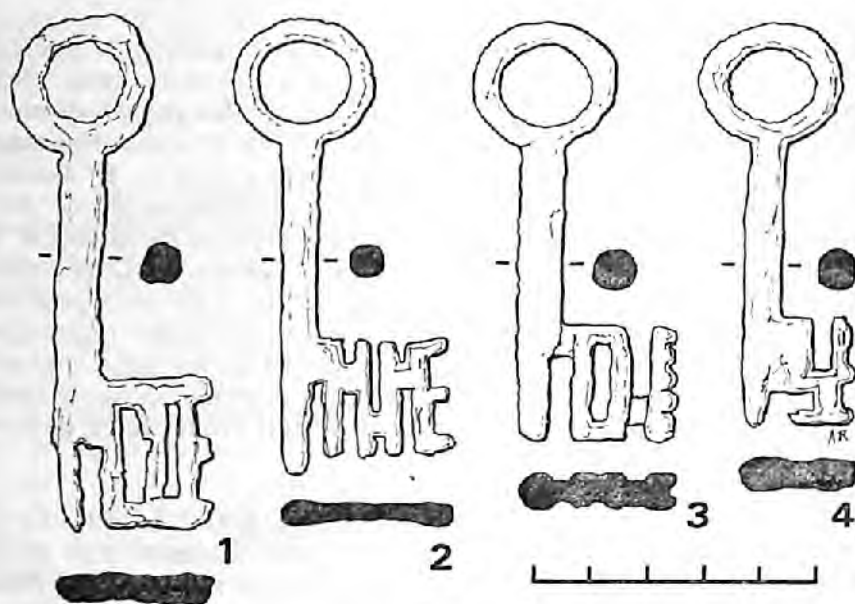


Fig. 1. Clefs anciennes en fer forgé. XII^e ou XIII^e siècle.

Collections de la Société historique et archéologique du Périgord. Echelle en centimètres.

rectangulaire mince, largement découpé, s'apparentent à de nombreux modèles connus aux XII^e et XIII^e siècles.

CLEF N° 5. Cette belle clef en fer forgé a été trouvée il y a une trentaine d'années par notre collègue Y. Bardy qui l'a généreusement offerte à notre Société. Elle fut ramassée, nous a dit M. Bardy, dans la vallée de la Grande Beune entre le château de Laussel et celui de Comarque.

L'anneau est aplati, de forme ovale; il est ajouré et son

découpage dessine deux petits oiseaux très simplifiés posés sur deux cercles reliés par une barrette; cercles et barrette se retrouvent également au-dessus des volatiles. Le panneton, d'abord de section rectangulaire, s'élargit en hache vers le museau. Les découpages sont assez fins et comprennent une bouterolle, un rouet simple, un rouet en pleine croix et quatre rateaux.

Cette clef à anneau décoré peut être datée de l'époque Henri IV, soit de la fin du XVI^e ou au début du XVII^e siècle.

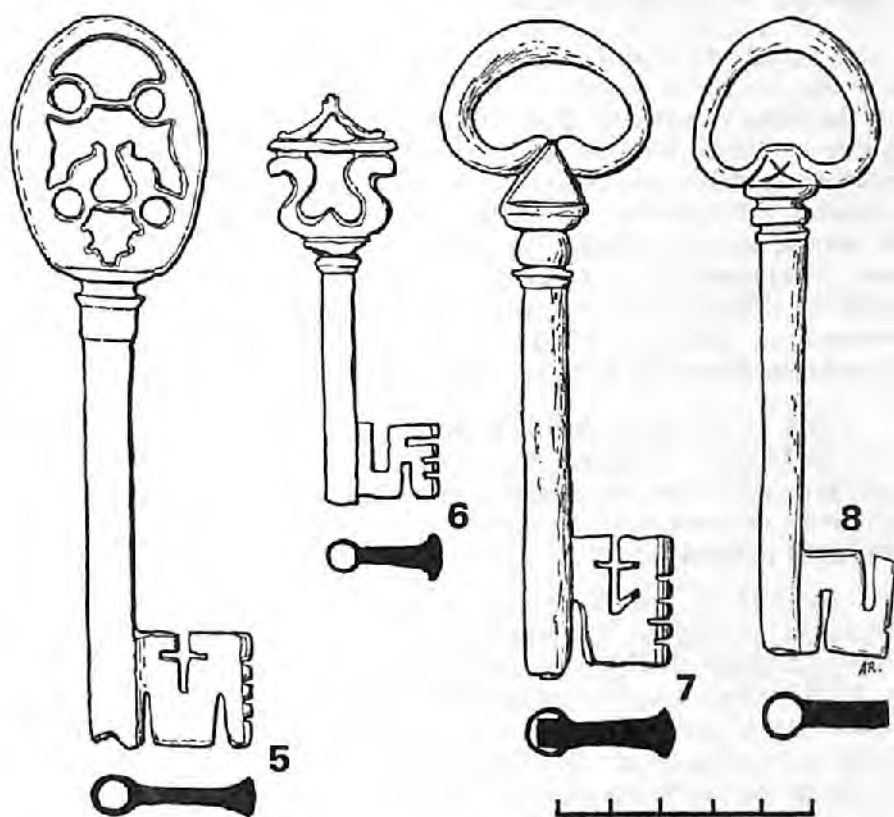


Fig. 2. Clefs anciennes en fer forgé. XVI^e au XVIII^e siècle.

Collections de la Société historique et archéologique du Périgord. Echelle en centimètres.

CLEF N° 6. Donnée en 1958 à notre compagnie par notre ancien Président, Ch. Lafon, c'est une petite clef de fer forgé à tige forée, clef de meuble ou de coffret sans doute. L'anneau est

en forme de lyre surmontée d'un motif triangulaire. Petite bossette en chapiteau simplifié. Tige forée à section circulaire. Le panneton est de section en forme de hache, à museau en saillie. Les découpages à angles droits comprennent deux rouets simples et trois rateaux dont un plus profond que les autres.

Cet exemplaire est sans doute un type dérivé du modèle à chimères ou à dauphins adossés du règne d'Henri II. En effet la « lyre » que nous avons décrite à l'anneau peut être aussi décrite comme deux figurations très stylisées — on pourrait dire abâtardies — de dauphins adossés. Nous pouvons donc penser que cette clef est de la seconde moitié du XVI^e siècle ².

CLEF N° 7. Donnée également par le D^r Lafon (ainsi que le n° 8), cette clef possède un anneau réniforme reposant sur une bossette composée d'un volume triangulaire, d'une boule aplatie et d'une moulure. La tige est de section circulaire; elle présente au bout une curieuse anomalie car il reste une partie de métal à l'intérieur du forage qui n'a donc pas été achevé. De même, les découpages du panneton ne sont pas complètement régularisés à leur extrémité. Ces découpages comprennent une bouterolle, un rouet en pleine croix terminé par un faucillon renversé en dehors et quatre rateaux. En section, le panneton s'élargit en forme de hache vers le museau en saillie.

CLEF N° 8. Cette clef possède un anneau peu différent du n° 7. La bossette moulurée comprend un motif trapézoïdal portant deux incisions courbes et croisées. Tige cylindrique forée. Panneton de section rectangulaire à deux rouets simples et un tout petit rateau.

Les clefs n° 7 et 8, qui ont un panneton assez archaïque, possèdent cependant un anneau qui semble n'apparaître que dans le courant du XVII^e siècle (époque Louis XIV) et perdure au XVIII^e siècle. Deux exemplaires semblables, plus grands, provenant de la porte des Salinières à Bordeaux, sont datés du XVIII^e siècle au Musée des Arts décoratifs de cette ville. Nous en avons vu un autre exemplaire identique sur un meuble de style Louis XIV dont la serrure paraît bien être contemporaine du meuble.

2. La datation d'une clef ne peut être qu'approximative car certains caractères perdurent parfois un très long temps. Seule compte l'apparition d'un ou plusieurs caractères spécifiques d'une époque précise, caractères qui ne permettent que de donner la date la plus ancienne possible, sans préjuger de la possibilité d'une fabrication exécutée dans la tradition d'un modèle plus ancien.

Dimensions (en millimètres).

	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5	N° 6	N° 7	N° 8
Longueur totale	103	90	83	80	144	81	130,5	127
Hauteur de l'anneau	29	25	25	25	52	29	36	34
Largeur de l'anneau	27	25	25	26	36,5	24	40	38
Épaisseur de l'anneau	6,5	6	5	5	5,5	5,5	7,5	6
Hauteur de la bossette	—	—	—	—	12	7,5	16,5	10
Longueur de la tige	75,5	65	58	55	80	45,5	77	82
Diamètre de la tige	10	7	8	8	8,5	6	9	9
Diamètre du forage (en bout)	—	—	—	—	5,5	4,5	—	6,5
Hauteur du panneton	30	24	23,5	22	22	14,5	25,5	20,5
Largeur du panneton	21	24	20	14	22	16	20	19
Épaisseur maximum du panneton	7	4,5	7	6	7,8	9,2	10	5,5
Épaisseur minimum du panneton	7	4,5	7	6	4,8	3,5	5	5

Cet échantillonnage de clefs anciennes, probablement régionales, apporte donc une contribution intéressante à la connaissance de la petite ferronnerie locale. Nous espérons que d'autres documents seront ultérieurement publiés, entre autres des clefs et serrures de meubles périgourdins datés ³.

Alain ROUSSOT.

BIBLIOGRAPHIE

- CURTIL BOYER (Charles). — *L'histoire de la clef de l'époque romaine au XVIII^e siècle.* — Paris, Vilo, s.d.
- DU MONCEAU (Duhamel). — *L'art du serrurier dans les arts libéraux et les arts mécaniques avec leurs explications.* — Paris, Panckoucke, 1767.
- FRANCK (Edgar). — *Petite ferronnerie ancienne.* — Paris, Editions Self, 1948.
- JOUSSE (Mathurin). — *La fidelle ouverture de l'art de serrurier ou lon void les principaulx preceptes, desseings, et figures touchant les experiences, et opérations manuelles dudict art.* — La Flèche, Georges Griveau, 1627.
- LECOCQ (Raymond). — *Fer forgé et serrurerie.* — Paris, G.-M. Perrin, 1962.
- ROUSSOT (Alain). — Clefs anciennes de Reignac, commune de Tursac (Dordogne). — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. 103, 1976, pp. 66-71, 1 fig.

3. Outre notre étude récente des clefs anciennes de Reignac (*cf.* bibliographie), on trouvera dans nos bulletins deux communications concernant des clefs. En 1892, M. Hardy présente trois clefs en fer de l'époque mérovingienne provenant du village de la Boissière, commune de Beauregard, acquises pour le Musée départemental (*Bulletin*, 1892, p. 87). En 1901, Dujarric-Descombes présente le dessin d'une clef du XVI^e siècle trouvée au moulin de Laulanie, commune de Grand-Brassac (*Bulletin*, 1901, pp. 673-674).

UN PROCÈS A CADAVRE EN PÉRIGORD EN 1743

Le 17 août 1739, à dix ou onze heures du matin, Jean de Lespinasse, dit Fonvive de la Plane ¹, mourait dans sa maison noble de Font-Vive, paroisse de Faurilles. D'une famille d'origine réformée, il n'avait pas reçu avant son décès les saints sacrements de l'Eglise romaine et il fut « enterré dans un champ derrière sa grange où sa mère a esté aussy enterrée » au milieu d'un concours relativement important de voisins et de familiers.

Il y avait certainement là quelque chose de peu clair au regard du droit canonique et de la législation royale alors en vigueur. Pourtant, il n'y eut sur le moment aucune réaction de la part du clergé local, ni de la justice, et le jeune Pierre Lespinasse, vraisemblablement neveu du défunt, hérita de tous ses biens en vertu d'un testament que personne ne songea sur le moment à contester.

Quatre ans plus tard, il n'en était plus de même. Le 29 juillet 1743, agissant sur dénonciation, Raymond de Pignol, procureur du roi au siège présidial de Sarlat, demandait qu'il soit informé sur les circonstances de la mort et de l'enterrement de Lespinasse : « ...remontre qu'il demure averti que Jean Lespinasse, s^r. de Fontvive, qui estoit de la religion prétendue réformée, est décédé relaps le dix-sept aoust mil sept cens trente neuf nonobstant les exhortations que son curé luy a faict en particulier à recevoir les sacremens de l'Eglise, lesquelles n'ont produit aucun effet et ont obligé au contraire ledit s^r. de Fontvive de déclarer publiquement qu'il vouloit mourir dans la religion prétendue réformée dans laquelle il est mort... au veu et sceu des officiers de la justice des lieux qui ont négligé, au mépris des déclarations du roi et notamment de celle du 14^e may 1724 concernant les religionnaires, d'informer du susdit crime de relaps dont s'agit parce que le procureur d'office des lieux estoit père de l'héritier institué par ledit s^r. de Fontvive, et comme une telle négligence pourroit avoir des conséquences très dangereuses par les inconvéniens qui arriveroient nécessairement et qu'il est de l'intérêt public et de la religion de faire

1. Ce Jean de Lespinasse appartenait à une importante famille bourgeoise du Périgord méridional qui mériterait d'être étudiée avec soin.

suite de ce crime de relaps »². Et le procureur, portant « plainte du susdit crime » auprès du lieutenant général, François de Gérard, requiert qu'il lui soit concédé acte de sa plainte et qu'il lui soit permis d'informer au moyen d'un transport de justice à Faurilles, « attendu qu'il demeure averti de la nécessité qu'il y a de faire sur les lieux la susdite information ».

Le lieutenant général accéda à cette requête; quittant Sarlat le 3 août, il arrivait à Faurilles le 5 et, le procureur du roi ayant fait assigner ses témoins, il procédait sur le champ à l'« information secrètement et à part faite... contre la mémoire de Jean Lespinasse, s^r de Fonvive, à cause de crime de relaps, estant décédé dans la religion prétendue réformée ».

Les témoins cités par le procureur étaient au nombre de quatre. En premier lieu, naturellement, « Messire Joseph Dautrery, prestre, docteur en théologie, curé de la susdite paroisse de Faurille, y habitant, âgé de soixante-cinq ans ». Son témoignage est accablant : Lespinasse est mort relaps, la chose ne fait aucun doute. D'ailleurs, en tant que curé de la paroisse où résidait ledit Lespinasse, il peut en attester. Il s'est en effet rendu à plusieurs reprises auprès de l'accusé au cours de sa dernière maladie, en présence de plusieurs témoins et « il exhorta plusieurs fois.. de changer de religion et d'embrasser la religion catholique, apostolique et romaine ». A quoi Lespinasse « luy répondoit qu'il le fairoit une autre fois, qu'il luy tordoit la tette, et le dernier jour il luy répondit de le laisser en repos, qu'il le tuoit, et le déposant s'estant retiré chez luy à la nuit, led. Fonvive moureut dans la nuit sans avoir voulu faire aucun acte de la religion catholique, apostolique et romaine ny recevoir aucun sacrement que le déposant en qualité de son curé luy avoit offert... ». Il ajouta qu'il n'avait jamais vu Lespinasse « faire aucun devoir de chrétien » et entrer dans une église.

Les témoins mis en cause par Dautrery³, du village de Font-Vive et familiers ou domestiques du décédé, corroborèrent ses dires : « ...que dans sa dernière maladie elle vit le s^r. curé de Faurille et que lorsque ledit Laplane mourut il professait la religion de Calvin et qu'elle ne sçait pas s'il avoit jamais professé la religion catholique... » ; « ledit Fonvive est mort huguenot comme il avoit vécu, n'ayant jamais veu qu'il ait fréquenté les églises ny recevoir les sacrements pendant sa vie ny à la

2. Arch. dép. Dordogne, B 1502.

3. Marianne Fontaine, 25 ans; Anne Bianchié, 65 ans; Lucas Delbreil, dit Cadet, 50 ans; Jean Gueyto, 45 ans.

mort... » ; « et qu'il sçait bien que ledit Fonvive avoit vécu et mourent huguenot... ».

Malgré le secret qui entourait une telle procédure, les héritiers de Lespinasse eurent naturellement vent de l'affaire et se hâtèrent de réagir. Le 12 août, Françoise Desmoulins ⁴, mère et tutrice de Pierre Lespinasse, passait procuration et constituait devant notaire « le sieur Jean de Lespinasse, maître chirurgien » ⁵, en qualité de son procureur spécial et celui-ci, dès le 13 août, déposait devant le lieutenant général à Sarlat une requête tendant à ce qu'il soit nommé « curateur à la mémoire dudit sieur Fonvive et qu'il soit autorisé à prêter serment en conséquence et à intervenir dans la procédure en cours ».

Cette requête ayant été acceptée, Jean de Lespinasse prêtait serment de curateur le même jour et était aussitôt après interrogé en Chambre du Conseil. Interrogatoire qui, à vrai dire, n'apporte guère de précisions sur l'affaire, Jean de Lespinasse n'étant pas dans la région au moment du décès, mais qui laisse deviner les moyens de défense qui allaient être employés : « ...A ouy dire qu'il estoit mort sans confession, mais avec des dispositions qui charmoient tous ceux qui luy en parloient et que mesme il prioit le s^r. curé de revenir le lendemain ».

Ainsi, face aux accusations précises de relaps, crime juridiquement bien défini, Jean esquisse une argumentation plus nuancée, qui admet le fait bien établi de la mort sans confession, mais cherche une explication à cette absence de confession qui n'est pas due à la volonté expresse de l'accusé. Aussi le procureur du roi, en raison des différences des thèses soutenues par l'accusation et la défense, demanda-t-il et obtint-il le 14 août que le procès soit réglé à l'extraordinaire ⁶, et le 16 août que la procédure de règlement à l'extraordinaire ait lieu non à Sarlat, mais à Born-de-Champs et autres paroisses, plusieurs témoins étant « hors d'estat à cause de leurs indispositions et infirmités, de se rendre à Sarlat ».

Le lieutenant général quitte donc Sarlat une nouvelle fois le 17 août, et dès le 19 il reprenait ses interrogatoires à Born. Nous ne savons pas par laquelle des deux parties furent cités les

4. Françoise Desmoulins, veuve du sr Carrier, habitait au lieu-dit de la Croix, paroisse du Bel et avait en premières nocces été la femme de sieur Antoine Joseph Lespinasse, en son vivant procureur d'office des juridictions de Roquépine, Boisse et Cugnac.

5. Agé de 28 ans, Jean de Lespinasse habitait au village de Jouandis, paroisse de Born-de-Champs.

6. C'est-à-dire qu'attendu de nouvelles charges qui sont survenues et après avoir renvoyé les parties à l'audience sur la plainte, les témoins seront récoiés et confrontés.

nouveaux témoins, au nombre de onze, mais il est aisé, à travers leurs réponses, de les répartir en deux groupes.

En premier lieu, deux gens simples, qui accablent l'accusé : Jean de Digeaut, son ancien domestique ⁷, et Marie Martel, qui fut aussi à son service ⁸.

Les autres témoins, gens de bonne compagnie et instruits, furent plus nuancés et même nettement plus favorables. Tel Antoine Lespinasse ⁹, qui dépose « qu'il y a trente ans ou environ qu'estant à Daglan avec ledit feu Fonvive, il le vit lorsqu'il se confessoit dans l'église » ; ou Bertrand Maleville ¹⁰ qui « feut le voir lors de sa dernière maladie et luy ayant dit de mettre ordre à sa contiance et de se confesser, ledit Fonvive luy répondit qu'il y pensoit plus qu'on ne croyoit et que le curé de Faurille luy a dit que ledit Fonvive luy avoit promis plusieurs fois de se confesser... ».

D'autres témoins insistent sur le fait qu'ils ont vu l'accusé à l'église et assister à des messes. Jean Vilate ¹¹ « a esté sept ou huit fois à la messe ou à vêpres avec ledit Fonvive..., et cella cinq ou six ans avant que ledit Fonvive moureut ». Quant à Pierre Germain Cybiat ¹², « il sçait que le père dudit s^r. Fonvive mourut catholique et qu'il feust ensevely dans l'église de Faurille, qu'il a ouy dire... que le défunt avoit fait son devoir et la même profession en recevant le sacrement de pénitence, qu'il a esté à la mission de Saint-Léon avec le déposant, ne sçait précisément combien de tems il y a... ».

Il importait de prouver que Lespinasse n'était pas mort relaps, et donc qu'il n'avait pas refusé les sacrements, et que sa mort sans sacrements était due à un concours de circonstances regrettables certes, mais dont il n'était pas équitable de lui imputer les responsabilités. Plusieurs témoins s'y emploient, qui essaient de prouver qu'il avait bien l'intention de se confesser avant de mourir, mais qu'il n'en eut pas le temps.

7. De la paroisse du Bel, âgé de 50 ans : « ...et que trois ou quatre jours avant que ledit Fonvive moureut, le curé de Faurille y feut et qu'il ne sçait pas ce qu'il y alloit faire et qu'il ne l'a jamais veu fréquenter les églizes qu'une fois à Issigeac et qu'il n'a jamais sceu ny ouy dire qu'il ait receu aucun sacrement et qu'il y avait vingt-cinq ans qu'il estoit domestique dudit feu Fonvive lorsqu'il moureut... ».

8. Pour lors servante du sr. d'Abzac, lieutenant-colonel du régiment de l'Île-de-France, de Balat, paroisse de Pompiac (Castillonnès) : « ...qu'elle rasta chez luy dix-huit mois en qualité de servante, qu'il ne fréquentoit jamais les églizes, qu'il ne recevoit aucun sacrement, qu'il vivoit comme un huguenot et qu'il l'estoit effectivement... ».

9. Prêtre, docteur en théologie, curé de Douzains (canton de Castillonnès), 58 ans.

10. Prêtre, docteur en théologie, curé de Bel-et-Pic.

11. Juge de Boisse, Roquépine, Agnac et Born-de-Champs, habitant la paroisse de Pompiac.

12. Avocat au Parlement, habitant du village de Font-Queyrade, à Naussannes.

Mettons à part deux témoignages particulièrement favorables, ceux de Jean Lespinasse ¹³ et de sa femme Marie Bouys. Ils portent précisément sur les dernières heures de la vie de l'accusé. Ils attestent que ce dernier, loin de refuser de se confesser et de recevoir les sacrements, demanda à Joseph Dautrery, son curé, « du temps pour s'examiner, et lors ledit s^r. curé luy dit qu'il reviendrait le lendemain bon matin, et ledit Fonvive moureut sur les dix et onze heures, et ledit déposant et ledit Lacaliaudière accompagnèrent ledit s^r. curé hors de la maison, qu'y leur dit qu'il reviendrait le lendemain bon matin..., et que ledit curé ne revint point le lendemain comme il avoit promis. Ajoute que ledit curé luy a dit que depuis qu'il estoit à Faurille ledit s^r. Fonvive s'estoit confessé à la sollicitation d'un homme qu'il ne nomme point... ».

Quant à Marie Bouys, elle est encore plus claire : « ...qu'elle a veu venir pendant sa maladie le s^r. curé de Faurille chez ledit Fonvive deux ou trois fois et que la veille de sa mort il y feust sur le soir et qu'elle entra dans la chambre lorsque le curé disoit audit Fonvive qu'il ne vouloit pas se convertir et qu'il falloit songer à Dieu, et qu'elle entendit lorsque ledit curé luy disoit qu'il falloit songer à Dieu, et que ledit Fonvive luy répondit qu'il y songeoit mieux que luy, et ledit curé luy dit ensuite qu'il falloit qu'il se confessât et ledit Fonvive luy répondit que ne s'estant pas confessé depuis trante ans il luy falloit du temps pour s'examiner et ledit s^r. curé dit qu'il luy ayderoit, à quoy ledit Fonvive luy dit qu'il le croyoit fort capable, mais que personne ne connaissait l'intérieur de son cœur que luy, il lui falloit du temps, et ledit s^r. curé luy dit qu'il reviendrait le lendemain matin et ledit luy dit qu'il luy feroit plaisir. Ledit curé ne revint point comme il l'avoit dit et ledit Fonvive moureut sur les dix à onze heures du matin, et qu'à la pointe du jour avant sa mort il entendit monter quelqu'un dans son escailler et demanda si ce n'estoit point le curé de Born et que demy quart d'heure après il dit qu'on fit entrer le curé quoyqu'il n'y eut pas un prestre dans la maison... ».

Aussitôt après l'audition des derniers témoins, c'est-à-dire le 19 août, eut lieu le récolement des témoignages. La plupart persistèrent en leur déposition, trois d'entre eux ajoutant néanmoins à leurs premiers dires. C'est le cas d'Anne Blanchié, qui persiste, « si ce n'est qu'elle n'a veu qu'une fois le s^r. curé de Faurille chez ledit Fonvive dans sa dernière maladie et qu'elle

13. Bourgeois, habitant à la Pouille, paroisse de Faurilles, 45 ans. Marie Bouys était âgée de 32 ans.

a vue ledit Fonvive une fois il y a bien des années dans l'église de Faurille » ; et de Marianne Fontayne : « ...si ce n'est qu'elle vit la veille de la mort dudit Fonvive le s^r. curé de Faurilles dans sa chambre qui l'exhortoit en luy disant s'il ne vouloit pas se souvenir du bon Dieu et ledit Fonvive luy répondit qu'il s'en souvenoit peut-être mieux que luy. Ledit curé luy ayant dit s'il ne vouloit pas se confesser, il luy répondit qu'il y avoit plus de trente ans qu'il ne s'estoit confessé et qu'il luy falloit du temps pour s'examiner. Ledit s^r. curé luy dit qu'il reviendrait le lendemain matin et ledit Fonvive luy répondit qu'il luy feroit plaisir, et que pendant la nuit et quelque temps avant qu'il n'expirât il demanda à sa nièce si ce n'estoit pas le s^r. curé qui montoit et un moment après il dit qu'on le fasse entrer... » ¹⁴.

Quant à Joseph Daulrery, tout en persistant, il donne des faits une version quelque peu différente : « ...il feust après Vêpres chez ledit Fonvive et qu'il l'exhorta pendant quatre diverses reprises à changer de religion et de se confesser, sans qu'il obtint rien, luy offrant de l'ayder s'il vouloit se confesser, luy offrant âme pour âme s'il perdoit la sienne, et la quatrième fois après y avoir soupé il dit qu'il vouloit y coucher, connaissant qu'il estoit sur les fins, pour l'exhorter et tacher de le ramener à Dieu et en parlant de Dieu audit Fonvive et le pressant de se convertir ledit Fonvive commença à se déplorer et à gémir en luy disant de le laisser en repos et qu'il le tuoit, et dans ce temps on le pris par le bras et on le fit sortir de sa chambre, ce qui l'obligea de se retirer irrité et en se fâchant de ne pouvoir rien gagner sur l'esprit dudit Fonvive... ».

La confrontation des témoignages avec le curateur eut lieu aussitôt après le récolement. Son examen est intéressant, car il laisse supposer les moyens que la défense se propose d'employer. Aucune contestation n'est naturellement élevée contre les témoins favorables à l'accusé, en l'occurrence Jean Lespinasse et sa femme Marie Bouys. Mais des attaques sont portées contre les témoins les plus vulnérables, domestiques et gens simples sans doute entraînés à leur corps défendant devant des juges intimidants. Jean Digeant voit sa déposition et son récolement accusés de faux, et lui-même de n'être « pas dans son bon sens », ce qu'il reconnaît d'ailleurs volontiers. « Et par le témoin a esté dit qu'il est vray qu'il manque de bon sens ». Quant à Marie Martel, elle est récusée en tant que témoin « par-

14. Il est intéressant de relever la quasi-identité de cet ajout de Marianne Fontayne avec la déposition de Marie Bouys.

ce qu'il y avoit quatre ans qu'elle l'avoit quitté lorsque ledit Fonvive est mort... ».

Mais l'essentiel de l'attaque est porté contre Joseph Dautrery et le curateur s'efforce de transformer ce prêtre, véritable promoteur du procès, d'accusateur en accusé. « Ledit curateur a donné pour objet contre le témoin que c'est luy qui a obligé le dénonciateur à la dénonciation en question au procureur du roy, qu'il luy a fourni de faux mémoires sur lequel ledit procureur du roy nous a porté sa plainte et qu'on ne peut pas doubter que toutes les poursuites qu'on fait à la mémoire dudit feu Fonvive ne sont l'ouvrage du témoin et que tout se fait à sa sollicitation, ayant depuis bien du temps une grande animosité contre ledit Fonvive et ses parens, et qu'il a sollicité des témoins à déposer et à indiquer d'autres, qu'il est le conseil du dénonciateur qui à son retour de Sarlat luy a rendu compte de ce qu'il avoit fait et de ce qui se passoit, s'estant enfermé plusieurs fois dans sa chambre avec luy où ils restoient longtems ensemble, qu'il a dit publiquement que la veuve de Carrier ne luy ayant fait aucune honnêteté elle s'en repentiroit et ne jouiroit pas les biens dudit Fonvive et que les parans de ladite veuve de Carrier portant le nom de Lespinasse ne valoient tous rien, n'estant que des fripons, voleurs et putatiers... ».

D'ailleurs, avant même la fin des dépositions, du récolement et des confrontations, le curateur avait dès le 17 août rédigé un important mémoire en défense qui ne fut signifié au procureur du roi que le 26, donc à l'issue de l'enquête. Ce mémoire, qui reprend curieusement une partie des dépositions avant même qu'elles aient été prononcées, est fort habile. Il s'attaque tout d'abord à l'accusation elle-même dont il s'efforce d'établir la fausseté.

Qui ose prétendre que Jean de Lespinasse était huguenot ? « Au contraire il est établi qu'il a vécu et est mort dans la religion catholique... En effet la majeure partie des témoins déposent unanimement qu'on luy a vu fréquenter les églises, assister aux missions et se confesser ».

Qu'en est-il exactement de l'accusation d'être mort sans confession ? « Il est encore prouvé que dans ces derniers jours il a donné des marques très sincères d'un véritable repentir de ses fautes passées et il n'a pas tenu audit feu sieur Fonvive s'il ne s'est pas confessé ny reçu les sacremens de l'Eglise, mais c'est la faute du sieur curé de Faurilles son pasteur ». Le témoignage de Joseph Dautrery est en effet bien incomplet sur ce

point, car il a omis de déclarer qu'il n'avait pas accédé à la requête du mourant de revenir le lendemain matin recevoir sa confession, et il ne fait aucun doute que la responsabilité du curé est ainsi engagée en la matière.

Puis le curateur passe à la discussion même de l'accusation du crime de relaps ¹⁵ et s'essaie à prouver que cette accusation a été lancée à la légère, sans qu'ait été fournie la moindre preuve susceptible de l'étayer. « Le crime de relaps... est odieux et ne se présume pas... Il faut donc prouver le crime de relaps, mais il faut le prouver de la manière prescrite par les déclarations de Sa Majesté ». Se basant sur la déclaration du 14 mai 1724, il insiste sur le fait qu'aucune preuve n'a été apportée par l'accusation. « Le curé de Faurille peut bien avoir dit au sieur Fonvive de se confesser et le malade peut bien avoir demandé du tems pour s'y préparer soit par respect pour les sacrements, soit qu'il se flattoit sur son état... Mais le sieur Fonvive n'a jamais refusé les sacrements et le curé de Faurille, quoique ennemy de la mémoire du sieur Fonvive, n'a pas osé le déposer. Il y a plus. Le sieur Fonvive n'a point fait cette déclaration publique de vouloir mourir dans la religion prétendue réformée. La déposition du sieur curé n'en dit pas un mot, et cependant sans cette déclaration publique il ne peut y avoir aucune apparence de relaps. Il est donc bien évident qu'on a surpris la religion de M. le procureur du roy en lui faisant la dénonciation d'un crime supposé, et donc le s^r. Fonvive n'est nullement coupable ».

Mais pourquoi alors cette dénonciation ? Bien évidemment elle n'a pour seule cause qu'une animosité particulière « contre le sieur Fonvive et sa famille ». « Et si en effet la dénonciation... n'étoit pas un effet de quelque animosité particulière, le dénonciateur n'auroit pas layssé passer quatre années au moins sans

15. Crime particulièrement défini par la déclaration royale du 14 mai 1724 concernant la religion, notamment en ses articles 9 et 10. Art. 9: « ...et en cas qu'au mépris de leurs exhortations et avis salutaires (des curés), lesdits malades refusent de recevoir les sacrements qui leur seront par eux offerts, et déclarent publiquement qu'ils veulent mourir dans la R.P.R., et qu'ils persistent dans la déclaration qu'ils en auront faite pendant leur maladie, voulons que s'ils viennent à recouvrer la santé, le procès leur soit fait et parfait...; si au contraire ils meurent dans cette malheureuse disposition, nous ordonnons que le procès sera fait à leur mémoire... ». — Art. 10: « ...Voulons que le contenu au précédent article soit exécuté sans qu'il soit besoin d'autre preuve pour établir le crime de relaps que le refus qui leur aura été faite par le malade des sacrements de l'église offerts par les curés, vicaires ou autres ayant la charge des âmes, et la déclaration qu'il aura faite publiquement comme ci-dessus, et sera la preuve dudit refus et de ladite déclaration publique établie par les dépositions desdits curés... et de ceux qui auront été présents lors de ladite déclaration ». (JOURDAN, DECRUSY et ISAMBERT, *Recueil général des anciennes lois françaises...*, t. XXI, pp. 261 à 270).

porter ses plaintes à la justice, et ce delay fait comprendre que le dénonciateur lui-même étoit bien convaincu de la catholicité du feu sieur Fonvive ».

Aussi le curateur conclut-il en demandant d'une part que justice soit rendue à la mémoire de Jean de Lespinasse et qu'il soit lavé du crime dont il a été injustement accusé, d'autre part, qu'on lui fasse connaître le nom du dénonciateur contre lequel il réclame dix mille livres de dommages et intérêts, car « il n'est pas juste que ce dénonciateur ait porté impunément atteinte à la mémoire du feu sieur Fonvive ».

Ce mémoire (rédigé le 13 août, mais signifié seulement le 26) est la dernière pièce que nous possédons concernant ce curieux procès dont nous ignorons ainsi comment il s'est terminé.

A vrai dire, la conclusion judiciaire de cette affaire importe assez peu, encore qu'il pourrait être intéressant de savoir en quel sens a tranché le lieutenant général François de Gérard. Car la cause est certainement embrouillée.

Il ne fait en effet aucun doute, à la lecture des pièces de procédure, que Jean de Lespinasse ait été un bien curieux catholique. À tout le moins, on peut dire qu'il n'a que fort peu pratiqué de son vivant. Les témoins qui lui sont le plus favorables ont bien du mal à se remémorer quelques messes, vêpres ou autres cérémonies religieuses auxquelles il ait participé. Mais cette façon d'agir devait être courante à son époque, tout au moins dans son milieu, et s'il avait été catholique de longue date la chose aurait sans doute passé inaperçue. D'autant qu'il semble qu'il ait vécu « convenablement », sans esclandres. Aucun des témoins ne rapporte en effet qu'il se soit livré à quelque excès que ce soit, ni jurons, ni blasphèmes. En résumé, si rien dans sa conduite ne révèle qu'il ait été un bon catholique, rien par contre ne nous le montre impie ou provocant.

Rien donc, si ce n'est le fait qu'il ait été nouveau converti ¹⁶, n'aurait dû attirer sur lui l'attention de son curé. Rien, sauf le fait qu'il était un notable, vivant noblement ou à peu près, et qu'il était certainement riche. Ces deux caractéristiques sociales ont sans nul doute joué un rôle dans la conduite du curé Joseph Dautrey.

Il ne pouvait que regretter en effet la conduite d'un de ses principaux paroissiens qui n'était certainement pas un modèle

16. Et encore convient-il de manier cette expression avec précaution, car la conversion de Jean de Lespinasse — et même celle de son père, qui mourut bon catholique — ne peut qu'être antérieure à 1685, donc 50 ans ou environ avant son décès.

pour les autres, et il est tout à fait normal qu'il ait tout mis en œuvre, lors des derniers jours de Jean de Lespinasse, pour l'amener à résipiscence et pour le ramener dans le giron de l'Eglise. D'où son insistance, la veille de la mort, à obtenir une confession et à donner l'extrême-onction. Insistance prévue certes par les édits royaux, mais qui — à travers les réactions du mourant — heurte quelque peu notre sensibilité moderne.

Et cette insistance rend quelque peu inexplicable l'attitude de J. Dautrery lors des derniers instants de Jean de Lespinasse. Si l'on s'en tient à sa propre déposition, il part lorsqu'on l'en prie; selon des témoins favorables au mort, il promet qu'il reviendra le lendemain. A aucun moment, il ne menace d'engager une procédure de relaps et il ne somme Jean de Lespinasse de se déclarer, en public, décidé à mourir dans la foi réformée. Le décès une fois survenu, il ne parle pas non plus de relaps, et donne — ou fait donner par le dénonciateur — comme raison de son silence « que le procureur d'office des lieux estoit père de l'héritier institué par ledit sieur de Fontvives ».

Aussi peut-on s'étonner qu'il ait fallu quatre ans pour que la conscience de Dautrery s'aperçût qu'« une telle négligence pourroit avoir des conséquences très dangereuses par les inconvénients qui en arriveroient nécessairement », et sans doute faut-il chercher une autre cause à sa décision si tardive que de simples remords ou regrets de n'avoir point fait tout son devoir — de prêtre et de sujet du roi — lors du décès de Jean de Lespinasse. Nous laisserons à d'autres le soin de décider si Dautrery a été poussé en cette affaire — comme l'a prétendu le curateur — par une animosité particulière contre l'héritier et sa mère et par le fait qu'il n'ait pas été l'objet d'assez de générosités. Disons seulement que cette affaire de religion n'a pas seulement eu des causes religieuses !

Jean VALETTE.

VARIA

ACCROISSEMENTS DES ARCHIVES DE LA DORDOGNE EN 1976

I. — DONS

1. Par M. Lesourd : papiers des familles Gay et Debets de Lacrouzille (XVIII^e-XX^e s.) ;
2. Par M. Veyssière : papiers de la famille Taillefer (1789-1894) ;
3. Par M^{lle} de Maillard : minutes de Defreys, notaire à Issac (1584 et 1587) et de Duperier, notaire à Beleymas (1651-1665).

II. — DEPOTS DES MAIRIES

1. Archives centenaires des communes des cantons de Bergerac, Lalinde, Saint-Pierre-de-Chignac, Sarlat et Terrasson, en particulier les registres paroissiaux et les anciens registres des délibérations municipales ;
2. Commune de Maurens : archives centenaires.

III. — DEPOTS DES NOTAIRES

1. M^r Poux-Simon (Payzac) : minutes de Montet-Laurière, notaire à Payzac (1845-1850) ;
2. M^{re} Morand et Dudreuilh (Lalinde) : minutes des notaires de Lalinde, Cause-de-Clérans, Lanquais, Sainte-Alvère et autres localités (depuis le XVII^e siècle) ;
3. Société Barillot et Bersoux (Sarlat-La Canéda) : minutes de l'étude supprimée de Daglan (depuis le XVII^e siècle).

IV. — REINTEGRATIONS ET ENVOIS DES DEPARTEMENTS

1. Archives de la Vendée : cens et rentes du repaire noble de Quinsac (1519) ;
2. Anonyme : registres paroissiaux de Chantégéline, annexe de Mensignac (1755-1792) ;
3. Commune de Saint-Sauveur-de-Bergerac : registres de catholicité de Saint-Cybard (1799-1803) ;
4. Commune de la Feuillade : délibérations de la Société populaire (ans II - III) ;

5. Commune d'Eylac : délibérations du conseil de fabrique (1825-1829) ;
6. M^r Morand : présentations et défauts de la justice de Pressignac (1688-1700).

V. — MICROFILMS

1. Collection de Périgord à la Bibliothèque nationale, tomes 124 et 125 ;
2. Jurades de la ville de Bergerac, 1456-1497 (Archives municipales de Bergerac) ;
3. Travaux de réparations relatifs aux rivières d'Isle et Vézère, 1765-1770 (Archives de la Gironde).

Noël BECQUART.

LES PROPRIÉTAIRES SUCCESSIFS DE GRATELOUP aux XVII^e et XVIII^e siècles

Le plus ancien propriétaire de Grateloup sur lequel nous ayons des renseignements est Raymond (de) Faure, écuyer, seigneur de Grateloup, Corbiac, la Ribeyrie, qui vivait au milieu du XVII^e siècle. De son mariage avec Jeanne de Gachon, il eut un fils Pierre et une fille Marguerite.

Pierre (de) Faure, écuyer, seigneur de Grateloup, épousa par contrat de mariage passé le 27 octobre 1647 devant Thouzet, notaire royal, Marthe de Bacalan, fille d'Eymeric de Bacalan, écuyer, seigneur de Sèpes, Lorée, Cambon (auteur d'une branche cadette des Bacalan dite de Sèpes), lieutenant général au siège présidial de Castelmoron, et de Marthe de Martial.

Marguerite (de) Faure épousa par contrat du 30 octobre 1657 Thomas de Bacalan, écuyer, sieur de Charlis, frère cadet de Marthe de Bacalan.

Aucune postérité n'étant issue de ces deux mariages, Grateloup et la Ribeyrie passèrent, sans doute à la suite d'une donation, à Timothée de Bacalan, neveu par alliance de Pierre et Marguerite (de) Faure, puisqu'il était le petit-fils de Timothée de Bacalan, écuyer, seigneur de la Barthe, frère aîné d'Eymeric et auteur de la branche dite de Maisonneuve, de Monbazillac puis de Bordeaux.

Timothée de Bacalan, chevalier, seigneur de Maisonneuve, capitaine des carabiniers au régiment de Noailles, avait épousé, le 23 juin 1696, Anne de Vergnon, fille d'Isaac de Vergnon, conseiller du roi et procureur au bailliage de Bergerac. Par contrat du 14 juillet 1718, il vendit la seigneurie de Grateloup à David d'Alba, chevalier, fils de Daniel d'Alba, chevalier, et de Suzanne de Lagrézille, et neveu de David d'Alba, vicomte de Monbazillac, colonel du régiment d'Auvergne et brigadier des armées du roi.

Le 12 avril 1719, un partage de famille entre David d'Alba et son frère cadet, David-Daniel d'Alba, donna la vicomté de Monbazillac à l'aîné, tandis qu'échut au second la seigneurie de Grateloup.

Par contrat passé à Bergerac le 13 mars 1722, David-Daniel d'Alba, chevalier, seigneur de Grateloup, fit donation de la terre et seigneurie de Grateloup, moyennant le versement d'une rente, à Joseph Deville, ancien conseiller au Conseil supérieur de l'île de la Martinique. Ce dernier, né vers 1664 aux Nebouts (près de Prigonrieux, à l'ouest de Bergerac), avait émigré à la Martinique, où il avait épousé vers 1692, Marie d'Orange. Il décéda, vraisemblablement à Grateloup, le 2 septembre 1747, âgé d'environ 83 ans, et fut inhumé dans l'église de Saint-Sauveur.

Son fils, Joseph Deville de Vermont, né vers 1699 au Carbet, à la Martinique, y avait épousé Rose de La Haye. Revenu en France, il hérita de Grateloup à la mort de son père et eut en 1748 un procès avec David-Daniel d'Alba au sujet de la rente versée à ce dernier. Il décéda, sans doute à Grateloup, le 4 juillet 1755, âgé d'environ 56 ans, et fut inhumé dans l'église de Saint-Sauveur. De

son mariage il eut quatre filles : Rose et Camille qui se marièrent ; Félicité et Elisabeth, restées sans alliance.

Par contrat du 10 juin 1756 passé entre les sœurs Deville, l'ainée, Rose, reçut en partage la seigneurie de Grateloup. Le 30 avril 1757, elle épousa, en l'église Saint-Jean de Libourne, Pierre-Daniel Robert, écuyer, sieur de Taillefert, originaire de la paroisse de Campagnac, fils de Pierre Robert, écuyer, sieur de Beausoleil, et de Marguerite Grenias.

De ce mariage naquit un fils, François Robert de Taillefert, écuyer, seigneur de Grateloup, qui fut officier au régiment de Viennois et décéda en juillet 1792 à Paris. Par testament du 16 juin 1792, il laissa la terre de Grateloup à ses trois cousins Gontier de Biran, nés du mariage de Camille Deville avec Jean Gontier de Biran, docteur en médecine, célébré le 30 juin 1756 en l'église de Saint-Sauveur.

A l'issue des partages de famille qui eurent lieu de l'an II à l'an IX entre les trois frères François Gontier-La Ribeyrie, Pierre Maine-Biran et Joseph-Casimir Gontier, c'est au second, Maine-Biran, le philosophe, qu'échut le domaine de Grateloup.

Philippe BORIES.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Abbé GOUSTAT, *La Linde et les libertés communales à La Linde*, B.S.H.A.P., 1883-84.

Maurice CAMPAGNE, *Histoire des Bacalan...* (Bergerac, 1905).

Arch. dép. Dordogne, reg. par. de Saint-Sauveur.

Arch. com. Libourne.

Arch. de Grateloup



Il est rappelé aux sociétaires que, conformément à la décision prise par l'assemblée générale de février, les séances mensuelles auront lieu désormais le PREMIER MERCREDI de chaque mois et non plus le jeudi. Ouverture des séances à 14 heures.